

# Mobilités et immobilités sur dalle

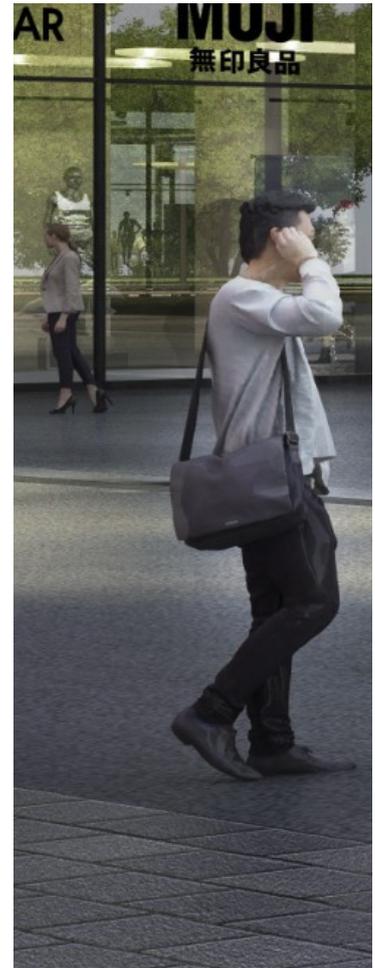
## Idéologies et pratiques d'un espace public spécifique

### Le cas de Mont d'Est, à Noisy-le-Grand

Document complémentaire du film documentaire « *Ça bouge pas* »

Direction : Joël Boulier et Antoine Fleury

Jury : Joël Boulier et Antoine Fleury





## REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier avant tout Antoine Fleury et Joël Boulier, mes deux directeurs de mémoire pour m'avoir encadré avec autant d'attention et d'application.

Je remercie aussi l'association « Trans-images », Brahim et Emeline, qui m'ont formés au montage et ont mis à ma disposition leur local et leur matériel, et sans qui la réalisation du film documentaire aurait été bien plus compliquée.

Merci au pôle audio-visuel de l'École Normale Supérieure, qui m'a prêté pendant trois mois un superbe matériel pour le tournage du film. Merci aussi à Antoine Leclerc et Ferdinand Gourmandi pour le matériel audio et vidéo qu'ils m'ont prêté. Merci à mon frère Théo Cardoso, qui m'a aussi prêté son matériel, qui m'a appris les rudiments du son et qui a réalisé le mixage audio.

Merci à tous mes amis que j'ai (trop) régulièrement sollicités pour m'aider dans l'observation, le tournage, ou le montage du film : merci à Lioui Benhamou, Grégoire Filliatreau, Théo Bendahan, Ella Mundinger, Orlando Moranchel, Alexandra Tay, Delphine Collin et Nina Antonoff. J'ai fait l'erreur de croire que je pouvais réaliser un long-métrage seul, ils m'ont prouvé l'inverse par leur présence récurrente et indispensable.

Merci aux différents services d'archives qui m'ont ouverts leurs portes : celui d'EPAMARNE, du département de la Seine-Saint-Denis, et surtout celui de la ville de Noisy-le-Grand. Je remercie tout particulièrement l'archiviste Valérie Barbier, qui s'est beaucoup investie dans mon travail.

Merci aussi à toutes les personnes qui ont accepté d'être interviewées, enregistrées ou simplement filmées. Merci aussi à ceux qui m'ont accordé des entretiens, même sans micro ni caméra. Merci aussi à tous les usagers « immobiles » de la dalle qui m'ont accepté parmi eux pendant ces derniers mois. Merci aux différents gardiens d'immeubles ou responsables techniques qui m'ont donné accès aux toits des bâtiments du Mont d'Est.

Je souhaite aussi remercier Loïc Vadelorge, Virginie Picon Lefèbvre et Max Rousseau, pour le temps qu'ils m'ont accordé, et l'éclairage précieux qu'ils ont apporté à ma recherche.

Enfin, merci à Alix Chenel, à Nathan Ach, à Hugo Mosneron, à Solène Vanet, à ma mère Alice Cardoso, à mon père Olivier Cardoso, et à ma belle-mère Sandra Lerouge pour les très nombreuses corrections et l'aide précieuse pour la mise en page.

# Table des matières

Remerciements.....	3
Introduction.....	6
Délimitation de la thématique du mémoire.....	6
Intuitions de recherches.....	7
Présentation et justification du terrain d'étude : la dalle du Mont d'Est.....	8
Grille de lecture : une géographie radicale au croisement de l'approche lefebvrienne, de la géographie sociale et de la sociologie interactionniste.....	10
Méthodologie générale.....	12
Le choix du film documentaire.....	14
Positionnement et organisation du mémoire écrit.....	14
Partie I - Approche théorique L'urbanisme de dalle, comme positionnement sur la mobilité et l'immobilité dans l'espace public.....	16
I. Interroger l'espace public au prisme de la mobilité et de l'immobilité.....	16
A. Les représentations de la mobilité et ses formes urbaines.....	16
B. Questionner la conception des espaces publics.....	18
C. Appréhender l'utilisation de l'espace public par le rapport à la mobilité.....	19
II. Réflexion théorique et historique sur l'urbanisme de dalle dans le contexte de ville nouvelle.....	21
A. L'urbanisme de dalle : mettre du culturel dans le fonctionnel.....	22
B. Les espaces publics de dalle : un <i>ersatz</i> d'espace public ?.....	24
III. Problématiques et hypothèses de recherche.....	27
Partie II - Filmer l'immobilité sur les espaces publics de dalle : enjeux épistémologiques et méthodologiques.....	30
I. Les caractéristiques de la démarche documentaire : une méthodologie qualitative particulière.....	30
A. Rapide historique de l'utilisation du film documentaire en géographie et en urbanisme : un outil en quête de légitimité scientifique.....	31
B. Le réel, le visible, et leurs (re)présentations audio-visuelles en sciences sociales.....	33
C. Le film documentaire pour un nouveau rapport au terrain.....	36
II. Retour réflexif : Le film <i>Ça bouge pas</i> comme méthode d'enquête sur la dalle de Noisy-le-Grand.....	38
A. Des limites de la méthodologie initiale à l'observation participante.....	39
B. Les difficultés de filmer l'indésirabilité sur dalle.....	41
C. L'appropriation de la caméra et du projet de film documentaire.....	42
D. L'organisation du film <i>Ça bouge pas</i> .....	46
Partie III - Approche historique et morphologique : construire un espace d'immobilité.....	48
I. Approche historique : concevoir un quartier pour l'immobilité ?.....	48
A. Le choix de la superstructure de la dalle, comme objet fonctionnaliste hiérarchisant les mobilités.....	49
B. L'espace public de la dalle : là où on s'arrête.....	51
C. L'expression cinématographique de la constitution de l'immobilité.....	52
II. Approche morphologique : analyse des espaces d'immobilité actuels.....	54
A. Espaces de mobilités et espaces d'immobilité dans l'organisation morphologique de la dalle du Mont d'Est.....	54
B. Présentation des prises pour l'immobilité et des espaces de flux, à l'échelle de l'espace public.....	58
Partie IV - Une appropriation inégale de l'espace public, entre mobilité et immobilité.....	64
I. Pratiques et représentations des mobiles dans l'espace public de dalle : une faible appropriation des lieux.....	64
A. Qui est mobile, et pourquoi ?.....	65

B. Les pratiques mobiles de l'espace et leurs représentations audiovisuelles.....	67
II. Pratiques et représentations des immobiles dans l'espace public de dalle : une appropriation intense de l'espace.....	69
A. Qui est immobile à Mont d'Est, et pourquoi ?.....	70
B. Les pratiques immobiles sur dalle et leurs représentations audiovisuelles.....	72
Partie V - Vers une destruction partielle de la dalle au profit de la mobilité.....	76
I. La négociation actuelle des espaces du Mont d'Est.....	76
A. Appropriation et contrôle immobile de l'espace : une négociation au profit de « l'indésirabilité ».....	77
B. Régulation et « police » dans l'espace public : difficile gestion et « mise en circulation » de l'espace public du Mont d'Est.....	79
II. La reconquête d'un espace public au profit des immobiles.....	80
A. Présentation du projet d'aménagement, et les objectifs de la destruction de la dalle.....	81
B. Analyse du nouveau vocabulaire urbain utilisé. Célébrer la mobilité.....	84
C. Le positionnement du film.....	87
Bibliographie.....	91
Vidéographie.....	96
Corpus Documentaire.....	97
Archives consultés au service archives de Noisy-le-Grand.....	97
Autres archives utilisées.....	98
Annexes.....	99

## Table des encadrés

Encadré 1 : La catégorisation « mobile » et « immobile ».....	26
Encadré 2 : Histoire socio-démographique du mont-d'est : un changement de population.....	63
Encadré 3 : Un « retour au sol naturel » entamé depuis longtemps.....	86

# INTRODUCTION

## DÉLIMITATION DE LA THÉMATIQUE DU MÉMOIRE

Sur la dalle du Mont d'Est, à Noisy-le-Grand, d'immenses panneaux installés par la commune annoncent un important chantier de réaménagement de l'esplanade principale. Nous pouvons y lire : « Le projet de l'Esplanade de la Commune de Paris vise à donner une nouvelle vie à cet espace pénalisé par l'urbanisme de dalle ». Cet affichage illustre bien l'image actuelle de l'urbanisme de dalle, et le sort qui lui est actuellement réservé dans la plupart des projets de rénovation : la destruction.

Nous porterons ici une réflexion sur les espaces publics de l'urbanisme de dalle. Nous prendrons comme étude de cas, la dalle du quartier du Mont d'Est à Noisy-le-Grand, construite dans les années 1970. Pour cela, nous envisagerons la dalle urbaine comme un objet physique, une infrastructure solide, massive et pérenne. De par sa stabilité, nous l'appréhenderons comme le produit et le témoin matériel de l'idéologie d'une époque. Autour, les pratiques changent, les représentations changent, les idéologies urbaines et leurs formes architecturales changent avec elles. L'aménagement vieillissant de la dalle du Mont d'Est sert alors de support à un certain type d'usages, participant ainsi à l'évolution du regard posé sur la dalle et sur ses usagers. Les projets de réaménagements que nous pouvons observer sur une grande partie des dalles en France – dont celle du Mont d'Est –, nous invitent à nous interroger sur les formes d'usages et d'appropriations de l'espace public, ainsi que sur les représentations qui sont attachées aux espaces et aux pratiques de la dalle.

Notre recherche naît d'une intuition, selon laquelle la mobilité ou l'immobilité – en tant que pratiques spatiales – déterminent un rapport particulier à l'espace public. Les projets de réaménagements des dalles sont le plus souvent des projets de destruction. Ils peuvent donc témoigner d'un changement de paradigme quant à la mobilité dans l'espace public.

À une échelle plus large, ce mémoire s'inscrit dans la compréhension des évolutions des formes urbaines, en tant que résultats de conceptions particulières des modes de vie urbain, tels qu'ils sont imaginés par les décideurs et producteurs de l'espace urbain, en interrogeant le type de formes urbaines qu'impliquent une conception de la mobilité dans la ville. Je souhaite ainsi faire un aller-retour permanent entre l'espace tel qu'il est produit, et l'espace tel qu'il est perçu et vécu, les deux sphères s'alimentant mutuellement. La dalle du Mont d'Est est un espace particulièrement intéressant pour interroger la conception, l'utilisation et la gestion de l'espace public au prisme du rapport à la mobilité et à l'immobilité, et de leurs évolutions dans le temps.

Le rendu du mémoire se fera principalement sous la forme du film documentaire de recherche « *Ça bouge pas*<sup>1</sup> » (85 minutes). La réalisation d'un film documentaire – dont les images vidéos comportent intrinsèquement un discours large et polysémique – justifie notre choix de thèmes de recherches larges, et peu cloisonnées. Ce support écrit, plus réduit, a pour fonction d'explicitier certaines dimensions théoriques, tout en proposant une analyse complémentaire et réflexive par rapport au film documentaire.

## INTUITIONS DE RECHERCHES

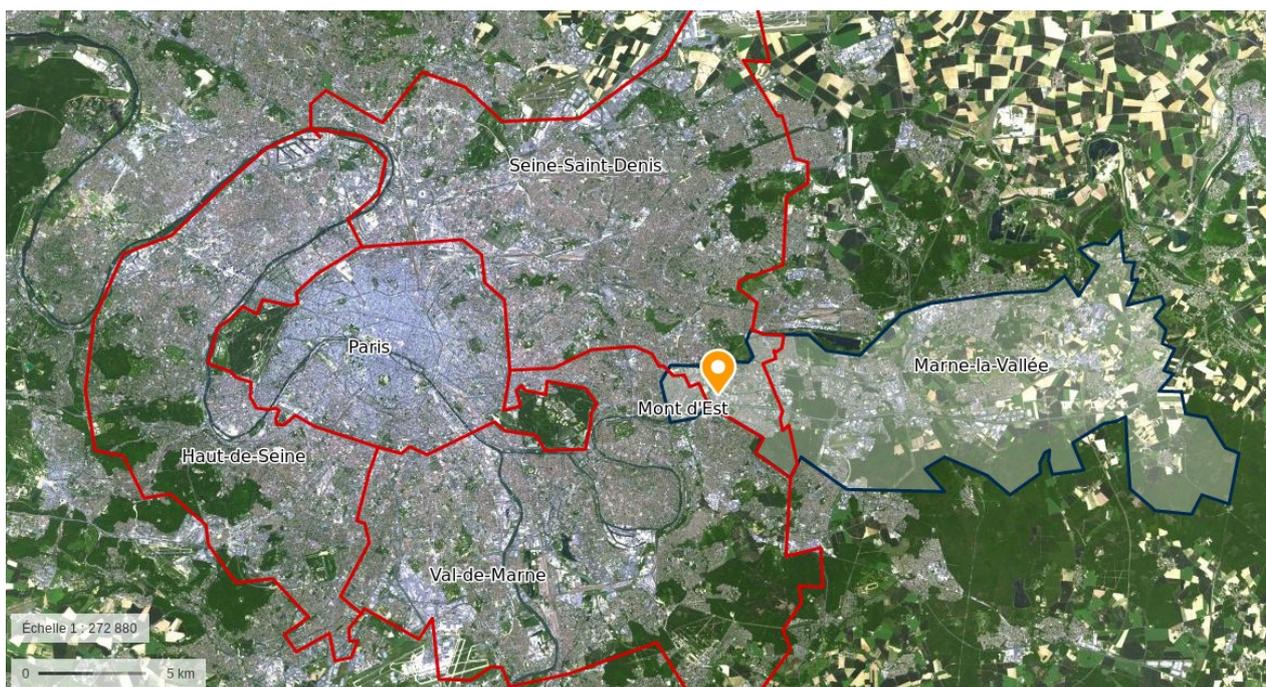
Au cours de ma formation en urbanisme et aménagement, la recherche « mobilité » m'est souvent apparue comme un lieu commun : souvent évoquée mais rarement remise en question. En cours, dans les conférences auxquelles j'ai pu assister, ou dans mes lectures, la quête de mobilité, qu'elle soit verte, douce, active, ou infrastructurelle, m'a toujours semblé constituer l'alpha et l'oméga de toute politique urbaine. En plongeant dans le monde de l'urbanisme et de son jargon, la ville m'est apparue en quelques années comme le lieu de l'expression de la mobilité à toutes les échelles, dans la métropole, entre les métropoles mondiales ou nationales, mais aussi au sein des espaces publics, qui se mettent au service du flux et de la circulation. Mon expérience personnelle m'a aussi amené à interroger notre rapport collectif à la mobilité dans l'espace urbain. J'habite en banlieue parisienne, dans la ville de Noisy-le-Grand, et j'ai réalisé ma scolarité primaire et secondaire au sein d'établissements publics brassant des jeunes de différentes classes sociales. À mon entrée dans l'enseignement supérieur, j'ai pu apercevoir comment notre capacité à s'inscrire dans des mobilités à différentes échelles pouvait constituer un élément d'inégalité. Pour certains, comme moi, la majorité civile a été synonyme d'un élargissement de l'espace vécu, s'étendant à l'échelle de la métropole parisienne, rythmé par des navettes quotidiennes et des pratiques de plus en plus étalées sur l'ensemble de l'agglomération. Les espaces publics utilisés comme espaces de jeux dans notre enfance, deviennent progressivement des espaces de passages. Les coins où nous vivions nos premières soirées lycéennes, deviennent des espaces sombres et inconnus qu'il convient de traverser vite, après une soirée passée sur les terrasses des bars du cinquième arrondissement. D'autres que moi, au contraire, sont restés « à la cité », et ont investi bien plus intensément nos espaces publics noiséens, en s'immobilisant. Progressivement, nous n'utilisons plus les mêmes espaces, et plus de la même façon. Ainsi, j'ai passé les dernières années de mes études à étudier l'aménagement des grandes infrastructures de transports, l'organisation des flux dans la ville, tout en passant chaque soir devant les mêmes personnes immobiles à la sortie de ma gare du RER A. J'habite plus précisément dans une résidence qui fait la transition entre le centre ancien de Noisy-le-Grand, et la dalle du Mont d'Est. Cette réflexion, cette dalle, sa grande esplanade, et la succession de passages, passerelles, et placettes en hauteurs, déconnectées des flux, m'ont donné à voir des espaces publics utilisés principalement par des individus ou des groupes « immobiles », et dont l'aménagement des années 1970 semblait parfaitement adapté à une appropriation plus intense. Mon usage personnel du quartier se situait avant tout au niveau du « sol naturel », dans les espaces de circulations, et je

---

1 Le titre du film fait référence à une phrase très souvent répétées par les groupes de jeunes de la dalle. : « On est là hein, ça bouge », faisant donc référence à leur immobilité comme pratique spécifique de l'espace. Cette phrase apparaît d'ailleurs très souvent dans le film.

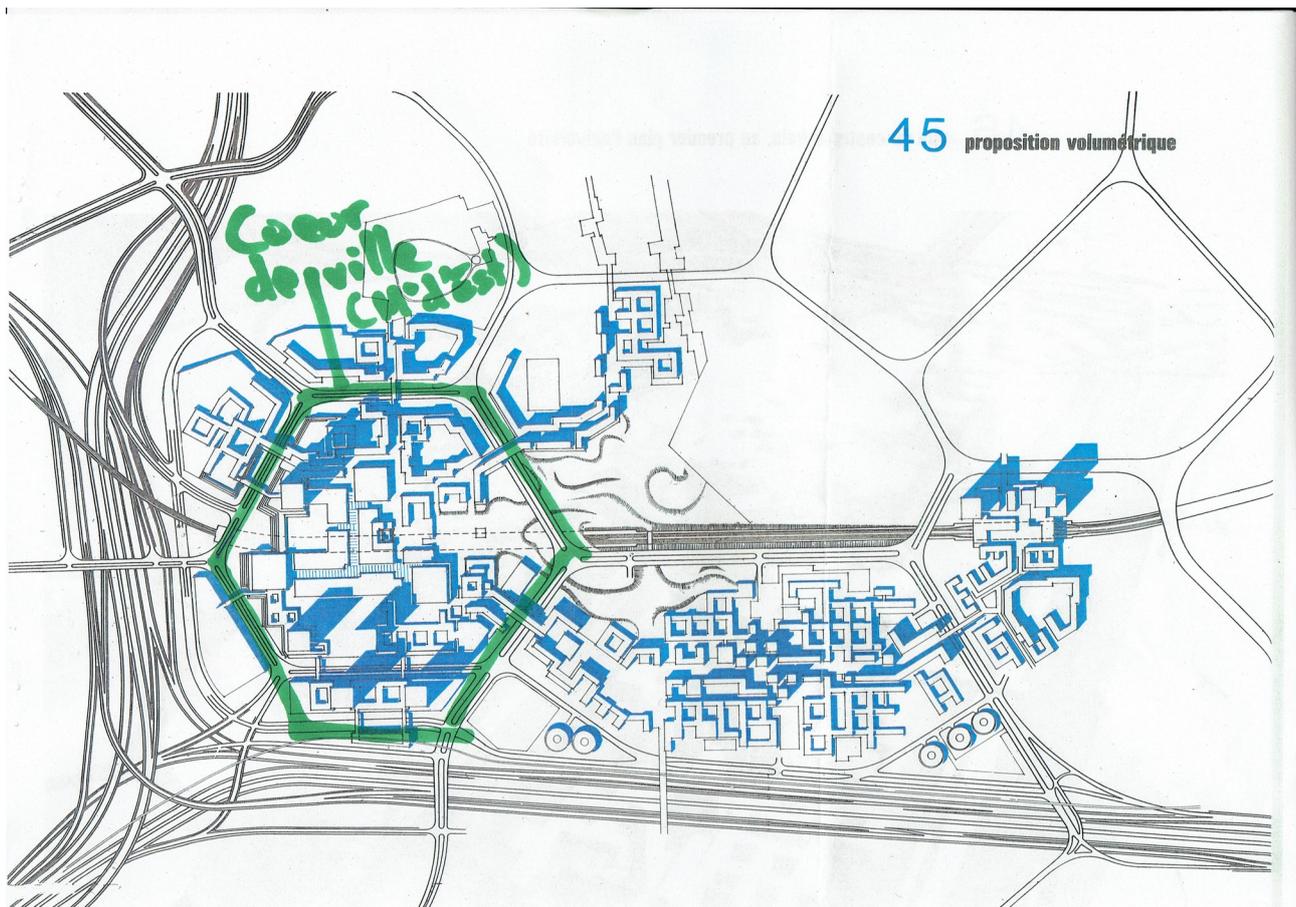
n'utilisais presque jamais les espaces publics surélevés pour m'y poser. J'ai longtemps considéré ces espaces surélevés comme des lieux « mal fréquentés » et peur sûrs. Ainsi, la superstructure de la dalle semblait particulièrement bien mettre en scène les enjeux de mobilités et d'immobilités à toutes les échelles. Le projet de réaménagement de la dalle de Mont d'Est a fini de me convaincre de choisir ce terrain pour mon mémoire. La destruction d'une partie de la dalle au profit d'un nouvel espace public, au niveau du sol, m'a confirmé que l'immobilité indésirable – permise par l'urbanisme de dalle – s'était constituée en ennemie de la ville contemporaine.

## PRÉSENTATION ET JUSTIFICATION DU TERRAIN D'ÉTUDE : LA DALLE DU MONT D'EST



*Illustration 1: Carte de localisation, réalisation personnelle. Source et outil : Géoportail*

Présentons plus précisément notre terrain d'étude. Celui-ci se situe dans la commune de Noisy-le-Grand. Cette ville, à l'extrémité Est de la petite couronne parisienne, constitue le premier centre urbain de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée (illustration 1). Le quartier du Mont d'Est, s'insère donc dans un environnement de banlieue encore relativement dense. Mais il est conçu dans le projet de Marne-la-Vallée, consistant à alterner dans une logique Est-Ouest des espaces de grande densité (« centres urbains ») et des espaces dits « naturels » ou agricoles.



*Illustration 2: Préfiguration du Centre Urbain Régional, et délimitation du « cœur de ville »  
 Source : Ville nouvelle de la Vallée de la Marne : études préliminaires pour le centre urbain régional de Noisy-le-Grand / Mission d'études et d'aménagements de la ville nouvelle de la Vallée de la Marne, 1970*

Construite principalement entre 1973 et 1980 – la dalle du Mont d'Est s'inscrit dans un ensemble urbain plus large : le Centre Urbain Régional (C.U.R.), qui a correspondu à la ZAC principale du Secteur 1 de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée aménagée par EPARMARNE. Le Mont d'Est constitue le premier des trois pôles principaux de la ZAC (illustration 2). Il est imaginé comme un nœud de communications urbaines (station RER, grand parking, gare routières d'autobus, et arrêts de Transports Collectifs Urbains), mais aussi comme un pôle tertiaire, un espace d'habitation (différents ensembles de logements collectifs), et un ensemble d'équipements et de commerce (dont un important centre commercial). Toutes ces fonctions urbaines sont volontairement rassemblées sur une petite superficie de 27 hectares, où la centralité alliée à la compacité doit servir à créer l'« urbanité » espérée. Elle permet aussi de libérer d'importants espaces verts et lieux de loisirs, comme les lacs artificiels qui bordent la dalle.

La dalle du Mont d'Est s'organise en plusieurs niveaux et hiérarchise verticalement ce maillage de voies. Entourée par des voies rapides formant un hexagone, une grande partie du quartier est surélevée sur deux niveaux. En sous-sol se trouve la station du RER A, tandis qu'au niveau du sol naturel se trouve la gare des bus (désormais abandonnée du fait de son déplacement à l'extérieur de l'hexagone – CF encadré 3). Un centre commercial et son parking se déploient en souterrain, au rez-

de-chaussée, et au premier niveau de la dalle. Par-dessus les différents niveaux de la structure, des immeubles de bureaux et d'habitations sont parsemés sur l'ensemble de la trame, laissant apparaître une grande esplanade (esplanade de la Commune de Paris) au premier niveau, et une multitude de petites placettes et de cheminements sinueux au deuxième niveau. Le quartier assure certaines des fonctions qui lui sont assignées et son aménagement urbain semble prouver la volonté d'en faire un cœur civique, culturel, commercial et économique pour l'Est parisien. Par un mobilier urbain riche, les espaces publics du Mont d'Est semblent faire appel aux éléments archétypaux de l'espace public (amphithéâtre, agora, forum, etc.), mais aussi des fontaines, beaucoup de bancs, et plusieurs sculptures facilement appropriables.

Les espaces publics de la dalle n'ont connu que très peu de modifications majeures, et nous laissent apercevoir facilement l'espace tel qu'il a été conçu dans la fin des années 1970. Nous pouvons donc légitimement l'analyser comme le témoin d'une époque et d'une manière de penser et de faire la ville dans un espace-temps donné. Toutefois, ces espaces publics sont fortement dégradés, abîmés, voire laissés à l'abandon. Certains sont envahis par la végétation, les graffitis ou les débris, ce qui a un impact important sur les pratiques et les formes d'appropriations actuelles.

La mairie de Noisy-le-Grand a récemment lancé une opération pour détruire une partie de la dalle, au niveau de l'esplanade de la Commune de Paris (sur le premier étage), afin de rétablir un espace public au niveau du sol naturel à la place de l'ancienne gare des bus, et pour réaménager le sol et renouveler le mobilier urbain de l'esplanade. Les concertations, les études et les plans ont été réalisés, et les travaux doivent commencer au début de l'année 2020. Actuellement (septembre 2019), de grands panneaux d'affichage présentent en quelques phrases et images de synthèse le projet attendu sur l'esplanade de la Commune de Paris. Le projet correspond avant tout à un besoin de réaménagement lié à l'abandon de l'ancienne gare de bus RATP, déplacée à quelques centaines de mètres.

L'analyse proposée dans l'écrit et le film se concentre avant tout sur les espaces compris dans la structure de la dalle : sur les deux étages surélevés mais aussi aux abords piétonniers. Nous prendrons toutefois en considération l'environnement extérieur de la dalle. Au sein de la dalle, nous appréhenderons en premier lieu les espaces publics extérieurs (esplanade, rues, placettes, etc.). Les espaces ouverts au public « intérieur » de la dalle (le centre commercial, le parking, la gare des bus abandonnées) seront traités de façon secondaire.

#### GRILLE DE LECTURE : UNE GÉOGRAPHIE RADICALE AU CROISEMENT DE L'APPROCHE LEFEBVRIENNE, DE LA GÉOGRAPHIE SOCIALE ET DE LA SOCIOLOGIE INTERACTIONNISTE

Dans les deux supports du mémoire, notre grille de lecture reposera sur la distinction proposée par Henri Lefebvre (1974), considérant une « triplicité de l'espace ». Afin d'analyser la complexité de l'urbanisme de dalle, nous chercherons donc à interroger la dalle successivement comme un espace conçu, un espace perçu, et un espace vécu. Nous présenterons ici ces trois sphères d'analyses distinctement, mais avec la prudence recommandée par Henri Lefebvre : « Une telle distinction doit se manier avec beaucoup de précaution. Elle introduirait vite des dissociations, alors qu'il s'agit au

contraire de restituer l'unité productive » (p.63). Nous mobiliserons toutefois d'autres concepts théoriques pour approfondir certaines réflexions. Nous convoquerons aussi certains auteurs de géographie sociale ou culturelle, ainsi que les auteurs de la sociologie interactionniste.

L'espace conçu, c'est « celui des savants, des planificateurs, des urbanistes, des technocrates » (Lefebvre, 1974, p.48). Sous cet angle, l'espace est la production de dominants, qui appliquent un système de valeurs et de domination. Il nous semble donc essentiel de comprendre l'espace public de dalle comme le résultat et le pourvoyeur d'une idéologie (au sens qu'en donne Jean Claude Barthez, 2001), et donc d'un discours sur les usages attendus et légitimés de l'espace public par les aménageurs.

L'espace perçu appelle à une approche sensible de l'espace. Il s'agit de prêter attention aux sensations et aux perceptions de l'espace physique. L'angle de la perception, du ressenti, paraît d'autant plus important du fait que l'urbanisme fonctionnaliste – auquel appartient l'urbanisme de dalle – a été largement critiqué pour ne pas avoir eu une approche sensible dans la conception concrète de ces espaces. La perception sensible d'un espace est un préalable à la possibilité de son appropriation. Dans cette logique, la géographie sociale a déployé une méthodologie variée et innovante pour développer la manière dont la perception sensible détermine nos conceptions de l'espace. On parle alors « d'espace sensible ». Dans cette logique, l'espace peut aussi être considéré sous l'angle des émotions qu'il peut créer. Comme l'analysent Zimmermann et Toussaint (2001), la projection d'un usage possible de l'espace public est conditionnée par le ressenti de la « crainte », de la « peur » etc. Nous y reviendrons, mais ici l'utilisation des techniques audiovisuelles aura un rôle déterminant pour traiter ces questions.

L'espace vécu est celui « des habitants, des usagers » et s'exprime à travers des images et des symboles (Lefebvre, 1974, p.49). C'est celui des pratiques et des représentations qui les accompagnent. La notion d'espace vécu interroge aussi les questions d'appropriations de l'espace.

Dans une logique relativement proche, Armand Frémont (1976) analyse l'espace comme un « espace vécu », la fois en termes de « perceptions » et de « représentations ». Cette approche à l'échelle de la région peut facilement être appliquée à l'échelle de l'espace public, comme l'a fait Muriel Froment-Meurice dans sa thèse (2016).

Concernant les questions d'appropriation de l'espace public, nous pouvons nous inspirer des travaux de Fabrice Ripoll et Vincent Veschambre (2006). Selon eux, l'appropriation peut aussi être vue comme un rapport de force ou de pouvoir, composé d'une dimension « matérielle » et d'une dimension « idéale ». Encore une fois, « penser en terme d'appropriation de l'espace conduit à envisager l'occupation ou l'usage de l'espace, mais aussi sa production et son détournement, son marquage, sa valorisation ou inversement sa stigmatisation » (Ripoll, Veschambre, 2006, np). Dans cette lecture critique, il est intéressant de voir le lien entre l'appropriation et la question de la « hiérarchie socio-économique », qui instaure une « hiérarchie des espaces habités, et même plus largement pratiqués ». Ainsi, l'appropriation participe à fonder des rapports de pouvoirs sur l'espace, notamment l'espace public.

Michel de Certeau et Pierre Mayol (1980) exposent les stratégies et tactiques de contournement des systèmes spatiaux. Nous nous intéresserons plus précisément aux « stratégies » qui supposent une action de la part des usagers – sujets de vouloir et de pouvoir – dans l’espace et dans le temps, grâce à la pratique quotidienne. De la même manière, nous pouvons aussi nous intéresser à Erving Goffman (1973), pour qui la capacité des individus et des groupes à créer et gérer des « impressions de soi » sur d’autres acteurs permet de déployer des stratégies d’appropriation.

Zimmermann et Toussaint (2001) nous invitent à nous interroger sur le décalage entre les espaces publics produits selon des *a priori* sur les comportements sociaux, et la réalité des pratiques quotidiennes d’appropriation. Selon eux, c’est ainsi que les espaces de type *agora* ou *forum* – très présents dans les grands ensembles ou sur les dalles – ont échoué à créer les sociabilités, les proximités et les formes politiques attendues. De ce fait, les auteurs décrivent l’espace public comme un espace de « stratégie » où s’exercent des pratiques permettant d’interpréter la distance entre l’espace public comme espace conçu par les aménageurs et l’espace public comme espace vécu.

Finalement, la sociologie interactionniste, représentée par Erving Goffman, ou Isaac Joseph, nous semble une clé de lecture intéressante pour appréhender les espaces publics de dalle, en étudiant, à l’échelle micro-géographique, les rapports entre pratiques et espaces. De plus, la méthode interactionniste a particulièrement développé une analyse du déplacement ou de la stagnation des corps dans l’espace public, de leur localisation et des formes d’appropriation et de rapports de pouvoir qu’ils peuvent entraîner. Notons toutefois que la sociologie interactionniste ne met pas les rapports de pouvoir au cœur de sa réflexion.

Proches de cette lecture, nous pouvons aussi nous inspirer des travaux de Jean Christophe Gay (2013), qui analyse les discontinuités spatiales, des éléments humains et urbains à l’origine de cloisonnement, de séparation. Il étudie également les notions de traversée et de franchissement dans les pratiques quotidiennes. Dans le même registre, Xavier Bernier (2013) a étudié l’action de la « traversée » à l’échelle de l’espace public comme un « défi social », interrogeant ainsi le rapport à la mobilité dans l’appropriation de l’espace.

Riches de ces différentes grilles d’analyses, nous chercherons donc à comprendre l’espace public, son appropriation et sa conception, selon une lecture issue de la géographie radicale. Dans la lignée de Lefebvre, et plus précisément de Don Mitchell (2003) concernant les espaces publics, il s’agit de se demander : dans quels buts les espaces publics sont-ils produits, au profit de qui et de quels modes d’occupations ? Don Mitchell (2010) résume ainsi la question de fond qui animera notre recherche : « qui a le droit d’être dans la ville et à quelles conditions ? »

## MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE

Notre démarche consiste donc à lier étroitement l’espace public imaginé, conçu, et l’espace public pratiqué, vécu, perçu, ressenti et représenté. Pour cela, notre méthodologie s’appuie sur des aller-retours permanents entre les documents de programmation, la littérature technique, et une enquête de terrain. Il s’agit de mettre en rapport le discours officiel de la conception de l’espace, et la

manière dont celui-ci est perçu et vécu. Ainsi, le film documentaire a été réalisé entre mai et juillet 2019, en même temps que l'étude des éléments de conceptions des années 1970 et d'aujourd'hui (images d'archives, de prospectives, interview des concepteurs).

Nous avons premièrement réalisé une analyse documentaire et d'archives, des deux « moments » de conception étudiés : celui des années 1970, et celui d'aujourd'hui. Pour les années 1970, nous avons étudié les SDAURP de 1965 et 1976 pour comprendre le contexte de réalisation. Nous nous sommes aussi penchés sur les archives de revue d'architecture et d'urbanisme, les dossiers de ZAC du Centre Urbain Régional, le dossier de réalisation, ainsi que les dossiers d'avant-projet des espaces publics imaginés et/ou réalisés. Ces documents comportent de nombreux éléments iconographiques, plans et dessins de prospectives qui ont été étudiés et intégrés au documentaire. Nous avons aussi analysé la littérature grise, les documents de publicité des promoteurs, qui laissent souvent apercevoir en creux une certaine conception des usages sur les espaces publics. Pour le projet d'aménagement actuel, nous avons utilisé les documents de concertation (à laquelle nous avons assisté, en dehors de l'exercice du mémoire), ainsi que les documents de préfiguration de la part de l'aménageur (SPL), de l'agence d'architecture à la maîtrise d'ouvrage, et l'iconographie qui l'accompagne.

Nous avons aussi réalisé des entretiens pour explorer la conception. Pour l'aménagement ancien, nous nous sommes adressés à Hernan Jara, l'architecte-urbaniste coordinateur du quartier pour EPAMARNE au moment de la construction, ainsi que Xavier Jaupître et Nicolas Mastandreas, deux architectes membres de l'agence chargée de l'aménagement des espaces publics de la dalle par EPAMARNE. Ces derniers n'ont pas participé à la conception, mais ont suivi de près leur collègue Roger Titus, aujourd'hui décédé, qui était le responsable de l'aménagement à l'époque de la construction de la dalle. Chacune de ces personnes a accepté d'être filmée. Pour traiter de la conception actuelle, nous avons rencontré Benjamin Boglio, le responsable du projet à la SPL locale (la SOCAREN), qui a accepté d'être enregistré en audio. Nous avons aussi rencontré le directeur du service de l'urbanisme de la ville, qui n'a pas accepté d'être enregistré. Le choix des enquêtés s'est donc fait par méthode réputationnelle.

Pour questionner les pratiques et les représentations des espaces publics de la dalle, nous souhaitions initialement nous contenter d'une observation externe et d'entretiens. Finalement, le contact avec le terrain, et l'apport de la caméra ont radicalement fait évoluer notre méthodologie, pour aller vers de l'observation participante. Nous ne détaillerons pas ici ce tournant méthodologique, qui est plus longuement traité dans la deuxième partie de ce mémoire écrit. Nous avons toutefois réalisé plusieurs entretiens « classiques », plus ou moins longs avec les usagers de la dalle. Nous avons constitué notre échantillon de façon à représenter au mieux la diversité des usagers de la dalle. Ainsi, nous nous sommes adressés à des habitants adultes et enfants de chacun des bâtiments de logements, des travailleurs des bureaux, des travailleurs et des usagers du centre commercial, à des *dealers* et à des groupes de jeunes du quartier à proximité (le Pavé-neuf) qui « traînent » sur la dalle. Les entretiens ont duré entre cinq minutes et deux heures, et ont parfois pu être filmés. Une majorité des entretiens filmés ont donné lieu à une partie en déambulation, offrant des images d'illustrations, et facilitant les commentaires in-situ. La liste et la description des entretiens se situent dans l'annexe 2.

Enfin, nous avons réalisé des entretiens avec des chercheurs. Ceux-ci auront une double dimension : ils serviront d'entretiens exploratoires, mais serviront aussi à structurer et agrémenter notre documentaire d'un discours académique, et relayer la voix off. Nous avons interrogé Loïc Vadelorge pour la contextualisation historique de la construction des Villes Nouvelles, de Marne-la-Vallée, et du Mont d'Est, ainsi que Virginie Picon-Lefebvre sur l'urbanisme de dalle.

## LE CHOIX DU FILM DOCUMENTAIRE

Nous avons fait le choix, pour ce mémoire, d'utiliser le film documentaire comme outil principal d'enquête et de restitution. Nous prendrons le temps d'une partie entière pour détailler les intérêts méthodologiques liés à la réalisation d'un film documentaire pour une activité de recherche. Personnellement, ce choix a aussi été lié au besoin d'explorer une forme de restitution différente de l'écrit. La vidéo a permis de raconter différemment un sujet que nous avons déjà eu l'occasion de traiter dans des travaux précédemment, où la froideur de la forme écrite m'avait laissé un goût d'inachevé. Il nous semblait que ce terrain et cet angle d'analyse se portaient particulièrement bien au choix du film documentaire. L'espace de dalle nous semblait très esthétique grâce au traitement fin des espaces publics et des matériaux dans l'architecture, et du fait de la puissance visuelle de la mégastructure de dalle et des immeubles qui la recouvrent. Or, ces lieux me semblaient très peu mis en images, rarement photographiés ni même filmés. De fait, la dalle côtoie les espaces d'Abraxas et les arènes Picasso, deux impressionnants ensembles post-modernistes de Ricardo Bofill et Manuel Núñez Yanowsky, qui accaparent toute l'attention audiovisuelle : de nombreux films, clips musicaux, et reportages y sont tournés. Pour ceux qui ne l'utilisent pas, le haut de la dalle apparaît comme un lieu obscur, sale et incompréhensible, dont la méconnaissance accentue la spéculation sur une supposée insécurité. L'envie de réaliser un film documentaire vient aussi du besoin de créer une image audiovisuelle de dalle, proposer un regard sur cet espace ignoré ou méprisé.

Le projet de réaménagement et de destruction partielle de la dalle a pressé et reconfiguré cette envie de réaliser ce film documentaire. Face à la quasi-absence d'images existantes, il s'agissait de créer une mémoire de ces lieux, autant d'un point de vue physique et morphologique, que du point de vue humain. C'est ainsi que nous avons intensément travaillé avec le service des archives de la ville, qui nous a soutenu et aidé dans ce travail, dans l'objectif de constituer cette mémoire audiovisuelle du quartier avant sa destruction. Un morceau de l'histoire de Noisy-le-Grand et de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée s'apprête à disparaître, et mérite de ne pas sombrer dans l'oubli. Notre film et cet écrit, mais aussi un certain nombre des *rushes*, des images d'archives trouvées, ont aussi vocation à être déposés aux archives de la commune.

## POSITIONNEMENT ET ORGANISATION DU MÉMOIRE ÉCRIT

Ce mémoire écrit aura donc un positionnement particulier par rapport au film documentaire. C'est bien le film qui représente le corps central de la démonstration. L'écrit permet d'étendre certains éléments de la réflexion difficilement présentables en film, comme la réflexion théorique par

exemple. Ce support aura aussi pour tâche d'offrir un retour réflexif sur la pratique du film documentaire en tant qu'outil d'investigation et outil de restitution. Ainsi, nous nous attarderons sur les différentes thématiques abordées dans le film et la question de leur traitement audiovisuel. Il nous permettra de justifier nos choix de réalisation, et de nous intéresser aux difficultés et aux limites rencontrées pour aborder certaines thématiques. Enfin, cet écrit servira à évoquer, ou faire parler tout ce qui n'a pas pu être montré, ou tous ceux qui n'ont pas souhaité s'exprimer devant la caméra.

La première partie de ce mémoire écrit sera dédiée à la présentation des réflexions théoriques qui ont servi de point de départ au film. Nous y exposerons un état de la littérature sur la mobilité et l'immobilité, mais aussi sur les espaces publics de villes nouvelles et l'urbanisme de dalle. Cette première partie nous permettra d'exposer les problématiques et les hypothèses qui ont structuré notre recherche. La deuxième partie sera l'occasion d'une réflexion générale sur la place du film documentaire en géographie et en aménagement. Nous présenterons alors notre méthodologie de recherche et un retour réflexif sur l'expérience de l'utilisation de l'audiovisuel comme outil de recherche pour notre sujet.

Les parties suivantes constitueront des éclairages plus précis sur les différentes parties du film pour discuter en profondeur certaines des problématiques qui y sont soulevées, et traiter de leur mise en scène audiovisuelle. La troisième partie proposera une approche historique et morphologique, pour comprendre la constitution d'un espace destiné à l'immobilité. Dans la quatrième partie, nous analyserons la représentation des pratiques de mobilités et d'immobilités, et l'audiovisibilité de ces usages spécifiques de l'espace public. Enfin, la dernière partie de ce mémoire écrit soulignera les enjeux d'appropriation et de négociation de l'espace public, pour comprendre le réaménagement morphologique de la dalle de Mont d'Est au service de la mobilité, et sa représentation audiovisuelle dans le film documentaire.

## **PARTIE I - APPROCHE THÉORIQUE**

### **L'URBANISME DE DALLE, COMME POSITIONNEMENT SUR LA MOBILITÉ ET L'IMMOBILITÉ DANS L'ESPACE PUBLIC**

L'urbanisme de dalle, comme celui de Noisy-le-Grand Mont d'Est, est issu d'une importante réflexion théorique constituée au cours du XXe siècle. Les dalles construites dans le cadre de l'aménagement des villes nouvelles héritent de décennies de réflexions sur l'espace public et la notion d'urbanité. Les aménageurs des quartiers de dalles livrent par conséquent un positionnement sur les pratiques de mobilité ou d'immobilité dans les espaces publics témoignant d'une certaine vision de l'urbanité à la fin des Trente Glorieuses. Une des premières impressions à l'exploration du quartier du Mont d'Est relève de la surprise d'un lieu où les espaces d'immobilités sont omniprésents : chaque banc, sculpture, rebord, semble être fait pour l'ancrage. Avant de commencer notre film, il nous a paru nécessaire d'approfondir, d'un point de vue théorique, quels liens unissent la mobilité, la réflexion sur les espaces publics, et l'urbanisme de dalle dans les villes nouvelles. Les réflexions qui suivent ont donc servi de point de départ au film documentaire, et nous ont permis d'orienter en amont notre recherche. Dans le film *Ça bouge pas*, ce regard théorique est partiellement apporté par la voix off, et par les interviews de Loïc Vadelorge et Virginie Picon-Lefebvre, qui interviennent en première et troisième partie.

Après un état de la littérature sur l'espace public et la mobilité (première partie) et sur l'urbanisme de dalle dans le contexte des villes nouvelles (deuxième partie), nous énoncerons la problématique et les hypothèses de recherches qui ont animé la réalisation du documentaire (troisième partie).

#### **I. INTERROGER L'ESPACE PUBLIC AU PRISME DE LA MOBILITÉ ET DE L'IMMOBILITÉ**

En s'inspirant de plusieurs auteurs, issus de la géographie, de la sociologie, de l'histoire de l'architecture ou de l'urbanisme, nous définirons ici les éléments théoriques qui structureront notre travail. Nous chercherons ainsi à identifier les liens unissant la « mobilité » et la conception des formes urbaines et de l'espace public.

##### **A. LES REPRÉSENTATIONS DE LA MOBILITÉ ET SES FORMES URBAINES**

La mobilité constitue un thème de recherche ayant connu une récente inflation. Nous retiendrons ici la définition proposée par Nadine Cattan, selon qui la mobilité doit s'appréhender au sens large, en tant que « globalité englobant le mouvement lui-même, tout ce qui le précède, l'accompagne et le prolonge ». La mobilité spatiale doit être analysée comme une dimension structurante de la vie sociale, et plus « qu'une liaison entre un point de départ et de destination » (Cattan, 2012).

Autant en géographie qu'en sociologie ou en urbanisme, le monde académique s'accorde globalement sur le constat d'une amplification des comportements de mobilité dans l'espace. Par ailleurs, la mobilité est appréhendée comme un phénomène sociologique et économique, dont il convient d'analyser pleinement les conséquences des évolutions. Mimi Sheller et John Urry (2006) ont ainsi imposé la notion d'un *mobility turn*, afin d'explicitier l'importance des mutations qu'impliquent le développement du mode de vie « mobile » et les représentations qui vont avec. Nous étudierons ici l'importance des représentations de la mobilité à l'échelle urbaine, puis à l'échelle de l'espace public.

À l'échelle urbaine, plusieurs auteurs démontrent le lien entre le type d'organisation socio-économique d'une société et ses formes spatiales : chaque système est porteur d'une organisation spatiale – et urbaine – particulière. C'est principalement Manuel Castells (1999), qui structure le plus solidement cette pensée, en interrogeant la place du flux dans l'élaboration des formes urbaines. Dans une série de trois ouvrages, il dépeint la morphologie actuelle de la société qui serait structurée par la « mise en réseau » généralisée. Cette société en réseau, aurait donc pour forme spatiale des « espaces de flux », qui se retrouveraient dans l'architecture ou le *design* urbain alors enclins à redéfinir leur forme et leur fonction, pour créer les conditions de la société en réseau. Selon Gilles Delalex (2000), la réflexion de Castells peut être prolongée par la notion de « *motion* » de Greg Lynn, qui insiste sur la capacité du flux à déformer l'espace physique, par l'action de l'architecte et de l'urbaniste. Finalement, Marc Wiel (2001) résume bien cette idée : « la forme de la ville et la mobilité sont en interaction permanente ».

Plus récemment, Max Rousseau (2008) a montré l'évolution du rapport de nos sociétés à la mobilité (au sens du déplacement physique), en passant d'un modèle fordiste (régime d'accumulation fixe du capital) à un modèle post-fordiste de production (régime d'accumulation flexible du capital). Au-delà de la question morphologique, Max Rousseau insiste sur les questions d'ordre représentationnel de la mobilité. En effet, les changements socio-économiques affectent alors la signification de la mobilité et les représentations collectives liées au mouvement (ou de son opposé : la stagnation). L'auteur montre la construction d'une régulation des déplacements de la main d'œuvre, constituant l'immobilité spatiale comme norme sociale dominante à l'ère fordiste. L'individu mobile, le vagabond, est désigné comme l'ennemi. Dans l'ère post-fordiste, la mobilité et la flexibilité spatiale des travailleurs est célébrée comme caractéristique de la post-modernité. Le corps immobile – quelle que soit l'échelle –, le « zonard », devient le nouvel *outsider*. François Ascher (2006), fixe même « l'hypermobilité » comme l'élément constitutif de la société « hypermoderne ». Selon Rousseau, cette nouvelle ère se traduit par l'évolution de l'aménagement des villes, de façon à « faire la guerre » aux corps immobiles qui perturbent les espaces de flux traversant la ville. En s'intéressant aux représentations et aux corps, les deux auteurs précédemment cités touchent la question de la mobilité à l'échelle de l'espace public. Nous pouvons toutefois nuancer les propos de ces auteurs. Leur analyse semble manquer d'interroger une immobilité qui peut être parfois valorisée : celle des enfants jouant dans les parcs, des personnes âgées se reposant sur les bancs, du rêveur, du flâneur, les clients d'une terrasse de café. Muriel Froment-Meurice (2016) a, quant à elle, explicité plus précisément l'immobilité comme vecteur de ségrégation, lorsque celle-ci est rattachée à d'autres formes de marqueurs sociaux-économiques sources de

discriminations. Il peut alors s'agir de l'âge, du sexe, de la classe, et d'autant de facteurs participant à la construction d'une « indésirabilité » des corps – souvent fixes – dans l'espace public, qu'il faut « mettre en circulation ». Ainsi, si tous les individus stagnants ne sont pas priés d'être obligatoirement mobiles (puisque une certaine forme d'immobilité est encouragée), ceux associés à la déviance ou à l'insécurité sont priés de circuler, et de ne surtout pas s'ancrer. La notion de « légitimité » est donc centrale dans le rapport à la mobilité et à l'immobilité dans l'espace public.

Ainsi, nous constatons un changement paradigmatique qui a bouleversé notre conception de la mobilité au cours de la seconde moitié du XXe siècle ; ce nouveau paradigme a radicalement transformé la ville à toutes les échelles. La plupart des auteurs précédemment cités portent un regard critique sur ces évolutions, qui seraient responsables d'une disparition de la possibilité « d'ancrages » dans l'espace urbain. Selon Gilles Delalex : « Les pratiques économiques et sociales de la société en réseau s'inscrivent dans une dualité flux – lieux, au travers de laquelle l'espace global de flux s'opposerait à l'organisation spatiale historiquement enracinée de notre expérience commune : l'espace du lieu ». Toutefois, il existe aussi des visions plus positives de la « société en réseau ». C'est le cas de la pensée de Nathalie Ortar, pour qui « la mobilité peut être une forme d'ancrage » (cité par Brevet, 2008), où encore Jean-Didier Urbain (cité par Brevet, 2008) qui décrit l'importance de pôles structurant les flux comme lieux d'ancrages. Dans cette même logique, Jean-Baptiste Frétegn (2011) analyse comment les espaces et structures de mobilités peuvent devenir des espaces d'appropriation. Quoi qu'il en soit, c'est désormais dans les espaces de flux que l'urbanité semble possible et les réflexions sur l'élaboration d'une urbanité stagnante et spatialement déconnectée des flux semblent disparaître.

## B. QUESTIONNER LA CONCEPTION DES ESPACES PUBLICS

La notion d'« espace public » ou d'« espaces publics » a émergé au cours des années 1960-1970, et n'a cessé de se développer jusqu'à aujourd'hui, pour devenir une « quasi-doctrine en aménagement » (Toussaint, Zimmermann, 2001). Il s'agit d'une notion de plus en plus polysémique (Fleury, 2010), à la fois métaphorique (synonyme de débat public) et matérielle (espaces géographiques de rencontres et d'interaction). La notion – au sens politique – émerge dans les années 1960 avec les écrits d'Hannah Arendt (1958) et Jürgen Habermas (1962) pour désigner un espace abstrait et non-ancré où la « sphère publique » peut se créer. Puis, dans les années 1970, on observe un glissement sémantique de la notion, progressivement utilisée pour désigner un espace matériel, avec des pratiques particulières. Cette filiation entre la philosophie politique et les études urbaines est toutefois mise en cause par certains auteurs, comme François Tomas (2001). Selon lui, c'est une mauvaise traduction de son ouvrage *Öffentlichkeit* (signifiant « sphère publique », traduit par « espace public »), liée à un contexte de crise et d'interrogation sur les espaces publics (places et rues), qui a créé cette confusion. Toutefois, pour Thierry Paquot (cité par Tomas, 2001), même si l'évolution du mot naît d'une erreur du monde académique, la notion s'en est suffisamment imprégnée pour être considérée comme issue d'une réelle rencontre sémiologique dans la pratique.

L'intérêt croissant pour l'espace public à partir des années 1970 semble donc s'inscrire dans un modèle plutôt « culturaliste », à la recherche d'un mode de vie et des sociabilités dites traditionnelles. François Tomas montre qu'au-delà de cette dispersion épistémologique, le développement de l'intérêt porté à l'idée d'« espace public » est fortement lié à un sentiment de « crise de l'espace public ». Ainsi, « lorsque certains auteurs éprouvèrent le besoin de créer le concept d'espace public pour désigner sous un même terme l'ensemble des lieux où les citoyens se croisent et se rencontrent, c'était pour en annoncer la prochaine disparition » (Tomas, 2001, p.75). Plusieurs auteurs, comme Jane Jacobs (1961), Aldo Rossi (1966) ou Henri Lefebvre (1968), développent une critique de l'urbanisme moderne et fonctionnaliste, considéré comme responsable de la destruction des espaces publics traditionnels (places, rues, avenues, squares et jardins). Plus globalement, le constat d'une « crise des espaces publics » au sens urbanistique s'est fondu dans celui d'une crise plus générale de la société occidentale et de son « espace public » au sens immatériel du terme (Tomas, 2001). Ainsi, si l'on reprend la grille de lecture de Françoise Choay (1965), la réflexion sur les espaces publics issue des années 1960 – 1970 semble globalement correspondre aux modèles culturalistes : l'espace public y est perçu comme le cœur de l'urbanité basée sur une vision traditionnelle et relativement conservatrice.

Cette histoire épistémologique nous permet de bien comprendre le poids idéologique que portent les espaces publics urbains. Pour Bruno Voisin (2001), penser un espace public suppose de « statuer sur la ville », c'est à dire de « redéfinir un certain mode de consommation de la ville, un mode d'habiter et un type de partage des espaces extérieurs ». L'espace public propose alors une offre pratique pour déterminer des usages. Selon Jean-Claude Barthez (2001), l'espace public doit s'appréhender comme le résultat pur et simple d'une « idéologie », qui porte alors en elle une vision particulière, cherchant à faire advenir un ordre social, par un projet spatial. Dans le prolongement de cette pensée issue de la géographie critique et radicale, Jean-Claude Barthez voit l'aménagement des espaces publics comme « la mise en scène des usages dominants », au service « des rapports de dominations qui s'instituent au travers de l'imposition de comportements licites dans les espaces ». En d'autres mots : « l'idéologie institue, à travers les usages [attendus] de l'espaces, des rapports sociaux » (Barthez, 2001, p.101). Dans le même sens, David Sibley (cité par Froment Meurice, 2016) lit la conception de l'espace public – entre autres – comme « un discours sur l'inclusion et l'exclusion exprimé par les formes spatiales à toutes les échelles ».

### C. APPRÉHENDER L'UTILISATION DE L'ESPACE PUBLIC PAR LE RAPPORT À LA MOBILITÉ

La question de la mobilité et celle des espaces publics que nous avons jusque-là traitées séparément sont en fait liées dans la plupart des travaux, la première étant centrale dans la conception idéologique de la seconde.

Selon Diaz Pedregal et Richard Sennett (cités par Tomas, 2001), l'urbanisme fonctionnaliste – au service du capitalisme économique – serait responsable de la dégradation des espaces publics au bénéfice du mouvement motorisé, de la rapidité. Dans les années 1990, le constat s'aggrave et la critique s'intensifie contre le fonctionnalisme, comme l'expriment les urbanistes du Grand Lyon en

1995 : « Trop longtemps régie par les seules contraintes des déplacements, la ville a déployé une conception fonctionnaliste des espaces publics, négligeant souvent le fait qu'il s'agissait de lieux de vie, tout en bouleversant les données de leurs vocabulaires traditionnels » (cité par Tomas, 2001). Ainsi, dans l'analyse de l'urbanisme moderne, la mobilité motorisée est vue comme la source de destruction de l'espace public – au sens que lui donnent l'urbanisme et la philosophie politique.

Cependant, l'analyse de l'espace public met aussi la question de la circulation et de la mobilité des corps au cœur des analyses sur son appropriation, sa gestion, ou sa négociation. Dès 1961, Jane Jacobs soulignait l'importance de la circulation dans l'espace de la rue comme manière de sécuriser l'espace public par la célèbre formule « *Ballet on the sidewalk* ». La sociologie urbaine – et plus précisément la sociologie interactionniste sous l'impulsion d'Erving Goffman (1973) puis d'Isaac Joseph (1998), s'attarde aussi à décrire la place (sociale et spatiale) de chacun dans l'espace public. Dans l'élaboration d'un « dispositif de dramatisation de l'intersubjectivité pratique qui mobilise toute une série d'artefacts et d'équipements de la pensée et de l'activité » (Joseph, 1998, p.14) : la mobilité dans l'espace public met en scène des rituels d'expositions et d'évitements. En tant qu'espaces de co-présence d'une pluralité d'individus et de groupes, les espaces publics constituent alors comme une « scène » avec ses « coulisses ». Cette grille de lecture a été reprise par plusieurs auteurs travaillant sur la micro-sociologie des espaces publics. Michel Kokoreff (1993 et 2001) et Odile Steinauer (2001), ainsi que Jérôme Boissonade (2001) analysent les formes et les espaces d'agrégation et de stagnation collective (souvent juvénile), comme une manière de s'approprier l'espace, d'en faire un territoire avec des ressources spécifiques. Sophie Rouay Lambert (2001) et Aline Tilman (2015) étudient les espaces de stagnation et les formes d'appropriation d'un point de vue individuel, sur différentes figures immobiles (les SDF pour Sophie Rouay Lambert ; mais aussi les « déments », « mendiants », « transparents », « alcooliques », etc. pour Aline Tilman). Dans les deux cas, ces travaux montrent le rapport particulier entretenu par les individus et les groupes immobiles (souvent déviants ou marginaux) face aux espaces et micro-espaces de mobilités. Ces « immobiles » négocient leur place entre intimité et proximité des espaces de flux. Le choix des espaces de stagnation se fait donc au prisme d'une recherche d'intimité – permettant la constitution d'un « espace intime de projection » (Rouay-Lambert, 2001) –, et d'un besoin de visibilité et d'accessibilité aux flux – considérés comme des ressources (économiques, sociales, psychologiques, etc.). Isaac Joseph identifie aussi l'importance des éléments physiques dans l'espace public qui peuvent être créateurs d'ancrages et d'immobilités (Joseph, 1998). En opposition aux « lieux-mouvements », la « prise » (quelle que soit sa forme : un banc, une œuvre, un escalier, un trottoir) constitue le socle d'une hospitalité de l'espace urbain pour accueillir une variété d'usages, dont les usages immobiles. Si elles sont source d'un sentiment d'insécurité pour les individus mobiles, certaines de ces prises constituent des lieux de rassemblement en offrant une série de dispositifs permettant son appropriation, et rendent possible une « confiance » avec le milieu (offrant un cadre, des habitudes), permettant une utilisation immobile de celui-ci.

Toutefois, il est important de revenir sur les représentations des pratiques d'immobilités, et sur les processus d'altérisation qui en résultent. L'immobilité peut perturber les normes et pratiques dominantes de l'espace public. En effet, l'une des principales normes identifiées par Erving Goffman est celle de l'« inattention civile » : un des « rites d'interactions » supposant un effort –

voire une démonstration – d’inattention, pour montrer un engagement minimal dans l’espace intime d’un individu. Selon Aline Tilman, Michel Kokoreff ou encore Sophie Rouay Lambert, certains groupes ou individus immobiles vont chercher l’interaction avec les personnes mobiles – pour différentes raisons – et ainsi mettre à mal la norme de l’inattention civile. Ainsi, les comportements déviant et parfois provocateurs des individus immobiles participent à la construction d’une image et de représentations négatives de l’acte de l’immobilité dans l’espace public, participant à sa dépréciation lorsqu’elle est associée à des populations par ailleurs discriminées. C’est d’ailleurs la grille de lecture utilisée par Muriel Froment Meurice dans sa thèse. Selon elle, la valorisation actuelle des espaces publics accentue les processus d’exclusion des groupes et des individus ne correspondant pas aux normes en vigueur dans l’espace public. La sur-attention récente portée aux espaces publics a engendré une lutte de plus en plus importante face à ce qu’elle a nommé « l’indésirabilité ». L’auteure montre que – parmi d’autres facteurs – l’immobilité de populations discriminées est délégitimée par les pouvoirs publics, via leurs interventions sur les espaces publics : les cibles des politiques d’aménagements et de gestions des espaces urbains sont « les usagers qui se déplacent, consomment, et se divertissent, dessinant en creux les usagers indésirables » (Froment-Meurice, 2016, p.41). C’est la sédentarité de certains individus ou groupes qui les distingue comme indésirables. Les pouvoirs publics cherchent donc à « mettre en circulation » les « indésirables », soit par des interventions sur l’espace urbain (retrait des « prises »), soit par des processus de filtrages et de contrôles dans un but de sélection et de régulation. Dans sa thèse sur l’espace des aéroports, Jean-Baptiste Fretigny (2013) montre bien comment les différences d’appropriation des lieux de mobilités ou d’immobilités participent à une ségrégation à l’échelle micro-géographique.

L’approche de l’espace public par la mobilité nous permet donc de mieux appréhender l’espace public. Face aux idéalités attachées aux principes de l’espace public, les pratiques de mobilités et d’immobilités, par la rencontre, l’évitement, ou la confrontation, font émerger des interprétations différentes, des rapports de forces parmi ses usagers. Nous obtenons alors deux visions antagonistes de l’espace public : celle d’un lieu facteur de vivre ensemble, d’intégration et de lien social, puis celle d’un lieu où s’expriment – voire se créent – les mécanismes de distinction, de marginalisation, et d’exclusion.

Au regard de ces différentes clés d’analyses, nous chercherons désormais à comprendre les espaces publics de villes nouvelles, et plus précisément ceux de l’urbanisme de dalle, comme une expression architecturale qui nous permet de saisir un positionnement particulier de la mobilité et de l’immobilité dans un lieu et à un moment donné.

## **II. RÉFLEXION THÉORIQUE ET HISTORIQUE SUR L’URBANISME DE DALLE DANS LE CONTEXTE DE VILLE NOUVELLE**

Nous l’avons vu, au cours des années 1960-1970 plusieurs bouleversements politiques et épistémologiques s’opèrent autour des questions de mobilité et d’espaces publics. Ces notions sont intrinsèquement liées et les réflexions que nous venons d’évoquer vont non seulement imprégner le

débat autour de l'aménagement des villes nouvelles, mais aussi en déterminer les formes urbaines. En 1965, Paul Delouvrier et le District de la Région de Paris adoptent le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région de Paris (SDAURP). La construction de « villes nouvelles » pour contenir et restructurer la banlieue parisienne donne lieu à d'intenses débats et à de nombreuses productions scientifiques pour figer une certaine image de la mobilité (à toutes les échelles) et de l'espace public. Les conceptions des cinq villes nouvelles d'Île-de-France ont toutes lieu entre les années 1965 et 1973, précisément au moment des grandes transitions paradigmatiques que nous avons relevées précédemment. C'est ce qu'a relevé le programme interministériel d'Histoire et d'Évaluation des villes nouvelles française, entre 2003 et 2005. Selon le rapport de synthèse de l'atelier IV « Architecture, formes urbaines et cadre de vie » (2005), l'urbanisme de la ville nouvelle a accompagné l'éclosion de la notion « d'espace public » et a participé à sa fixation sémantique.

#### A. L'URBANISME DE DALLE : METTRE DU CULTUREL DANS LE FONCTIONNEL

À l'échelle de l'agglomération ou de la ville nouvelle, Clément Orillard et Antoine Picon (2012), décrivent la volonté de créer, dès le début des années 1960, de nouveaux « centres urbains » denses et structurants en banlieue, qui pourraient s'articuler avec des quartiers résidentiels et plus aérés. Ce projet est étroitement lié avec l'idéologie de l'automobile et de la mobilité. La ville n'est plus pensée à l'échelle pédestre, mais à l'échelle de l'automobile ou du transport en commun urbain. Ainsi, les villes nouvelles – et Marne-la-Vallée en est un parfait exemple – sont conçues autour de différents centres urbains importants, particulièrement bien reliés par les infrastructures automobiles et le nouveau Réseau Express Régional. En ce sens, la ville nouvelle semble être pensée comme un espace de flux.

Mais paradoxalement, une autre vision se superpose à une échelle plus fine. Arlette Hérat (2005) montre que la conception des espaces publics des villes nouvelles est confiée à une jeune génération d'architectes. Pour ces derniers, « le passage à la dimension opérationnelle va pouvoir donner corps à une ville [...] fondée sur : un idéal (le droit à la ville de Lefebvre), un rejet (celui des grands ensembles) et une nostalgie (la ville ancienne) » (Programme interministériel d'Histoire et d'Évaluation des Villes Nouvelles française, 2005, p.10). Ainsi, les espaces publics – en dehors des espaces dédiés à la voiture – sont pensés selon un idéal d'urbanité, de proximité, comme créateurs d'échanges, de convivialité et de sociabilité, et sont donc forcément pédestres. À l'échelle de l'espace public – et uniquement à cette échelle –, la ville nouvelle se conçoit alors comme un espace d'ancrage, de stagnation, comme ont pu l'être les rues et les places de la ville traditionnelle, c'est à dire pré-fonctionnalistes, sur le modèle de l'urbanisme culturaliste.

L'époque des villes nouvelles constitue donc un épisode spécifique de l'histoire de l'aménagement du point de vue théorique, par la cristallisation de la notion d'espace public. Mais Loïc Vadelorge (2005) a montré que le programme des villes nouvelles a aussi été un moment d'innovation pour l'aménagement français du point de vue financier et opérationnel. Il a donné lieu à des investissements publics exceptionnels, et à la création des « Établissements Publics

d'Aménagement ». Ces transformations profondes de l'urbanisme, alliées aux progrès de l'ingénierie architecturale et urbaine, vont alors accoucher de nouvelles formes urbaines. Parmi elles : les « dalles ». Nous retiendrons ici la définition de « dalle » proposée par André Prothin, premier directeur de l'EPA de la Défense : « Un sol artificiel à l'usage exclusif des piétons et constituant le rez-de-chaussée de la future ville » (cité par Picon-Lefebvre, 2003, p.42)

L'urbanisme de dalle peut être envisagé comme une manière de concilier deux conceptions de l'espace urbain et des mobilités. Dans plusieurs articles, Virginie Picon-Lefebvre (2001 et 2002) rappelle les origines de l'architecture sur dalle, imaginée au début des années 1920 comme un dispositif de séparation des circulations, cherchant à apporter une solution définitive au danger associé au développement de l'automobile, et à éviter le ralentissement des voitures lié à leur cohabitation avec les piétons. À travers les écrits théoriques de Le Corbusier (1957) et le Rapport Buchanan (1964), l'urbanisme de dalle s'est progressivement imposé en France et en Angleterre comme une forme urbaine permettant – enfin – la constitution d'une ville correspondant à l'imaginaire moderniste. La construction de dalles en France se fera des années 1950 jusqu'à la fin des années 1970, et tout particulièrement pendant la période de construction des villes nouvelles. Mais « les aspirations nostalgiques qui s'expriment après mai 68 puis au moment de la crise du pétrole, vont déboucher sur un retour aux objets et aux espaces plus traditionnels, jugés authentiques » (Picon-Lefebvre, 2001). Ces considérations vont alors se traduire par des formes urbaines particulières sur le sol artificiel surélevé, désormais réservé à l'usage exclusif des piétons. Les vitesses sont alors hiérarchisées verticalement : au niveau du sol, la rapidité et les flux sont encouragés ; aux niveaux supérieurs, la lenteur et la stagnation sont sollicitées pour créer du lien social et le vivre ensemble attendu de l'urbanité. Si nous reprenons la grille de lecture de Marc Wiel (2001), nous pouvons appréhender la dalle comme une manière de faire cohabiter une vision culturaliste et une vision fonctionnaliste de la ville. Alors que ces deux visions semblaient définitivement opposées depuis l'arrivée de la vitesse dans la ville, l'urbanisme de dalle peut être considéré comme une tentative de « remettre du culturel dans le fonctionnel, remarier les deux, en gardant un rapport au futur » (Wiel, 2001, p. 176). Pour reprendre les mots de Loïc Vadelorge en interview<sup>2</sup>, la dalle incarne « le recouvrement de deux époques culturelles de l'histoire de l'architecture ». L'urbanisme de dalle va alors correspondre à ces représentations dichotomiques de la mobilité et des espaces publics à cette époque. Si nous reprenons la grille de lecture de Max Rousseau, l'urbanisme de dalle correspond à un moment précis de l'histoire des mobilités. Alors que les années 1970 ne correspondent pas totalement à l'adoption d'un régime de flexibilité du capital, la mobilité est déjà une valeur et une culture importante grâce à la liberté qu'elle offre, mais elle ne discrimine pas encore l'immobilité des corps dans l'espace. L'urbanisme de dalle résulte donc d'une conception intermédiaire de la mobilité, un entre-deux, qui laisse encore une place importante (et surélevée) à la stagnation et à l'ancrage, loin des espaces de flux.

---

2 Loïc Vadelorge, Historien contemporain, interview réalisé le 12 mars 2018

## B. LES ESPACES PUBLICS DE DALLE : UN *ERSATZ* D'ESPACE PUBLIC ?

Toutefois, la conception d'ordre « culturaliste » de la dalle n'est que très peu reconnue par la recherche actuelle. Il est souvent reproché à l'urbanisme de dalle de n'avoir pas obtenu, voire n'avoir jamais vraiment souhaité la réalisation d'espaces publics comme lieux de convivialité et de stagnation. Selon Bruno Voisin (2001), la distribution fonctionnelle des espaces et la temporalité de la mobilité automobile n'ont pas pu être compensées par le principe urbain des dalles. Selon lui, « l'urbanisme de dalle ne produit qu'un *ersatz* d'espace public ». La dalle, en tant que superstructure, fait apparaître de manière très impressionnante une conception techniciste de l'espace public. Le rapport d'évaluation des villes nouvelles de 2005 montre bien comment les espaces publics des villes nouvelles (et l'urbanisme de dalle en est sûrement un des meilleurs exemples) ont été des projets techniques, au détriment du politique. Ces espaces publics ont été pensés selon le modèle du quartier de la ville industrielle, marqué par la centralité, alors que les espaces urbains sont de plus en plus marqués par la mobilité, avec des pratiques de plus en plus décentralisées. Ainsi, selon François Tomas (2001, p.78), « les espaces publics, en particulier sur dalle, conçus pour les nouvelles zones urbanisées, ne parvenaient pas, malgré le nom de *forum* ou *d'agora* dont on les affublait, à satisfaire les citoyens ». Ces éléments archétypaux de l'espace public antique illustrent bien la recherche idéalisée de l'espace public tel que se le représentent les acteurs de l'aménagement des années 1960 et 1970. Plus radical, le sociologue Richard Sennett dénonçait dès 1977 la dalle de la Défense comme « un lieu qu'on traverse, et non un lieu où l'on reste », sans même chercher à interroger le travail sur l'espace public qui y est produit. La dalle est simplement considérée comme « un dérivé du mouvement » (cité par Tomas, 2001, p.77) – une vision réductrice au vu de ce que nous venons d'analyser. La pluralité des « dalles » et des types d'aménagement de leurs espaces publics peut expliquer une tendance de la recherche à nier la présence et l'élaboration attentionnée des espaces publics sur dalle. La Défense, souvent évoquée par ces auteurs, constitue en effet une dalle aux espaces publics particulièrement lissés, où le mobilier urbain incite très peu à la stagnation. Jean-Claude Barthez rappelle bien la présence notable d'espaces publics savamment aménagés au sein de ces espaces fonctionnalistes. Toutefois, il s'accorde avec les autres auteurs pour préciser que pour ces espaces, « la prise en compte du social n'est jamais plus qu'un alibi quasi publicitaire, un masque, un écran de l'idéologie, plutôt qu'un souci réel d'intégrer les manières d'être et de faire dans l'espace » (2001, p.102).

Au-delà de l'analyse de la conception des espaces publics sur dalles, les travaux analysant les usages actuels sont rares, sauf quand il s'agit de dénoncer l'inexistence ou l'impossibilité de formes d'appropriation (on pense, par exemple, aux travaux de Richard Sennett ou François Tomas précédemment cités). Toutefois, l'article de Guénola Capron et Pedro José García Sánchez (2002) constitue une ressource bibliographique privilégiée pour notre travail. En effet, il s'agit d'un travail d'analyse micro-géographique de l'utilisation de l'espace sur dalle, affirmant la possibilité de l'analyser comme un « lieu », par opposition aux « non-lieux » anthropologiques (Augé, 1992). Les auteurs cherchent à appréhender la dalle comme un « territoire », en étudiant ses usages (avec un intérêt marqué pour le déplacement ou la stagnation dans ces usages), ainsi que les représentations

(« images ») qui sont rattachés à l'espace de dalle et ses pratiques. Nous tâcherons de reproduire cette démarche et cet intérêt – trop rare – pour les formes d'appropriations des espaces publics dans notre analyse du quartier du Mont d'Est.

Le faible intérêt voire le mépris porté par le monde académique pour ces espaces publics et ses formes d'appropriation nous ont incité à questionner la dalle différemment. Il nous a semblé que certaines approches pouvaient parfois disqualifier cet espace public du fait de ses usages, principalement jugés comme dysfonctionnels. Dans nos intuitions et nos premières observations, il nous est d'abord apparu qu'une certaine « vie » urbaine existait au Mont d'Est. Dans ce sens, l'usage du film nous a permis d'apporter la « preuve » visible de l'existence d'une appropriation riche et intense de l'espace public en question. Cette preuve audiovisuelle, souvent plus percutante qu'à l'écrit, permettait alors de poser autrement les problématiques liées aux questions de conceptions et de pratiques de l'espace public. En effet, ce film imposera une façon plus intime d'aborder le terrain que représente la dalle du Mont d'Est – l'introduction de la caméra nécessitant un rapport étroit aux enquêtés. Par ailleurs, nous veillerons à ce que cette proximité avec l'objet d'étude empiète le moins possible sur la recherche de scientificité dans notre démarche.

## ENCADRÉ 1 : LA CATÉGORISATION « MOBILE » ET « IMMOBILE »

Dans le cadre de ce mémoire écrit, nous serons amené à traiter de populations « mobiles » et d'« immobiles ». Cette catégorisation apparaît moins radicalement dans le film documentaire, où la vidéo oblige une polysémie réduisant la possibilité de catégorisation. Toutefois, à l'écrit nous nous permettrons de parler de « mobiles » et d'« immobiles » comme types d'usagers, nous autorisant à analyser la conception de l'espace public, ses usages et ses représentations. Nous réutilisons partiellement la typologie proposée par Aline Tillman (2015) pour distinguer « mobiles » et « immobiles ». Les mobiles justifient principalement leur présence dans l'espace public par « un projet de déplacement », alors que la présence des immobiles n'est pas justifiée par « l'intention de se mouvoir », mais plutôt de « s'établir dans le lieu [...] durant un certain temps (plusieurs dizaines de minutes, plusieurs heures) ». Pour Aline Tillman, il s'agit donc d'une catégorisation liée à l'observation d'une situation donnée. Nous estimerons que cette pratique constitue un marqueur social suffisamment important pour considérer comme « mobile » un employé de bureau s'asseyant quelques instants sur un banc. Notre catégorisation « mobile » ou « immobile » dépasse donc l'observation à un instant T, et s'étend sur une temporalité d'observation plus longue. Nous nous appuyons donc principalement sur le temps passé sur les espaces publics, et la récurrence des pratiques d'ancrages.

Celle qu'on désignera comme « mobile » est une personne qui se trouve la plupart du temps en mouvement dans l'espace public du Mont d'Est. Il peut s'agir de travailleurs, ou d'usagers des différents équipements du quartier. Un mobile peut alors être considéré comme un individu répondant à des normes standard dans ses pratiques de l'espace public, répondant à la plupart des rites d'interactions. Nous l'avons dit, un « mobile » n'est toutefois pas en permanence en mouvement dans l'espace. Il peut s'immobiliser le temps d'une pause repas, mais le plus souvent l'immobilisation d'un mobile sur la dalle se fait sur des espaces privés, comme les différentes terrasses que comportent la principale esplanade. Souvent, un mobile inscrit son passage sur la dalle dans des mobilités à une plus grande échelle, qui dépasse le quartier.

Celle qu'on désignera « immobile » est une personne qui se trouve la plupart du temps dans un état stationnaire sur l'espace public du Mont d'Est. Il peut s'agir d'adultes discutants de longues heures, de femmes vendant de la nourriture, de « groupes de jeunes » qui « traînent » toute la journée dans le quartier. Les immobiles sont souvent considérés comme « indésirables », et ne répondant pas à certains rites d'interactions. Un immobile n'est pas obligatoirement stagnant et assis, il peut se déplacer, être debout, faire des tours de vélo, de trottinette ou de scooter. Sa caractéristique est donc de rester sur la dalle sur le temps long, même s'il s'y déplace. Les enfants jouant sur les espaces publics sont d'ailleurs considérés ici comme des « immobiles », même si ceux-ci sont la plupart du temps en mouvement. Les rares pratiques de mobilité des immobiles se réalisent souvent à l'échelle du quartier.

Notre conception des mobiles et des immobiles induit par conséquent des enjeux de classes sociales. Comme expliqué dans nos première et quatrième parties, le comportement « mobile » relève plus de comportements de catégories sociales dominantes, et l'immobilité relève davantage de catégories dominées. Toutefois, d'autres rapports sociaux interviennent, comme le genre ou l'âge ; nous y reviendrons dans la quatrième partie.

### III. PROBLÉMATIQUES ET HYPOTHÈSES DE RECHERCHE

Il nous a semblé que le rapport à la mobilité ou à l'immobilité est un élément structurant dans la conception des espaces publics, mais aussi des pratiques et des représentations qui y sont liées. L'urbanisme de dalle, dans le cadre de l'aménagement des villes nouvelles, peut être considéré comme la réalisation – à un instant précis de la réflexion sur l'espace public et les mobilités – d'une mégastructure (Gold, 2006) essayant d'organiser une certaine pratique de l'espace public, en les séparant verticalement dans l'espace. Cette conception de la mobilité – idéale et matérielle à travers la construction de la dalle – peut s'analyser comme une structure supportant des idéologies, des pratiques et des représentations et évoluant dans le temps. Aux yeux des décideurs (élus, services techniques), la « mise en ordre » – et donc la légitimité des pratiques mobiles ou immobiles de l'espace – est centrale dans la construction des représentations. Ces mêmes décideurs modifient alors la structure de la dalle et de ses espaces publics par des travaux de « rénovations ». Dans le cas de Mont d'Est, comme beaucoup d'autres dalles françaises, les opérations de réaménagement consistent à détruire tout ou partie de la dalle, et à recréer des espaces publics au niveau du sol, rattachés aux espaces de flux. Ainsi, les travaux de réaménagement de la dalle peuvent être perçus, de la même manière que la conception initiale de la dalle, comme le témoin d'une nouvelle conception de l'espace public et des rapports à la mobilité et à l'immobilité.

Ainsi, notre mémoire cherche à comprendre **dans quelle mesure l'urbanisme de dalle et son réaménagement témoignent d'une évolution des idéologies, des pratiques, et des représentations de la mobilité et de l'immobilité dans l'espace public.**

Cette question d'ensemble nous conduit à décomposer notre réflexion en différentes parties, structurées par quatre principales questions, et quatre principale hypothèses.

**Quelle idéologies et représentations de la mobilité et de l'immobilité ont participé à la construction de la dalle et de ses espaces publics ?** L'espace public de la dalle actuel offre énormément de prises, de points d'accroche volontairement imaginées pour accueillir des pratiques de l'immobilité – qu'on considérait donc comme légitimes. Quelles sont donc les idéologies qui ont sous-tendu la genèse de la dalle et de ses espaces publics ? Quels types d'espaces publics sont imposés, et pour quelle forme d'urbanité souhaitée ? Enfin, quelle expression de la mobilité (ou de l'immobilité) est attendue dans les espaces publics de la dalle ?

Notre hypothèse, ici est que **l'aménagement de la dalle du Mont d'Est dans les années 1970 repose sur une volonté d'ancrer les populations dans des espaces de lenteurs et d'immobilités.** Nous actons que la dalle du Mont d'Est et ses espaces publics sont principalement pensés pour structurer les flux rapides au niveau du sol. Mais nous faisons toutefois l'hypothèse que la dalle a aussi été le lieu d'expression d'un discours urbanistique cherchant à créer des espaces d'ancrages et de lenteur. La pratique de la lenteur, de l'immobilité serait alors un élément recherché et encouragé par les architectes et urbanistes des années 1970, et la dalle dans son état actuel en est un témoin.

**Dans quelle mesure l'urbanisme de dalle et ses espaces publics, pratiqués par des circulations et des stagnations, sont-ils le lieu d'expression des tensions pour leur appropriation, leur contrôle, voire leur domination de la part des différents usagers ? Et quelles sont les représentations de la dalle et des pratiques qui en découlent ?** Nous devons nous interroger sur les usages actuels de l'espace de la dalle, pour comprendre qui s'approprie quels espaces de dalles et comment. Il s'agirait ici de délimiter sociologiquement, puis spatialement (à l'échelle micro-géographique) quels espaces sont appropriés par qui, et avec quels rapports à la mobilité ou à la stagnation. Et dans quelle mesure la pratique du mouvement ou de l'ancrage peut-elle favoriser ou contrarier des processus d'appropriation ? Nous chercherons alors à comprendre les sources – matérielles ou idéelles – de cloisonnement, de séparation, ou de franchissement. Il s'agira aussi de questionner l'utilisation des formes « héritées » de la conception initiale de la dalle comme supports pour développer des stratégies d'appropriation. Cette réflexion doit donc nous pousser à interroger les différences de légitimité des pratiques et la création d'une « indésirabilité » liée à la stagnation. Il nous faut aussi interroger les processus de « mises en ordre » qui s'appliquent – difficilement – sur cet espace, où la « mise en circulation des indésirables » est plus complexe.

Notre hypothèse ici est que **l'urbanisme de dalle opère finalement une ségrégation verticale des populations, séparant des populations jugées « indésirables » sur des espaces d'immobilité, et en rattachant les individus et groupes intégrés aux espaces de flux.** Dans le cadre de l'analyse des pratiques actuelles, nous supposons ici que l'organisation verticale des flux, participe à répartir les populations entre les différents niveaux de la dalle. La présence importante d'« indésirables » donne à voir des comportements s'écartant des normes et des « rites d'interactions » habituels aux espaces publics contemporains. Ainsi, en tant qu'espace relégué, l'espace public surélevé est le lieu d'une immobilité jugée négativement.

**Quelles idéologies et représentations de la mobilité et de l'immobilité peut-on lire dans le projet d'aménagement prévu actuellement sur la dalle ?** Nous interrogerons alors le nouveau projet d'aménagement, comme réponse matérielle et physique aux problématiques de mise en ordre. Dans quelle mesure l'intervention physique de la rénovation prévue est-elle une manière de réaliser une « remise en ordre » sociale par le spatial, en incitant et légitimant un nouveau rapport à la mobilité ? La réintégration de l'espace public aux espaces de flux correspond-elle à une manière de « dompter » un espace public et ses pratiques ? L'insertion du mouvement dans l'intégralité de l'espace est-il une manière de le « mettre en ordre » en combattant la pratique de l'immobilité délégitimée ?

Nous faisons ici l'hypothèse que **la rénovation prévue de la dalle correspond à un objectif de remise en ordre de l'espace public, au profit d'une conception contemporaine de la mobilité.** Le projet de réaménagement de la dalle peut être considéré comme une manière de créer les conditions physiques d'une « mise en circulation des indésirables », en facilitant un contrôle exogène de l'espace public, et en intégrant l'espace public aux espaces de flux. Ainsi, la rénovation peut être appréhendée comme une « solution » face à l'incapacité de l'action publique de mettre en ordre l'espace public par de simples processus de gestion. Le réaménagement serait donc une manière de reprendre le contrôle sur le social, par une reprise de contrôle sur le spatial. Il s'agit

d'adapter l'espace public à un type de pratiques, celui qui est reconnu, valorisé, légitimé : la mobilité – ou alors l'immobilité sous la forme de pratique consumériste (projets de cafés, terrasses, ...).

Les trois précédentes questions sont traitées de manière plus ou moins direct dans le film *Ça bouge pas*, et complétées par ce mémoire écrit. La forme écrite nous permettra aussi de nous demander : **dans quelle mesure le film documentaire peut-il mettre en image les enjeux de l'indésirabilité dans les pratiques et dans les conceptions de l'espace sur dalle**. La notion d'indésirabilité implique des rapports de domination, qui sont souvent intégrés et conscientisés autant par les personnes jugées indésirables que par les personnes désignant des personnes et des groupes comme « indésirables ». Rendre visible et interroger ce rapport de domination implique de soulever des questions sensibles chez les enquêtés. Dans ce cadre, la place de la caméra accentue la difficulté d'aborder cette thématique auprès des enquêtés.

Notre hypothèse est donc que **la réalisation du film documentaire nécessite un traitement indirect des enjeux d'indésirabilité, et une élaboration partagée du document audiovisuel permettant une régulation de l'image de soi présentée par les immobiles indésirables**. Nous pouvons estimer que l'usage de la vidéo nécessite une modification du rapport entre enquêteur et enquêté, et requiert un parti-pris de la part du réalisateur.

## **PARTIE II - FILMER L'IMMOBILITÉ SUR LES ESPACES PUBLICS DE DALLE : ENJEUX ÉPISTÉMOLOGIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES**

Le choix du film documentaire comme outil de recherche a profondément impacté notre méthodologie. L'utilisation de la caméra a radicalement transformé la méthode de collecte de données et la restitution des résultats. Mais bien au-delà de la restitution, ce médium recompose radicalement notre rapport au terrain d'étude. Cette recomposition méthodologique nous conduit à nous interroger sur les spécificités, les apports et les limites du film documentaire, et les conséquences qu'il induit sur notre étude du Mont d'Est et de ses usagers.

Ainsi, dans une première partie, nous proposerons un état de la littérature questionnant les caractéristiques de la démarche documentaire comme méthodologie particulière. Dans une seconde partie, nous adopterons une position réflexive sur notre propre pratique du film documentaire comme méthode d'enquête sur la dalle de Noisy-le-Grand. Nous y exposerons nos principes méthodologiques initiaux, les difficultés rencontrées, et la manière dont cette pratique nous a orienté progressivement vers une forme d'observation participante. Ce sera aussi l'occasion de délimiter ce qui est montrable par le film documentaire, et ce qui reste en dehors de l'audiovisibilité. Nous concluerons cette partie par une rapide présentation de notre film documentaire tel qu'il a finalement été monté.

### **I. LES CARACTÉRISTIQUES DE LA DÉMARCHE DOCUMENTAIRE : UNE MÉTHODOLOGIE QUALITATIVE PARTICULIÈRE**

L'audiovisuel a pour spécificité d'utiliser l'image en mouvement en l'associant au son. L'utilisation de la vidéo par les urbanistes, les géographes et les chercheurs des disciplines voisines, a souvent été accompagnée d'une réflexion méthodologique assez importante. En effet, la démultiplication des informations apportées par le film interroge en profondeur la pratique de la discipline géographique. L'image audio-visuelle échappe toujours à son producteur, déborde des discours qui tentent de se l'approprier, et sort du champ que le chercheur essaye de délimiter (Browaeys, 1999). Par son caractère naturellement subversif, l'audio-visuel impose une réflexion méthodologique de fond à ses usagers. Toutefois, nous avons dû nous confronter au faible nombre d'écrits traitant de la pratique de la vidéo dans l'espace public, et d'autant plus dans des quartiers populaires comme dans notre cas. Les réflexions que nous avons recueillies s'adressent plus globalement à la discipline géographique en général, mais nous tâcherons de sélectionner plus précisément ceux qui conviennent à la réflexion sur l'espace public en urbanisme et en géographie urbaine. Après un rapide retour historique sur l'utilisation du film documentaire dans la recherche en sciences sociales, nous discuterons les enjeux de représentations du « réel », puis la modification du rapport au terrain permise par la production cinématographique.

## A. RAPIDE HISTORIQUE DE L'UTILISATION DU FILM DOCUMENTAIRE EN GÉOGRAPHIE ET EN URBANISME : UN OUTIL EN QUÊTE DE LÉGITIMITÉ SCIENTIFIQUE

La géographie a toujours évolué avec un lien important aux images, cartographiques principalement, mais aussi à travers les schémas, croquis, puis la photographie. La discipline s'est donc rapidement saisie de ce médium démocratisé progressivement au cours du vingtième siècle. Toutefois, la négociation de la place de l'audiovisuel dans la discipline fut lente et difficile, et l'utilisation de la caméra en géographie est jugée comme toujours marginale ou insuffisante.

L'usage des outils audio-visuels par la géographie s'inscrit dans une histoire plus large de l'évolution des pratiques à l'échelle de l'ensemble des sciences sociales. Les disciplines voisines de la géographie (anthropologie, sociologie) ont été les principales productrices d'images, et constituèrent un socle théorique et méthodologique bien plus important. Selon Monique Haicault (2010), l'anthropologie a été la première science sociale à recourir aux techniques d'enregistrement audiovisuel et à la réalisation de films de recherche ethnographique dans la première moitié du vingtième siècle en Afrique ou en Amérique. Plus tard, la sociologie s'est emparée de ces techniques pour explorer l'image d'objets contemporains de la sociologie critique (le travail, les luttes sociales...). Ces techniques restèrent toutefois de second rang par rapport aux méthodologies traditionnelles que sont les questionnaires, entretiens, et statistiques. C'est donc au cours des années 1960, dans un contexte de bouleversement généralisé des sciences sociales, que l'utilisation du film documentaire va être réinterrogée. Cette période « pionnière », marquée par le documentaire de Jean Rouch et Edgar Morin *Chronique d'un été* (1961), va structurer la notion de « cinéma de vérité » puis de « cinéma direct » en France. Le mouvement accorde alors à la vidéo la légitimité de donner à voir le réel, sans filtre. Au cours des années 1970, le cinéma anthropologique et sociologique évolue, pour devenir de plus en plus militant. L'audiovisuel se dote alors de la qualité de « donner la parole à ceux qui ne l'ont jamais », selon les mots de Carole Roussopoulos. Marie-Thérèse Duflos (1970) recense les différents usages et avantages de l'image audiovisuelle pour la recherche en sciences sociales, acquis jusqu'alors par ces courants de pensée. Selon cette auteure, la vidéo permet un enregistrement audiovisuel des relations sociales, des données visuelles, de l'environnement matériel et humain, et sur la communication non-verbale ; mais elle a aussi une dimension d'archive, qui permet d'analyser les données sur le temps long et de manière répétée. Toujours selon Monique Haicault, l'utilisation de l'image audiovisuelle en sciences sociales va s'imposer comme légitime par l'apport de nouvelles fonctions qui subsistent jusqu'aujourd'hui. D'une part le recueil et l'analyse de nouvelles données (audios et visuelles) offre une nouvelle méthodologie d'enquête et peut se différer dans le temps et se réinterroger en permanence. D'autre part, la production d'un document filmique va former un nouvel outil pédagogique pour les disciplines, permettant la diffusion d'un savoir scientifique plus proche, plus accessible, et plus visible.

La géographie a connu un parcours relativement proche de ses disciplines voisines dans l'utilisation de la méthodologie audio-visuelle, en intégrant progressivement ses objets et ses angles d'études. Luisa Simoes résume dans un article (2014) l'évolution historique des films de géographes français. Les premières expérimentations de films documentaires géographiques commencent au début du

vingtième siècle, où le cinéma semble une manière moderne de faire rentrer le terrain dans les salles de projection, en donnant à voir les images et mouvements des objets étudiés. Jean Brunhes est bien souvent considéré comme le premier géographe praticien et théoricien de l'audiovisuel au début du vingtième siècle. Selon Marie Claire Robic (1993), celui-ci a souhaité faire de l'image en mouvement un « outil scientifique en géographie », qui aurait la capacité de rivaliser avec la pratique écrite. Selon ses propres mots : « une image en dit plus qu'une dizaine de pages ». Ici encore, la caméra est considérée comme une « garantie d'objectivité à même de dépasser le regard du géographe » (Robic, cité par Simoes, 2012, np.).

Toutefois, il faut attendre la fin des années 1960 pour que se développe plus massivement la production filmique en géographie. Alors que la discipline est en pleine mutation théorique et épistémologique, le film va s'imposer comme un outil légitime apportant une nouvelle offre méthodologique. Selon Simoes, le centre audiovisuel de l'ENS de Saint Cloud, ouvert dans les années 1950, a été le moteur de cette renaissance. Ce centre a formé une génération de géographes aptes à utiliser les matériaux audiovisuels, autant pour des raisons pédagogiques que comme outil de recherche. On retrouve alors chez certains géographes, comme Jean Malaurie par exemple, un rapprochement très marqué avec les films ethnologiques et scientifiques. Pour Simoes, Malaurie est le premier géographe à recevoir l'influence du « cinéma direct ». Le cinéma géographique va alors se développer, et aboutir à la constitution d'un « Comité du film géographique », et au colloque fondateur « Géographie et Audiovisuel », organisé par la Société de Géographie sous l'impulsion de Lucien Faugères. S'en suit alors une période relativement prospère pour l'utilisation du film en géographie, principalement due à la démocratisation du matériel de tournage et de montage liée au numérique. Ainsi, Simoes note la multiplication des centres de production audiovisuelle créés au cours des années 1990 et 2000: le centre de l'université de Caen, sous la direction de Benoît Raoulx, le Pôle Image de l'Université Paris 8 dirigé par Olivier Archambeau, ou encore l'atelier Géovideo à Paris 1, créé par Xavier Broaways, animé pendant longtemps avec Béatrice Colignon, et aujourd'hui sous la responsabilité de Marie Chenet. L'université de Nantes et celle de Toulouse 2 disposent aussi d'un centre de production de films pour les chercheurs géographes. L'utilisation du film documentaire est aujourd'hui valorisée par des associations, comme Arrimages (fondée par Xavier Broaways). Ce travail de mémoire, dont la réalisation en vidéo a été encouragée par l'équipe pédagogique de la formation d'aménagement de Paris 1, témoigne aussi de l'intérêt porté à ce médium.

Finalement, deux discours cohabitent au sujet de la pratique actuelle de l'audiovisuel en sciences sociales. Certains auteurs se plaignent encore du manque de reconnaissance du film documentaire. Le géographe Xavier Broaways (1999) fait le constat amer que « les sciences sociales n'utilisent pas assez l'audiovisuel », et que « l'analyse et la réalisation d'image n'est pas une préoccupation des géographes ». Selon Monique Haicault (2010), cet outil serait toujours considéré comme « manquant de scientificité ». D'un autre côté, l'utilisation de la vidéo devient de plus en plus répandue dans les travaux des géographes, et ses apports méthodologiques deviennent incontestables dans une démarche qualitative. Toujours selon Haicault, l'image ne doit pas être vue comme apportant « quelque chose de plus », mais comme apportant « quelque chose de différent ».

Nous pouvons considérer que c'est à travers la recherche des apports « différents » de la méthodologie de l'audio-visuel que le documentaire a gagné sa légitimité et sa place au sein du discours géographique.

À travers ce bref historique de l'utilisation du film documentaire, nous avons pu voir que la vidéo a d'abord gagné sa légitimité, en se présentant comme une source de vérité, au plus proche du réel, dans la logique du « cinéma de vérité ». Mais autant en géographie que dans le reste des sciences sociales, la question de la présentation de l'objet d'étude, comme réel identifiable et saisissable par la caméra va être un moteur d'approfondissement de la réflexion méthodologique et épistémologique, participant ainsi aux questions de fond sur la place du chercheur dans la (re)présentation de son objet d'étude.

## B. LE RÉEL, LE VISIBLE, ET LEURS (RE)PRÉSENTATIONS AUDIO-VISUELLES EN SCIENCES SOCIALES

La progression de l'utilisation du film documentaire a fait émerger au cours des années 1970 jusqu'à nos jours la question de l'objectivité ou de la subjectivité du chercheur. La production de l'information filmée et la méthodologie de l'image ouvrent donc des questions épistémologiques de fond sur le visible comme objet scientifique. Nous verrons d'abord que le documentaire s'est finalement imposé comme un outil relevant de la subjectivité du chercheur et la mettant en lumière. Puis nous étudierons comment les considérations sur le visible (ou l'audio-visible) peuvent être un support de réflexions pour la recherche en sciences sociales.

Nous l'avons vu, la pratique du film documentaire dans les sciences sociales s'est effectuée dans un premier temps, dans une recherche d'objectivité, pour donner à voir le plus possible une réalité. L'image audiovisuelle est alors considérée comme une transcription sans filtre de la réalité. Cette considération est assez rapidement remise en question. En effet, très tôt après son apparition, le mouvement « cinéma-vérité » ne se déclare plus comme une retranscription fidèle de la réalité, et devient « cinéma direct », proposant plutôt une réflexion sur la notion de « réel » en le remettant en cause (Haicault, 2010). Mais la tentation de considérer l'image audio-visuelle comme captation d'une vérité « en-soi » détachée de la subjectivité du chercheur reste un piège toujours possible. Selon Christian Lallier (2011), « tout se passe comme si nous continuions à considérer la séquence filmée comme le produit d'un dispositif de captation qui nous révélerait le sens naturel – ontologique – du réel observé ».

Nous pouvons donc nous interroger sur les différents filtres appliqués lors la réalisation du film documentaire, qui font de la pratique audio-visuelle une démarche subjective, qui relève d'un point de vue fondamentalement biaisé. Ainsi, nous pouvons relever différents biais révélateurs d'une représentation personnelle de la réalité. Plusieurs auteurs (Haicault, 2010 ; Spinelli, 2007 ; Browaey, 1999 ; Raoulx, 2009 ; Simoes, 2012) s'accordent pour considérer le film, du choix du sujet à la projection, comme une succession de choix, de sélections, qui font apparaître la subjectivité du chercheur. Roland Barthes (1985, cité par Haicault, 2010) résume assez simplement ce phénomène : « Montrer c'est aussi cacher, dire également taire et faire taire, écouter c'est rester

en partie sourd ». En effet, le découpage de l'objet d'étude et son traitement constitue une succession de moments qui vont éloigner le chercheur d'une supposée « réalité » universellement perceptible. Au cours du séminaire de 1989 de Vaucresson « La caméra sur le terrain », Jean-Paul Terrenoire (1989) expose les « effets pervers de la caméra » et les choix de tournages comme des éléments trahissant les représentations du chercheur. Le cadrage par exemple, peut donner plus ou moins à voir l'acteur étudié dans son terrain. Un cadrage très serré aura pour conséquences de décontextualiser l'objet filmé, et ainsi diminuer le poids de son environnement sur sa condition.

Une fois la distance actée avec la prétention d'un cinéma producteur d'une « vérité » naturelle et extérieure, les chercheurs documentaristes placent tout de même le « visible » au cœur de la démarche scientifique. Ce faisant, ils imposent une réflexion de fond sur la place de l'audiovisible comme socle des disciplines comme la géographie urbaine ou l'anthropologie. Xavier Browaey (1999) affirme que le film documentaire, contrairement à l'écrit, part de ce que l'on voit et entend (l'audiovisible) pour aller vers ce que l'auteur a voulu nous dire. Le sens émerge du matériau visuel et sonore, et non l'inverse. Ainsi « le documentariste donne un sens, et non le sens, aux apparences de la réalité ». Pour Browaey, le documentaire a donc l'avantage de « placer la géographie du côté du vivant ». En pensant l'image et en image, l'audiovisuel contraint la discipline à « ne pas s'abstraire du monde qu'elle prétend expliquer ». Plus tôt, Jean Pierre Terrenoire (1989) soulignait en ce sens que la réalité sociale échappait rarement à la perception visuelle, et pouvait donc constituer un socle fondamental pour la sociologie visuelle, permettant d'appréhender les dynamiques sociales à l'œuvre dans le temps et l'espace. Mais cela suppose donc un travail de réflexion pour fixer sociologiquement « le statut et le poids de ce qui, dans la pratique, relève du registre de la vue, et de constituer la réalité sociale dans ce qu'elle a de visible, en objet scientifique » (Terrenoire, 2006, p. 121). Le producteur de film documentaire doit donc s'interroger sur « ce qui est maintenu socialement visible et ce qui est socialement invisible », c'est à dire ce que l'on va montrer et ce que l'on va cacher, ce qui est ostensible ou discret, ce qui relève de l'explicite ou de l'implicite, etc. Ces réflexions, issues de la sociologie ou de l'anthropologie visuelle, s'appuient notamment sur les travaux de sémiologie sous l'impulsion de Roland Barthes (1964, cité par Haicault, 2010) qui montre l'importance des signes non-parlés, comme outils de communication. La caméra est alors considérée comme l'outil de compréhension du langage de signes non-linguistiques. Pour Luciano Spinelli (2007), cette démarche prend de plus en plus de sens pour appréhender une société de plus en plus « fondée sur le signe, le symbole, et finalement le simulacre » (Baudrillard, cité par Spinelli, 2007).

Cette réflexion sur la visibilité trouve un certain écho dans le courant de pensée de la sociologie interactionniste, initiée au cours des années 1960 et 1970. La grille de lecture interactionniste suppose une mise en scène de son corps dans l'espace public, répondant à une variété de « rites d'interactions ». L'espace peut alors être considéré comme une « scène » où se déroulent les interactions sociales. Nous pouvons retrouver cette réflexion dans la pratique de William H. Whyte (1980), même s'il n'y fait jamais directement référence. Cet urbaniste réalisateur a publié le documentaire *The Social Life of Small Urban Spaces* (1988), où il étudie les comportements et les interactions des usagers de l'espace public new-yorkais, pour comprendre l'essence de « l'ambiance urbaine ». À travers une alternance de *timelapses*, de plans en plongée, et de caméras à l'épaule, le

réalisateur explore la mise en scène des corps, leur répartition et les interactions entre eux et avec l'espace physique. Laure Brayer (2013) montre comment William H. Whyte fait de la vidéo un outil renouvelé pour une observation directe, situant en permanence son observation dans l'espace et dans le temps, pour ainsi saisir la notion d'« ambiance ». Plus récemment, Laurent Vernet (2014) reprend la méthodologie de Whyte, et utilise la caméra comme outil pour capter « le plus distinctement possible » la façon dont les usagers d'un espace public interagissent avec les œuvres d'art réparties dans celui-ci. Benoît Raoulx (2009) s'intéresse aussi au choix des lieux de tournage : ceux-ci doivent s'appuyer sur « des lieux concrets, pratiqués, qui constituent une scène où se déroulent les interactions ». Ainsi, l'utilisation du film documentaire semble constituer une manière d'explorer l'espace public comme la sphère du visible pour les citoyens, permettant d'en saisir les modes d'appropriation ou les interactions.

Cette réflexion sur l'audiovisibilité nous pousse donc à interroger les frontières de ce qui se dérobe, de ce qui se cache, et de ce qui rentre plus difficilement dans l'ordre de l'audible ou du visible. Ainsi, Benoît Raoulx utilise le film vidéo pour explorer l'image de pratiques et d'activités relevant de la « marginalité » (Raoulx, 2009). Le film vidéo correspond donc à un outil de la géographie sociale, en tant que discipline s'intéressant aux dimensions spatiales des rapports sociaux. En effet, la marginalité prend des dimensions spatiales, et l'éloignement par rapport à la norme (dans les pratiques gestuelles ou langagières par exemple) peuvent s'analyser dans une perspective spatialisée. Selon Raoulx, la marge est « inaudiovisible ». Il y a donc un enjeu évident pour tout chercheur en sciences sociales à « démarginaliser » la population étudiée, le film documentaire rendant alors audiovisible la marge. Monique Haicault (2010, p.6) rappelle que l'image permet de « montrer clairement le corps à l'ouvrage, sa gestuelle, son rythme, sa posture », ainsi que sa spatialité, son contexte géographique à toutes les échelles. En saisissant tout corps dans un espace et dans un temps, la vidéo se dote d'une puissance visuelle évocatrice permettant une mise à proximité de la marge. Dans le cadre de la recherche de Monique Haicault avec Sylvie Mazella (1997, cité par Haicault, 2010), l'introduction du caméscope dans l'étude de la mobilité des femmes a permis de redéfinir et de mieux comprendre le sujet géographique étudié : « De la banalité des signifiants surgissent des signifiés sociologiques qui composent une sémiotique urbaine plurisensorielle, différente de celle qui s'inscrit dans le cadre bâti; elle ouvre le regard sur "la ville en mouvement", la ville des gens et singulièrement des femmes, qui y circulent, la façonnent, la font vivre et la signifient ». Ici, la dimension temporelle et spatiale de la mobilité de personnes marginalisées (les femmes) a été révélée par l'utilisation de l'outil audiovisuel.

Pour conclure cette partie, reprenons les mots de Browaeys (1999, p.32) : « Le documentaire inscrit, par définition, le visible dans la réflexion géographique ». Mais une attention particulière aux enjeux de visibilité suppose donc de construire l'objet de recherche comme un objet filmique et audio-visuel, en assumant son parti-pris de chercheur documentariste. Benoît Raoulx (2009) évoque une démarche différente de la tradition du « film scientifique » qui cherche, elle, à rendre visible et intelligible un objet déjà construit par une méthode de recherche traditionnelle. En effet, il s'agit plutôt de concevoir l'objet géographique comme une « intention de film, qui intègre le chercheur dans un dispositif dans le temps et dans l'espace ». Le film est donc en capacité de proposer un regard, qui sera « le résultat d'une intersubjectivité entre le réalisateur et les protagonistes du film

qui se construit durant le projet ». Mais Raoulx, dans sa typologie des approches documentaires, démontre qu'il est possible d'aller plus loin dans la reconfiguration du rapport entre le chercheur et le terrain, en insistant sur la posture réflexive.

### C. LE FILM DOCUMENTAIRE POUR UN NOUVEAU RAPPORT AU TERRAIN

Nous avons vu que le film documentaire et plus généralement l'utilisation de l'audiovisuel pouvaient constituer une nouvelle méthodologie transformant l'objet de recherche initial en « objet filmique » (Raoulx, 2009). Dans une continuité, le documentaire peut aussi nous permettre d'interroger le rapport que peut avoir le géographe avec son terrain, sa place, et son impact sur celui-ci. Nous analyserons tout d'abord la démarche « géo-documentaire » proposée par Benoît Raoulx (2009), puis le tournant « post-moderne » et « subalterne » identifiable dans la pratique récente du film documentaire en sciences sociales.

Dans sa typologie des approches documentaires, nous avons précédemment vu que Benoît Raoulx distinguait deux démarches différentes. D'abord, la démarche où la caméra n'est qu'un « outil enregistrant le réel pour ensuite analyser les images enregistrées », où les images sont illustratives, et accompagnent un discours scientifique autonome. Ensuite, la démarche où le film constitue la recherche même, et où l'objet scientifique devient « objet filmique » que le film va venir documenter en tant que tel. Mais Benoît Raoulx propose une troisième démarche, consistant à mettre en avant la posture réflexive du chercheur sur son objet de recherche et sur les images qu'il produit. Cette démarche, appelée « géo-documentaire », propose une réflexion englobante sur la réalisation du film, qui intègre le réalisateur, les protagonistes, et le public auquel est destiné le film. Le géo-documentaire doit donc insister sur sa posture réflexive pour interroger la place du film dans une recherche qui a pour finalité la production d'une connaissance réappropriée par différents publics. Ainsi, le film documentaire ne se veut surtout pas « en aval de la recherche », mais « dans la construction du savoir, en rétroaction ».

Il convient donc de nous demander comment peut prendre forme cette construction du film en rétroaction. Nous utiliserons ici l'article « La démarche géodocumentaire: de l'idée au film et à sa diffusion » (Raoulx, Chourio, 2012). La place du chercheur en amont peut déjà être travaillée. Dans la réalisation du film *Las Playitas* (2007) sur un marché populaire au Venezuela, Benoît Raoulx et Gustavo Chourio ont réalisé une « recherche-action » sur les questions de titres de propriété et de l'état du bâti pour améliorer le marché et en garantir sa pérennité. Au cours du tournage, le documentariste doit travailler la place de la caméra dans le terrain d'étude. Il est essentiel que celle-ci soit banalisée et même appropriée par la population étudiée. Ainsi, Raoulx montre que sa caméra est devenue « le principal support d'échanges avec les commerçants », et qu'elle lui a attribué une « fonction » dans le marché : « j'étais devenu une sorte de commerçant ambulant, à la fois extérieur et partie prenante du marché ». Une fois monté, le film doit faire l'objet de projections et de débats. « Le regard doit être d'abord retourné vers les protagonistes, en projetant le film dans leurs lieux de vie » (Raoulx, 2009). La projection de *Las playitas* a ainsi donné lieu à des débats, et à une appropriation collective (Raoulx relève le piratage de son film et sa mise en vente rapide sur le

marché). Enfin, le film devient un « support d'intervention sociale et de réflexion » (Raoulx, 2009). Le film *Las Playitas* par exemple, a ainsi pour objectif d'être approprié, dans la durée, par les acteurs du programme de recherche action (chercheurs et commerçants locaux). Finalement, la méthode avancée par Benoît Raoulx s'inscrit dans une transformation méthodologique et épistémologique radicale de la recherche en sciences sociales, où la mise en scène de la subjectivité et de la réflexivité du chercheur documentariste constitue un pilier de la démarche scientifique.

D'autres auteurs vont interroger la situation d'échange entre le géographe documentariste et les populations qu'il constitue en objet filmique. La question du rapprochement entre l'enquêteur et l'enquêté semble être un élément constitutif des techniques visuelles depuis les années 1960-1970. Monique Haicault (2010) rappelle que le cinéma militant se développe déjà en questionnant le rapport filmant / filmé, avec un « respect de la parole recueillie », un travail de « tournage avec les gens », en discutant la « place dans le film ». Le film documentaire, sa maîtrise, et le partage de sa fabrication s'associent de plus en plus à la notion de « pouvoir ». Ainsi, la réflexion de Maresca sur la photographie (1998, cité par Luciano, 2007) est reprise par Luciano. Selon eux, l'implication des enquêtés dans l'acte de la connaissance (par un aller-retour sur les images produites) permet de « leurs attribuer un statut valorisant – puisqu'elles se trouvent dotées de pouvoir. [...] En discutant de la pertinence de leurs représentations, la connaissance mutuelle s'intensifie ». Ainsi, une dynamique post-moderne, fortement influencée par les subaltern studies des universités anglo-saxonnes, participe à la reconfiguration générale de l'utilisation du film documentaire. Comme le montre Luisa Simoes (2012), certaines démarches cherchent désormais à supprimer le plus possible la voix off, pour donner voix aux enquêtés. La participation peut même aller jusqu'au travail de montage. C'est le cas de Sarah Kindon (2003), qui utilise la démarche de la « vidéo participative » dans le cadre de ses recherches sur les femmes Maoris en Nouvelle-Zélande, en tant que pratique ouvertement féministe. Selon Simoes, cette « radicalisation de la production collective du savoir » n'est que récente en géographie anglophone, et connaît très peu d'expérience similaire dans la géographie française. Nous pouvons toutefois citer Béatrice Collignon (2000), qui appréhende aussi le film comme une démarche participative dans son travail sur le savoir vernaculaire des Inuits.

Cette approche renouvelée de l'utilisation du film documentaire est toutefois soumise à certaines critiques, entre autres sur la question du « réel » et de la « représentation ». Marion Ernwein (2014) souligne les limites de l'approche réflexive et participative de la vidéo comme un outil de la *non-representationnal geography* ou de la géographie plus-que-représentationnelle. L'auteure nuance la capacité du documentaire à se penser comme « une méthodologie plus affective et compassionnelle, qui humaniserait la recherche en offrant un espace de visibilité aux personnes et à leurs expressions physiques, et non en rapportant simplement leurs discours désincarnés » (Ernwein, 2014, n.p.). Si la vidéo peut effectivement humaniser la recherche pour le chercheur, et peut-être pour le public, elle ne l'humanise pas forcément aux yeux des participants. En effet, la caméra peut déranger, et gêner, en étant plus intrusive qu'une simple présence physique. Christian Lallier (2011, p.8) explicite aussi les effets de la présence de la caméra dans une situation d'observation filmante. Selon lui, « lorsque nous interagissons avec autrui, nous conduisons un rôle selon un ordre d'interaction ». Face à la caméra, la personne observée « s'efforce de maintenir sa relation avec ses interlocuteurs, tout en interagissant avec l'observateur-filmant, et produit un “sur-jeu” provoquant un effet de mise en

scène qui risque de provoquer l'embarras ». Ainsi, le « cadre social de la situation d'échange est utilisé comme cadre théâtral à l'attention de la caméra ». Il y a donc un « jeu » à ne pas oublier, dans la production cinématographique, qu'il faut en permanence analyser et prendre en compte. Pour Ernwein, « la réception de la pratique filmique et de la vidéo par les participants à la recherche mérite d'être davantage explorée »; et l'implication des populations dans la réalisation ne peut en aucun cas s'abstraire de toute représentation.

Les auteurs que nous venons d'étudier nous montrent donc comment le documentaire est progressivement devenu un outil méthodologique imposant une réflexion épistémologique sur les rapports que le chercheur peut entretenir avec le réel, le visible, ou encore son terrain d'étude et les populations et individus qu'il étudie. Nous avons principalement étudié des réflexions théoriques, ayant trait à d'autres thématiques et d'autres terrains, car les réflexions sur l'utilisation du film documentaire dans l'espace public dans les quartiers populaires français étaient assez peu fournies (ou du moins difficilement accessibles). Nous chercherons donc à questionner notre propre pratique du film documentaire sur ce terrain, à partir des bases théoriques que nous venons d'appréhender.

## **II. RETOUR RÉFLEXIF : LE FILM *ÇA BOUGE PAS* COMME MÉTHODE D'ENQUÊTE SUR LA DALLE DE NOISY-LE-GRAND**

Comme nous l'avons vu en introduction, différents axes de recherches parcourent notre mémoire. La grille de lecture lefebvrienne consiste à lier étroitement l'espace public imaginé, conçu, et l'espace public pratiqué, vécu, perçu, ressenti et représenté. Ainsi, d'un côté notre film documentaire s'est porté sur les documents de programmation, la littérature technique, et les architectes et urbanistes des projets d'aménagements des années 1970 et d'aujourd'hui, mais d'un autre côté, le film s'est aussi intéressé à l'espace vécu, à la pratique actuelle des espaces publics de la dalle du Mont d'Est. Notre méthodologie de recherche a donc compris d'importantes périodes d'observations sur place, pour pouvoir comprendre et donner à voir la vie urbaine existante sur la dalle ; celle qu'on cherche aujourd'hui à détruire. D'avril à août 2019, pendant cinq mois, nous avons réalisé une enquête de terrain et un tournage qui a pris des tournants inattendus, et qui a profondément modifié notre posture de recherche initiale, impliquant grandement notre personne dans le processus de collecte de données qualitatives. Je me permets donc de quitter le « nous » de modestie, pour raconter l'expérience intime de cette recherche filmée, qui m'a orientée progressivement vers l'observation participante, voire même des moments où la participation a eu plus de place que l'observation. Cette partie cherchera à raconter l'évolution méthodologique qu'a imposée la mise en œuvre d'un film documentaire. Nous évoquerons ici les difficultés rencontrées par l'enregistrement vidéo de populations immobiles, considérées comme « indésirables », et la manière dont j'ai été amené à faire évoluer mon approche du terrain et des groupes étudiés. Nous aborderons aussi dans cette partie les éléments relevant de la méthodologie de recherche qui n'ont pas pu faire l'objet d'un enregistrement audiovisuel, et qui n'ont par conséquent pas pu apparaître dans le film documentaire.

## A. DES LIMITES DE LA MÉTHODOLOGIE INITIALE À L'OBSERVATION PARTICIPANTE

Au cours de la préparation préalable de ce mémoire, j'écrivais sur la méthodologie audiovisuelle envisagée :

*« Enfin, notre enquête de terrain se basera sur une observation fine de l'espace public et de son utilisation. Tout d'abord sans considération pour les humains (en réalisant un relevé précis de la surface de la dalle, son organisation, sa structuration, son mobilier, ...), puis en observant – en filmant dans la mesure du possible – les pratiques de cet espace. L'utilisation de point de vue au drone pourrait permettre de donner à voir la complexité de l'espace public de la dalle. Aussi, grâce à différents points de vue stratégiques en hauteur, nous suivrons par la caméra les itinéraires des passants. Dans une logique plus quantitative, l'utilisation de vidéos en timelapse pourra donner à voir les grands lieux de passages et de stagnations, et observer les évolutions au cours de la journée. » Extrait de ma note méthodologique.*

Je pensais donc réaliser une observation externe non-participante. J'avais en tête la posture, « neutre », et distante du chercheur, et les *timelapses* et plans aériens devaient constituer les principaux matériaux de la recherche. Carnet de notes en main, je me suis installé pendant les mois d'avril et de mai 2019, pendant deux à trois demi-journées par semaines, pour observer les pratiques de la dalle à différemment moments de la journée et à différents endroits. En parallèle, je sortais l'appareil photographique de mon téléphone occasionnellement pour préparer les plans de mon film en cours d'écriture. Mes échanges avec les personnes interrogées étaient très brefs. Je me suis alors longuement appliqué à énumérer et décrire les différentes pratiques que j'observais, sans finalement les comprendre. Quelques personnes curieuses de ma présence m'ont toutefois interrogé, et ces rencontres ont parfois donné lieu à des entretiens. J'ai aussi eu l'occasion de rencontrer des usagers de la dalle, grâce à mes liens sociaux précédant cette enquête, en tant qu'habitant de la ville. Cette première partie de mon enquête de terrain m'a permis de mieux connaître le lieu, de me faire quelques contacts sur place, et d'appréhender quelques problématiques générales. J'ai pu explorer certains éléments de ma problématique relevant de la répartition spatiale des populations mobiles ou immobiles sur les espaces publics de la dalle. Toutefois, cette observation externe volontairement non-participante, et la réalisation d'entretiens par connaissance ne m'ont amené qu'à une lecture partielle et partielle de la pratique de l'espace public sur dalle. En étant très peu actif sur les lieux, souvent en mouvement, et en interrogeant des personnes à la sortie de leurs bureaux ou des connaissances, j'ai d'abord eu une lecture de la dalle orientée plutôt du côté des mobiles. Les groupes immobiles apparaissaient comme des inconnus, et je supposais que ma pratique de recherche était mal vue ou peu acceptée. En d'autres termes, je passais à côté de mon sujet d'étude, et j'étais moi-même victime des préjugés que je cherchais à déconstruire. Dans ce cadre là, l'introduction de la caméra sur le terrain me semblait d'autant plus difficile.

J'ai donc progressivement fait évoluer ma méthodologie pour pratiquer progressivement une observation participante, avec beaucoup plus de contacts avec les personnes étudiées, dans le but d'introduire plus facilement la caméra sur le terrain. Mes séances d'observation externes m'avaient préalablement permis d'identifier certains groupes immobiles récurrents sur l'espace de dalle. Mon intégration progressive aux immobiles de la dalle s'est fait groupes après groupes. Ce sont les

enfants d'une des résidences qui m'ont intégré en premier, principalement grâce au football. Ces enfants considérant mon niveau de jeu comme impressionnant<sup>3</sup>, j'ai été invité à participer à des matchs plus importants sur l'esplanade de la Commune de Paris. La rencontre des garçons jouant au football, m'a amené à rencontrer les filles, qui occupaient différemment l'espace public, et qui s'interrogeaient sur ma présence. Dans ce cadre, j'ai aussi pu rencontrer des groupes plus âgés (adolescents), qui m'ont permis de faire le lien et de rencontrer les dealers de la dalle, où d'autres groupes de jeunes eux-aussi plus âgés. Peu à peu, ma fréquentation de tous ces groupes, et principalement des enfants m'a permis de discuter avec les parents des enfants habitant dans les résidences de la dalle. J'ai progressivement été accepté sur cet espace public par les usagers immobiliers les plus habituels.

J'ai alors quitté progressivement ma posture d'observateur extérieur. Mes journées ont de plus en plus consisté à jouer au football et à différents jeux de cartes, à discuter avec les jeunes, les dealers, etc. Entre chaque activité, j'expliquais mon travail, et plusieurs bribes de discussion ont finalement constitué une base de données qualitative importante. J'ai pu comprendre de façon bien plus fine les rapports que les différents groupes entretenaient entre eux, et leur spatialisation. J'ai ainsi pu observer comment une partie de football pouvait sélectionner les garçons et exclure les filles, vers des parties périphériques de l'espace public ; j'ai pu saisir comment les enfants s'amusaient à utiliser les différents étages de la dalle pour cracher sur les travailleurs mobiles au pied de la dalle ; et j'ai pu assister aux regards, chuchotements, et confessions qui exprimaient les tensions entre les groupes sociaux au sein de la dalle.

Finalement, au cours d'une semaine de la fin mai, j'ai même décidé de me détacher bien plus radicalement de mon carnet de notes, qui ne me servait plus qu'à noter quelques réflexions au cours de la journée. J'ai choisi de passer l'intégralité de mes journées sur la dalle, sans forcément les dédier à de l'enquête active. J'ai toutefois travaillé mes devoirs, et réalisé certaines lectures sur les espaces publics ou à la brasserie située sur la dalle. Mais la grande majorité de mes journées était dédiée à rester avec les groupes d'enfants ou de jeunes « immobiles ». Cette pratique a radicalement modifié mon image de la dalle du Mont d'Est. L'expérimentation de cette nouvelle temporalité, bien plus lente, a transformé ma vision de l'espace, mais aussi des travailleurs qui y passaient. J'ai pu expérimenter les endroits bruyants ou silencieux, la granularité des bancs ou des rebords qui servent d'espaces d'ancrage, et le poids du temps qui passe, rythmé par les flux de travailleurs qui traversent la dalle, en se précipitant vers le RER ou le centre commercial. Fort de cette dernière expérience, je me suis senti plus légitime à introduire la caméra sur le terrain.

---

3 Précisons qu'il s'agissait ici d'enfants... Toutefois, cette croyance dans le fait que j'ai un bon niveau au football (soyons honnête, c'est faux) a largement facilité mon intégration aux groupes sociaux se livrant au football sur la dalle.

## B. LES DIFFICULTÉS DE FILMER L'INDÉSIRABILITÉ SUR DALLE

L'introduction de la caméra a sensiblement modifié mon rapport au terrain, et ma méthodologie d'enquête, comme ont pu le décrire les auteurs que j'ai présentés dans l'état de la littérature précédemment. L'utilisation de la caméra m'a fait rencontrer plusieurs difficultés dans mon enquête, et cette pratique a souvent été mal vue par certaines personnes ou certains groupes.



*Illustration 3: Moi et mon matériel d'enregistrement audio et vidéo, dans un reflet. Photographie personnelle*

Les premières introductions de la vidéo ont même été assez catastrophique. Il faut aussi prendre en compte mon dispositif d'enregistrement. Je disposais d'un caméscope XA30, avec un micro-externe et un imposant trépied, comme nous pouvons le voir sur l'illustration 3. Accompagné des différentes sacoches, le dispositif aux allures professionnelles questionne, impressionne, rend mal à l'aise. Les groupes de jeunes immobiles, qu'on peut classer comme « indésirables », m'ont très rapidement dit de ne pas les filmer. Le groupe des *dealers*, qui n'avaient rien contre mon travail, m'a assez logiquement interdit de les filmer. Même certains enfants de sept ans, habitant dans l'hôtel social de Noisy-Résidence, n'ont pas voulu être filmés, en pensant que je travaillais pour « la police » ou « la mairie ». Les immobiles, dont l'indésirabilité semble conscientisé, entretiennent beaucoup de méfiance envers leurs audiovisibilité. Les personnes immobiles pratiquant des activités illégales (vente ou consommation de stupéfiants principalement) craignent d'être identifiés par la police à cause de mes vidéos. Mais plus largement, tous les immobiles du quartier se sont initialement méfiés de ma pratique. Une habitante interrogée m'a expliqué qu'il s'agissait principalement d'une peur d'être moquée, ou discriminée par mon film. Tout au long de mon tournage, les références à *BFM-TV* ou *I-Télé* ont été récurrentes. J'ai dû prouver à maintes reprises qu'il s'agissait d'un travail universitaire qui n'avait aucune ambition discriminante. Même si ce surnom est devenu plus humoristique qu'agressif, le groupe de *dealers* m'appelle encore « *Mr BFM-télé* » aujourd'hui.

Les immobiles de la dalle perçoivent le film, tourné par une personne et une institution extérieures (ici l'université), comme une perte du contrôle de leur image. L'image véhiculée par les chaînes de télévision (BFM-TV par exemple) sur les quartiers populaires, et l'insécurité qui y régnerait à cause des « jeunes de banlieue » est particulièrement redoutée par ces jeunes. Ces populations ont d'abord eu du mal à imaginer que mon film documentaire pouvait avoir une autre orientation qu'un reportage choc sur l'insécurité en banlieue. À plusieurs reprises des groupes immobiles m'ont conseillé d'aller filmer le quartier à côté, le *Pavé neuf*, car il serait selon eux plus propice à la captation d'images spectaculaires de violences urbaines. D'une manière générale, le film réalisé par une personne extérieure sur les pratiques de l'espace public dans un quartier populaire, est donc considéré avant tout comme un outil pour pointer du doigt des comportements déviants.

Du fait de l'objectivation de l'indésirabilité causée par la caméra, il a été difficile de sortir les enquêtés d'un rapport caricatural à cette dernière. Dans certains entretiens filmés, les enquêtés se sont enfermés dans des personnages et des discours caricaturaux, répétant soit des discours provocateurs sur la dangerosité de leurs quartiers et sur « la vie de banlieue », soit des discours élogieux censé inverser le regard sur ces espaces. La caméra semblait faire de la dalle une scène où chacun devait trouver un rôle, tel qu'il apparaît dans la culture audiovisuelle de masse. Cette imposante caméra extérieure, représentait pour les enquêtés une perte de contrôle de leur image, les obligeant à forcer au maximum leurs discours et leur personnage pour s'assurer de l'image qui allait en résulter après le travail de montage.

Face à ces difficultés, j'ai dû repenser le rôle de la caméra, et réaliser un travail important de mise en confiance, pour donner une forme de contrôle de l'image audiovisuelle renvoyée.

### C. L'APPROPRIATION DE LA CAMÉRA ET DU PROJET DE FILM DOCUMENTAIRE

En les fréquentant, j'ai pu remarquer que les immobiles de la dalle, et tout particulièrement les adolescents, n'étaient finalement absolument pas fermés à la réalisation d'images audiovisuelles dont ils étaient le sujet. J'ai aussi dû prêter un nombre incalculable de fois mon téléphone portable pour qu'ils puissent produire des portraits pour leurs *stories* sur *snapchat*. Certains détiennent même des chaînes *youtube* à succès<sup>4</sup>. Sur les réseaux sociaux, je pouvais observer une mise en scène souvent assez réaliste de leurs usages de l'espace public. En regardant les différents contenus que les jeunes publiaient sur les réseaux sociaux, en parallèle de mon mémoire, je me suis rendu compte que ces immobiles étaient aussi producteurs d'un discours sur leur espace. Le contrôle de la construction et de la diffusion de leur image audiovisuelles apparaît alors comme la condition de la libération d'une production audiovisuelle riche.

Avec certaines populations immobiles, la réalisation d'images audiovisuelles a été le résultat de co-réalisations qui n'étaient pas forcément liées au film documentaire de mon mémoire. Très rapidement, les enfants de la dalle m'ont demandé de réaliser des films, leurs films. À côté des enfants inquiets de ma caméra lors de la prise de plan illustratifs, d'autres m'ont demandé de

---

4 J'invite ici le lecteur à regarder la chaîne youtube de « Sambich », où il réalise plusieurs vidéos humoristiques tournées en partie à Mont d'Est : <https://www.youtube.com/channel/UCGuigYPukKFi5NUFivVHORw>

réaliser des clips et des films d'actions dont ils étaient le sujet central. Les demandes d'autorisation des parents, rarement francophones, ont toutefois ralenti un processus aboutissant à une appropriation de la caméra par une partie des usagers immobiles de la dalle. J'ai tout de même été amené, entre mai et juillet, à tourner plusieurs clips, un film d'action, et à filmer un match de foot. Deux clips et le match de football ont pu être intégrés au film documentaire. J'ai même pu réaliser le montage de certains de ces films avec les personnes qui ont participé au tournage. D'autres réalisations n'ont pu être utilisées car certains parents s'opposaient à la diffusion de l'image de leurs enfants. Rapidement, différentes populations de la dalle se sont donc approprié la caméra et mes outils audiovisuels. Mon utilisation de la caméra avec les enfants m'a donné une visibilité et a rassuré une majorité des autres immobiles de la dalle. Ainsi, j'ai progressivement trouvé un « rôle » sur mon terrain tel que le décrit Benoît Raoulx. La pratique et mon matériel audiovisuel m'ont donné une « utilité » sur la dalle, et m'ont permis d'élaborer un nouveau rapport enquêteur / enquêté. D'une certaine manière je suis devenu *la* personne offrant différents services audiovisuels aux enquêtés. Par exemple, j'ai photographié, tiré, et distribué plusieurs photographies des habitants et usagers immobiles de la dalle (illustration 4, 20). Cette posture m'a alors valu le surnom de « Monsieur Pixel-art » auprès des enfants.

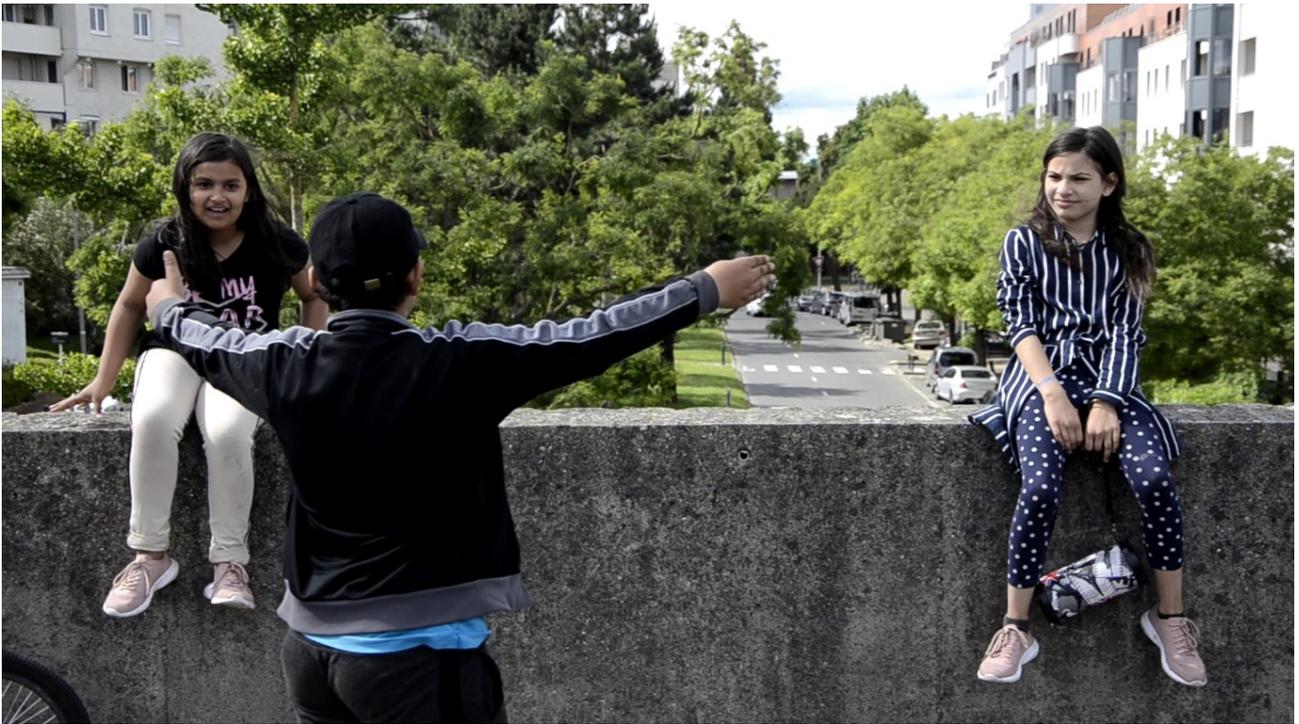


*Illustration 4: Pose lors d'une prise de photographie, scénographie et lieu choisi par les jeunes.  
Photographie personnelle*



*Illustration 5: Distribution des photographies imprimées. Photographie personnelle*

J'ai donc rapidement compris que mon film documentaire pourrait difficilement se limiter à une observation froide et distante de l'utilisation de l'espace public. La caméra ne pouvait passer inaperçue, ou être ignorée par une population immobile entretenant des rapports complexes à son audiovisibilité. La co-réalisation de certains éléments du documentaire - quelques séquences isolées - a permis d'habituer et d'inclure le plus souvent possible les enquêtés à la pratique du film documentaire. Cette implication des enquêtés dans l'élaboration du film m'a permis de collecter des données audiovisuelles riches, bien plus proches de l'intimité des enquêtés. La co-réalisation audiovisuelle a été l'objet d'une réflexion venant des populations « immobiles », sur leurs espaces de vie, et sur leur mise en scène dans ces espaces. Pour les productions scénarisées (clips et « films d'actions »), comme pour les interviews, les enquêtés ont toujours voulu choisir certains lieux de tournages dans le quartier, plus représentatifs de leurs espaces vécus. Seul le *dealer*, qui m'a accordé une interview a préféré la réaliser en dehors de ses espaces vécus – donc de vente. La réalisation des clips par les enfants et les jeunes, a aussi été le lieu d'une formalisation de leur part sur leur distribution dans l'espace, qui se reflète dans le cadrage de la caméra. En effet, sur ce cliché réalisé au cours du tournage du premier clip du film (illustration 6), nous pouvons voir un des enfants – un garçon – placer les deux filles en retrait et sur les côtés dans une position d'inactions (assises), pour se laisser au centre et mobile, au contact des espaces de flux. Dans le second clip, nous pouvons aussi voir deux garçons plaçant les figurants en fonction de leur âge ou de leur genre. Cette répartition genrée des corps dans l'espace pouvait se retrouver sur le terrain à tous les âges.



*Illustration 6: Préparation d'un plan du clip "Médicament", de Niska. Photographie personnelle*

Afin de préserver une narration relativement claire, il a été difficile de donner à voir, dans *Ça bouge pas* l'intégralité des productions réalisées avec les enquêtés. Certaines de ces personnes ont donc été interviewées, de façon plus classique, mais la réalisation de ces interviews a été facilitée par la proximité créée.



*Illustration 7: Groupes d'immobiles sur l'esplanade de la Commune de Paris. Issue du film.*

Aussi, la constitution de l'image audiovisuelle des *dealers* et autres groupes refusant d'être filmés dans leurs pratiques s'est faite de manière collaborative. Chaque plan a été le résultat d'une consultation des groupes filmés, concernant leur place dans le plan. Lorsque certains souhaitaient ne pas apparaître, nous avons discuté ensemble des manières de les faire disparaître, derrière un

élément de mobilier urbain. Par exemple, sur l'illustration 7, le lampadaire de droite fait disparaître deux filles qui refusaient d'être filmées. Le niveau de floutage des visages a aussi fait l'objet d'une négociation collective avec les personnes concernées.

Ainsi, cette co-élaboration partielle du film documentaire nous a obligé à mettre de côté une posture prétendant à la neutralité scientifique. Les images collectées au tournage, ainsi que la restitution finale du film trahissent donc cette proximité particulière qui a été créée avec les catégories immobiles. Il ne s'agit plus uniquement d'analyse distanciée des espaces de flux et des espaces de fixations. Il s'agit de comprendre et de restituer, en participant à la vie des immobiles sur la dalle – de manière ouvertement mise en scène –, les éléments qui structurent les pratiques d'immobilités dans l'espace public, et le rapport entretenu avec les individus mobiles. La réalisation du film documentaire m'a donc obligé à mettre en lumière mon rapport au terrain, à expliciter voire à mettre en scène mes partis pris et mon positionnement. Toutefois, ma démarche immersive et de co-élaboration s'est faite en parallèle de ma méthodologie initiale qui visait à embrasser les grandes dynamiques spatiales de l'espace urbain étudié, en se détachant partiellement des individualités. Dans ce sens, j'ai été amené à utiliser des vidéos en timelapse, ou encore à prendre des plans depuis des toits et en drone. Ces méthodes audiovisuelles permettent alors de prendre du recul et d'apporter un point de vue plus distant aux objets étudiés. Elles donnent à voir, froidement, le résultat spatial de ce qui est expliqué de l'intérieur, par les interviews et les films réalisés depuis l'espace public.

#### D. L'ORGANISATION DU FILM *ÇA BOUGE PAS*

Le film documentaire *Ça bouge pas* est donc organisé en trois parties principales, dans un aller-retour entre la conception et l'usage mobile ou immobile de l'espace public de dalle.

Ainsi, la première partie du film (« construire une dalle ») est dédiée à une analyse historique de la dalle, interrogeant sa conception. Elle présente le point de vue des architectes qui ont mené ou côtoyé le projet à la fin des années 1970 et au début des années 1980, et donne à voir et à entendre (par une intervention de la voix off) les documents de planification et de préfiguration qui ont accompagné l'élaboration de la dalle du Mont d'Est et de ses espaces publics. Cette partie est accompagnée des éclairages d'historiens et d'architectes de l'architecture qui permettent de contextualiser cet aménagement.

La partie centrale du film (« vivre sur la dalle ») explore la vie actuelle de l'espace public de la dalle, principalement du point de vue des immobiles, et surtout des jeunes. Comme nous l'avons dit, cette partie retranscrit partiellement mon expérience personnelle sur la dalle et les réalisations audiovisuelles qui en ont résulté. Toutefois, la mobilité environnante est présente en permanence à l'écran, par quelques interviews, mais aussi par des plans d'illustrations montrant en permanence les flux qui circulent autour des immobiles.

Enfin, une dernière partie du film (« détruire la dalle ») interroge le projet de réaménagement de l'Esplanade de la Commune de Paris, la place principale de la dalle. Nous cherchons à comprendre quelles sont les objectifs de ce projet, grâce à un interview d'un acteur de cet aménagement, une

lecture des documents officiels (en voix off), et à la présentation des images de préfiguration. Nous donnerons ici encore la parole à l'ancien aménageur de la dalle, ainsi qu'à un habitant de longue date pour comprendre les enjeux de la place des immobiles dans ce nouvel aménagement.

La méthodologie de l'audiovisuel a aussi pour conséquence de laisser de côté une partie de la recherche qui n'est pas montrable. En effet, notre travail a dépassé ce qui peut figurer dans un film documentaire. La suite de cet écrit nous permettra d'explicitier ce qui ne relève pas de l'audiovisible et de détailler l'ensemble de notre méthodologie et de notre expérience de terrain qui n'ont pas pu figurer dans *Ça bouge pas*. Les parties qui vont suivre ont pour objectif, de discuter des choix du film et de le compléter sur ce qui n'a pas pu être porté à l'écran, en apportant des coups de projecteurs sur les différentes séquences du film.

## **PARTIE III - APPROCHE HISTORIQUE ET MORPHOLOGIQUE : CONSTRUIRE UN ESPACE D'IMMOBILITÉ**

Nous questionnerons ici la conception de l'espace de dalle à la fin des années 1970 et au début des années 1980, et l'espace physique tel qu'il en résulte aujourd'hui. Cette partie écrite correspond principalement à la première partie de notre documentaire, bien que la question morphologique soit diffuse dans l'ensemble du film. Nous utiliserons ici trois principaux matériaux d'enquête. Tout d'abord une observation morphologique de l'espace public, de l'organisation de la dalle, et des possibilités d'ancrages qu'elle cherche à offrir. Nous utiliserons aussi notre travail de recherche dans les archives municipales, départementales, et aux archives de l'Etablissement Public d'Aménagement de Marne-la-Vallée (EPAMARNE). Enfin, nous exploiterons des entretiens réalisés avec l'architecte coordinateur en charge de l'aménagement du quartier pour EPAMARNE, Hernan Jara, et les architectes du cabinet en charge de l'espace public, Nicolas Mastandreas et Xavier Jaupître. Toutes ces matériaux ont été utilisés dans le film, mais la place qu'on pouvait leur accorder au sein de la narration est faible, et il faut revenir dessus dans cet écrit. Précisons enfin que nous avons rencontré Virginie Picon-Lefèbvre (historienne de l'architecture ayant travaillé sur l'urbanisme de dalle), et Loic Vadelorge (historien contemporain, spécialiste des villes nouvelles). Ces entretiens exploratoires permettent aussi de soutenir la partie historique dans le film documentaire. Dans un premier temps nous étudierons, sous un angle historique, la constitution d'espaces d'immobilité sur la dalle. Dans un second temps nous analyserons la morphologie et l'état actuel de la dalle et de ses espaces publics, qui n'ont pas subi d'opérations majeures de réaménagement, afin de comprendre l'hospitalité que proposent ces espaces. Nous reviendrons, pour chacun des sujets traités, sur la manière dont il ont été intégrés dans le film.

### **I. APPROCHE HISTORIQUE : CONCEVOIR UN QUARTIER POUR L'IMMOBILITÉ ?**

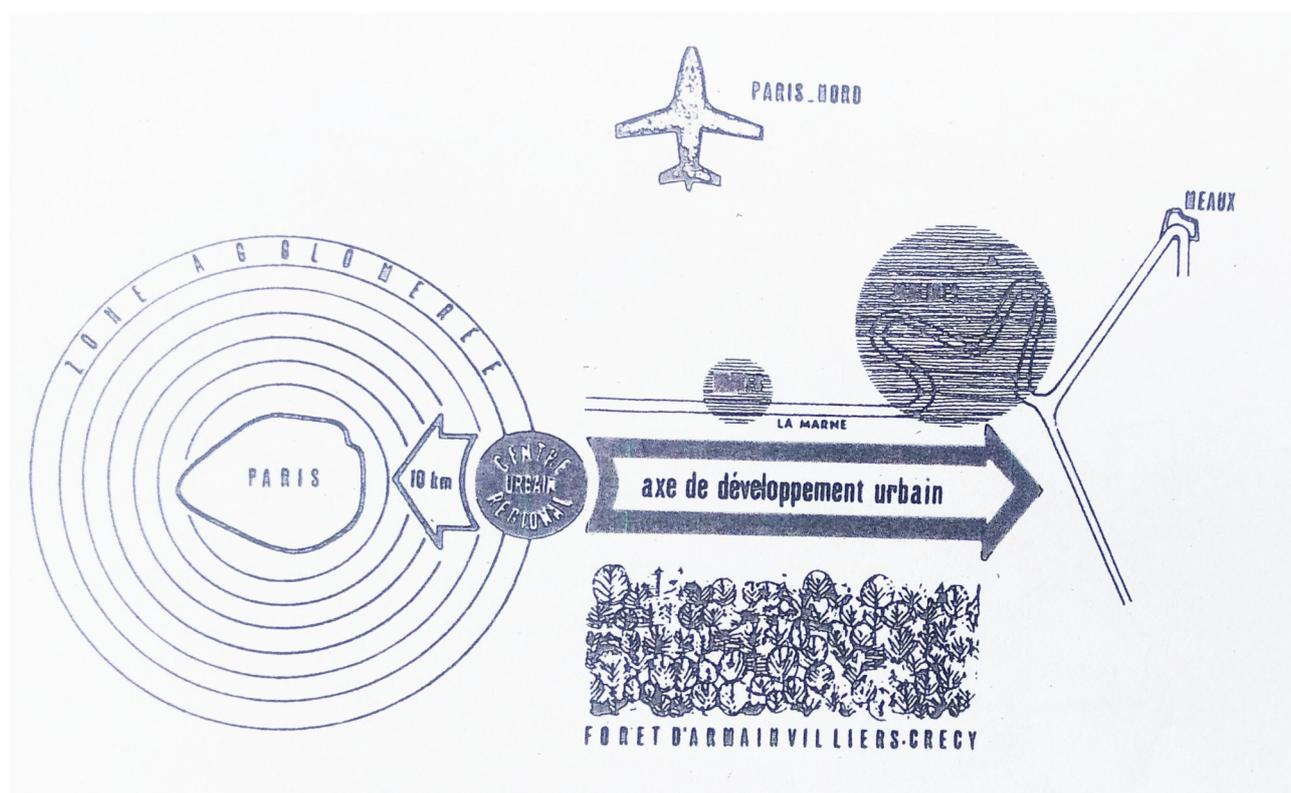
Nous l'avons dit, notre recherche avait comme point de départ une intuition : l'espace de la dalle nous semblait se dissocier des espaces publics habituels contemporains, par la quantité et la qualité des « prises » qu'il semblait offrir en faveur de l'immobilité. Nous avons donc cherché à voir dans quelle mesure ce rapport particulier à la mobilité était volontaire et assumée dans le cas particulier de la conception de la dalle du Mont d'Est dans les années 1970. Dans un premier temps, nos hypothèses n'ont pas été validées, et la recherche d'une urbanité différente, visant une forme d'immobilité, n'est jamais apparue explicitement. Nous ne nous attendions pas à retrouver des formulations explicites sur cette recherche d'immobilité dans l'espace public, mais nous pensions retrouver facilement des éléments de discours (écrits ou visuels) pouvant s'en rapprocher. Toutefois, entre les lignes, nous avons pu déceler dans l'élaboration de la dalle des réflexions sur l'appropriation possible de l'espace public et sur la temporalité de ses usages.

Comme nous avons pu l'évoquer dans l'état de la littérature de la première partie de cet écrit, nous envisageons la dalle comme une superstructure cherchant à hiérarchiser les mobilités dans l'espace. Au dessus de la dalle, l'espace public est aménagé de façon à proposer des pratiques plus ou moins

adaptées aux comportements d'immobilité, mai dans un second temps. Ainsi, nous discuterons d'abord l'aménagement de la dalle du Mont d'Est à grande échelle, comme superstructure et pôle tertiaire de Marne-la-Vallée. Puis, nous reviendrons sur la philosophie qui a marqué l'aménagement de l'espace public sur la dalle. Dans une dernière sous-partie nous interrogerons le traitement audiovisuel de cette question dans notre film documentaire.

## A. LE CHOIX DE LA SUPERSTRUCTURE DE LA DALLE, COMME OBJET FONCTIONNALISTE HIÉRARCHISANT LES MOBILITÉS

Le développement narratif du film *Ça bouge pas* commence avec Loïc Vadelorge, qui nous explique sommairement les principes d'aménagement de Marne-la-Vallée. La ville nouvelle est conçue à la fin des années 1960 selon un modèle scandinave, avec une organisation linéaire où se succèdent des centres urbains denses et des espaces naturels ou agricoles. Sur les plateaux de la vallée de la Marne, plusieurs centralités vont donc émerger, et le Centre Urbain Régional constitue la première d'entre elles (illustration 8).



*Illustration 8: Positionnement du Centre Urbain Régional. Source: Ville nouvelle de la Vallée de la Marne : études préliminaires pour le centre urbain régional de Noisy-le-Grand / Mission d'études et d'aménagements de la ville nouvelle de la Vallée de la Marne, 1970 (cf. corpus documentaire)*

L'ambition est alors de construire un quartier tertiaire chargé de rééquilibrer vers l'Est la répartition des activités économiques de la région parisienne. L'idée est donc de construire un centre urbain très dense, et particulièrement bien relié. Le quartier du Mont d'Est est présenté dans la plupart des

documents de planification comme un espace extrêmement connecté. Les aménageurs de l'EPAMARNE imaginent alors un quartier relié au reste de l'agglomération nouvelle (Marne-la-Vallée) et de l'agglomération ancienne (Paris et sa banlieue) grâce à la ligne du RER A, et aux autoroutes A4, A17, et 87. Dans ce sens, plusieurs infrastructures de transport plus légères sont aussi évoquées jusqu'aux années 1970 pour relier le quartier : Différents types de lignes d'autobus, plus ou moins en sites propres ; l'aérotrain, qu'on prévoyait entre Roissy et Orly ; un « transport en commun de technologie nouvelle » (une forme de transport hectométrique qui a été en partie construit mais jamais exploité) ; et même un hélicoptère. La forme hexagonale du quartier du Mont d'Est est aussi au service de la connectivité du centre urbain. En effet, le quartier est entouré de 4 voies avec des ronds points à chaque angle limitant les points de conflits. De plus, la surélévation sur dalle et la construction de passerelles pour passer d'un hexagone à un autre limitent aussi les ralentissements causés par la cohabitation avec les piétons.

« L'architecture sur dalle », où « l'urbanisme de dalle » n'est que très rarement mentionné par les acteurs de l'aménagement rencontrés (Hernan Jara, Xavier Jaupître et Nicolas Mastandreas), ni même par les documents de planification. Le choix d'une construction « en nappe superposée »<sup>5</sup> peut être interprété comme le résultat d'une « mode » fonctionnaliste. L'organisation des fonctions à Mont d'Est est présentée comme une manière de concentrer différents équipements, tout en hiérarchisant les mobilités à la verticale. Le choix d'un urbanisme surélevé n'est presque jamais évoqué dans les documents de planification, et l'architecte coordinateur Hernan Jara explique ce choix par « une absence de choix » pour empiler les différentes fonctions sur une surface limitée. Ce type d'aménagement est aussi expliqué par la « mode » de l'époque. En effet, plusieurs grandes opérations réalisées en région parisienne à l'époque, dans d'autres villes nouvelles comme Cergy-Pontoise, ou sur l'opération « Front de Seine » dans le XV<sup>e</sup> arrondissement de Paris, reprennent les principes de l'architecture sur dalle.

La dalle du Mont d'Est constitue donc une superstructure cherchant à organiser les mobilités, dans une ville nouvelle qui se veut mobile. Ses aménageurs ne cherchaient pas directement à constituer un espace autonome où l'ancrage des populations serait de mise. La dalle du Mont d'Est est conçue comme un quartier tertiaire cherchant à attirer des cadres de l'ensemble d'agglomération parisienne. Le quartier est pensé comme un « pôle » au sein d'une organisation métropolitaine, où la mobilité va de soi. Mais le paradigme de la mobilité ne semble pas non-plus s'être étendu jusqu'à atteindre l'échelle micro-géographique. Dans la constitution du quartier du Mont d'Est, les acteurs de l'aménagement semblent envisager une vie urbaine en dehors de la mobilité et des flux. Ainsi, l'espace au niveau du sol et l'espace sous-terrain sont dédiés à la circulation, à la vitesse, et à cette mobilité dans l'espace de ville nouvelle. Mais cela permet aussi de libérer un espace piéton de lenteur, voire d'immobilité, surélevé par la dalle. Toutefois, nous pouvons noter que cette démarche prend forme dans d'autres lieux du Centre Urbain Régional, qui ne sont pas surélevés sur la dalle : le quartier du Pavé-neuf est presque intégralement piéton. À côté, le « lac du CUR » et la promenade qui l'entoure sont, au contraire, creusés pour se détacher physiquement du sol naturel et

---

5 Nous reprenons ici l'expression utilisée par Hernan Jara

de sa circulation automobile. Plus spécifiquement au Mont d'Est, l'urbanisme de dalle représente la démarche la plus aboutie de séparation des flux, au profit de la constitution d'un espace libéré de la vitesse.

## B. L'ESPACE PUBLIC DE LA DALLE : LÀ OÙ ON S'ARRÊTE

Nous l'avons vu, la superstructure de la dalle du Mont d'Est laisse d'importants espaces libres en hauteur, constituant de larges espaces publics. Le quartier dispose donc de plusieurs esplanades, places et cheminements piétons. Nous pouvons estimer que l'aménagement de ces espaces cherche à donner une place à l'ancrage et à la stagnation. Encore une fois, le discours n'est pas forcément explicite, mais nous pouvons tout de même discerner la recherche d'une vie urbaine plus lente, et d'une appropriation plus intense de l'espace urbain.

Malgré de longues recherches dans différents services d'archives, les documents de planification concernant les espaces publics du Mont d'Est manquent. Nous avons pu travailler principalement à partir des propositions préliminaires réalisées en 1974 par l'atelier d'architecture et d'urbanisme de Titus, Mastandreas et Jaupître (c.f. corpus documentaire). Il s'agit avant tout de plans et de coupes, et la note explicative est très pauvre. L'interview de Mastandreas et de Jaupître a permis d'affiner notre compréhension des ambitions de l'époque. Aussi, Roger Titus détaille dans un article de *Techniques et architectures* de 1974 (c.f. corpus documentaire), les principes et les objectifs de l'aménagement de l'espace public du Mont d'Est. Dans ces rares textes écrits, la recherche d'immobilité, d'ancrage, ou de stagnation n'est jamais directement mentionnée. Au mieux, Titus parle dans son article de 1974 de l'esplanade de la Commune de Paris comme d'un « lieu de répartition, mais surtout un lieu de rencontre où la flânerie d'un moment pourra conduire à l'évasion ». L'espace public est ici décrit comme un lieu de rencontre et de temporalité lente. Toutefois, nous pouvons remarquer que la flânerie ne doit durer qu'« un moment », et n'est pas imaginée comme usage unique des lieux par des « immobiles ».

Finalement, les plans, les coupes et les dessins de préfiguration nous permettent de comprendre que l'espace public du Mont d'Est a été imaginé avec une grande quantité de « prises » (Joseph, 1998) permettant de transformer les lieux en espaces d'immobilités. Nous pouvons voir que le mobilier y est très travaillé, et différentes infrastructures sont pensées très tôt pour faire du lieu un espace d'ancrage (on pense notamment aux trois amphithéâtres répartis sur l'espace de la dalle). Les entretiens avec les aménageurs nous ont permis d'explorer cette thématique. Si Hernan Jara (architecte coordinateur) voit avant tout l'aménagement de l'espace comme un lieu de distribution vers les différents équipements, Xavier Jaupître et Nicolas Mastandreas soulignent l'idée d'un espace public comme étant « là où on s'arrête ». Le nouveau sol surélevé par la dalle doit permettre, par ses aménagements, de redonner une échelle humaine au quartier. Ces différents acteurs s'accordent toutefois pour saluer l'immense effort esthétique dans l'aménagement de Roger Titus, qui a souhaité rendre l'espace joli, agréable, et même « curieux », incitant alors au détour par rapport aux trajets de mobilité habituels.

## C. L'EXPRESSION CINÉMATOGRAPHIQUE DE LA CONSTITUTION DE L'IMMOBILITÉ.

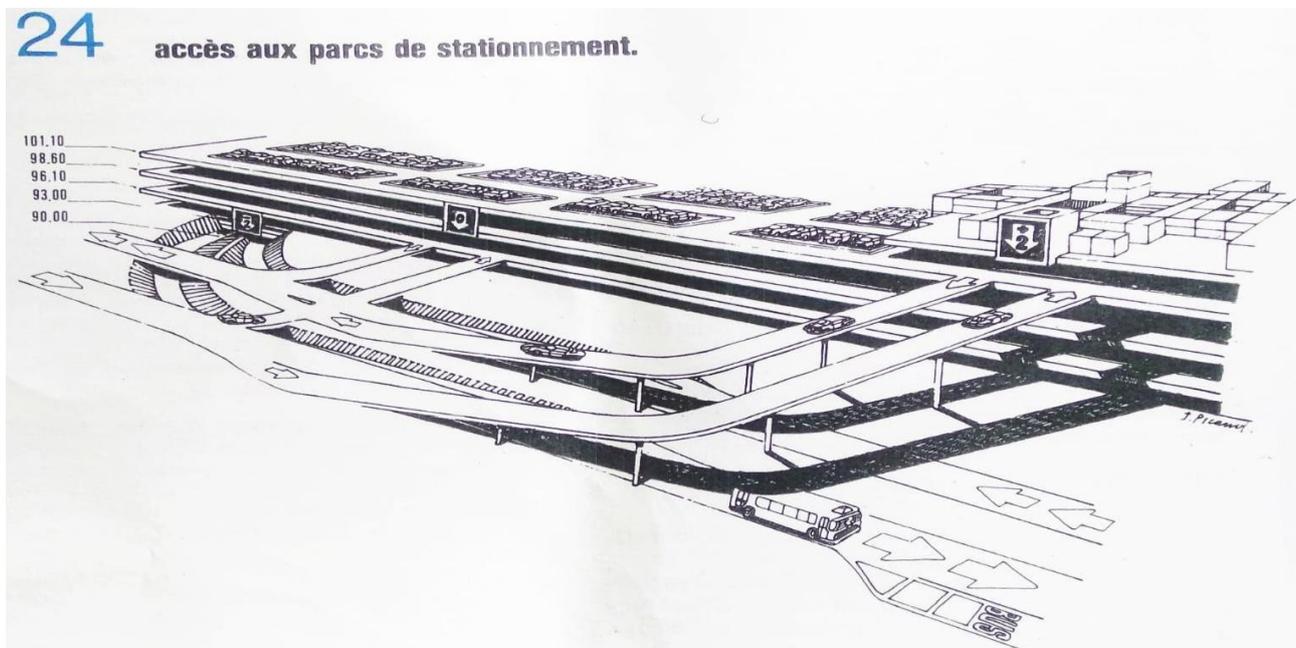


*Illustration 9: L'infrastructure de la dalle en construction (1977), Image tirée du film. Source: Archives personnelles (désormais déposée aux archives de Noisy-le-Grand sous format numérique)*

Dans la première partie de notre film documentaire, l'approche historique est abordée à travers plusieurs matériaux. Nous avons mobilisé des preuves audibles et visuelles nous permettant de montrer le type d'espace public que les aménageurs cherchaient à constituer à la fin des années 1970. Nous souhaitons faire ressortir séparément les deux échelles d'analyse possibles sur ce rapport à la mobilité.

Tout d'abord, *Ça bouge pas* montre le gigantisme de la construction de cette superstructure au service de la mobilité. Ici, nous avons utilisé les images d'archives de la constructions, ainsi que les grands plans d'aménagements. Par l'interaction entre les schémas d'aménagement et les photos d'archives de la construction (malheureusement nous en avons trouvées trop peu), la première partie du film cherche à montrer la puissance d'intervention de l'Établissement Public d'Aménagement sur ce lieu. Comme le montre cette image tirée du film (illustration 9), l'humain s'efface derrière la puissance du béton coulés sur plusieurs niveaux des vingt-sept hectares de dalle. Sur certaines photos, les villages et champs qui entourent le chantier mettent en lumière la modernité radicale qu'est venue proposer cet aménagement dans un tissu ancien de banlieue comme Noisy-le-Grand.

Le choix des musiques d'accordéon et de trompette souligne la mécanique joyeuse et inarrêtable de la construction de ce nouveau quartier, et de l'optimisme qui semblait régner derrière l'élaboration d'une ville nouvelle – au sens propre – débarrassée de toutes ses tares. Le film a aussi cherché à rendre visible la recherche de mobilité dans l'aménagement du Mont d'Est. Nous avons eu recours à la voix off pour expliciter ces enjeux, mais nous avons aussi utilisé les documents d'archives qui illustrent bien souvent ces flux et représentent fièrement les immenses infrastructures dédiées à la voiture : échangeurs autoroutiers, parkings silos, etc. (illustration 10).



*Illustration 10: Dessin de préfiguration d'un accès au parking silo. Source: Ville nouvelle de la Vallée de la Marne : études préliminaires pour le centre urbain régional de Noisy-le-Grand / Mission d'études et d'aménagements de la ville nouvelle de la Vallée de la Marne, 1970 (c.f. corpus documentaire)*

Au delà de l'imposante échelle de l'aménagement d'un quartier sur dalle, notre film documentaire montre aussi la réflexion portée à l'échelle de l'espace public. Nous avons pour cela mobilisé les plans et dessins d'aménagements de l'espace public, et donné la parole à Xavier Jaupitre et Nicolas Mastandreas. Nous souhaitons ainsi faire ressortir le fond idéologique, et la vision de la vie urbaine qui a porté les acteurs de l'aménagement à la fin des années 1970 et au début des années 1980. Dans les deux échelles d'analyses, le film *Ça bouge pas* cherche à traiter notre problématique (autour de la mobilité et de l'immobilité), alors qu'elle n'est que rarement appréhendée comme un sujet par nos sources. Pour cela, la voix off permet d'orienter notre compréhension des images et des paroles qui sont restitués dans le film.

Finalement, notre approche historique ne valide pas totalement notre hypothèse initiale. L'intention initiale visant à construire un espace d'immobilité n'apparaît pas forcément comme une évidence dans le discours écrit et oral des acteurs de l'aménagement historique. Toutefois, l'espace public est conçu pour permettre des formes d'ancrages, même si nous pouvons supposer qu'elles sont destinées à être temporaires. Ces espaces apparaissent aujourd'hui comme inhabituels ou dépassés,

car ils ne prennent pas en compte l'immobilité comme un problème, et ne cherchent pas à lutter contre celle-ci à travers les formes urbaines. Dans le contexte que nous avons présenté, les aménageurs n'ont absolument pas imaginé les espaces publics comme pouvant être le support d'une immobilité de longue durée. Pourtant, aujourd'hui la morphologie urbaine de ces espaces constituent encore un espace particulièrement accueillant pour les immobiles.

## **II. APPROCHE MORPHOLOGIQUE : ANALYSE DES ESPACES D'IMMOBILITÉ ACTUELS**

L'observation de la morphologie urbaine de la dalle du Mont d'Est et de ses espaces publics révèle des lieux particulièrement bien adaptés à une pratique « immobile ». Le quartier offre une succession de « prises » (Joseph, 1998) favorisant une appropriation intense de l'espace public. Dans un premier temps nous décrirons, à l'échelle du quartier, les différents espaces de dalle et la place qu'ils prennent dans la structuration des flux du quartier. Dans un second temps, nous étudierons à une échelle plus fine les éléments urbains qui facilitent ou non un usage immobile des espaces publics. Ces deux sous-parties feront l'objet d'une réflexion sur la manière dont le sujet a été traité dans le film documentaire.

### **A. ESPACES DE MOBILITÉS ET ESPACES D'IMMOBILITÉ DANS L'ORGANISATION MORPHOLOGIQUE DE LA DALLE DU MONT D'EST**

La dalle du Mont d'Est dispose d'une morphologie extrêmement complexe, et l'organisation des espaces publics qui la recouvrent est très peu lisible. La construction progressive de différents immeubles par-dessus la dalle, la suppressions de certaines passerelles ou l'abandon de projets ont constitué un ensemble urbain où les personnes extérieures se perdent facilement. Même les prises de vues par le drone permettent difficilement de comprendre l'organisation du Mont d'Est. L'organisation et la répartition des différents espaces de mobilités et des espaces d'immobilités à l'échelle de la dalle est aussi une thématique particulièrement difficile à retranscrire par la vidéo. Notre parti pris a donc été de ne pas spécialement faire comprendre l'organisation de la dalle dans le film. La dalle est volontairement présentée comme un espace où la caméra et le spectateur se perdent. La présentation du site, faite principalement par Achouak au début de la deuxième partie (« vivre sur la dalle »), montre aussi que les enfants habitants de la dalle détiennent sûrement la meilleure connaissance et la plus grande maîtrise des lieux. Actuellement, même les adultes qui habitent les résidences ou qui travaillent dans le quartier s'y perdent.

## Organisation du Mont d'Est

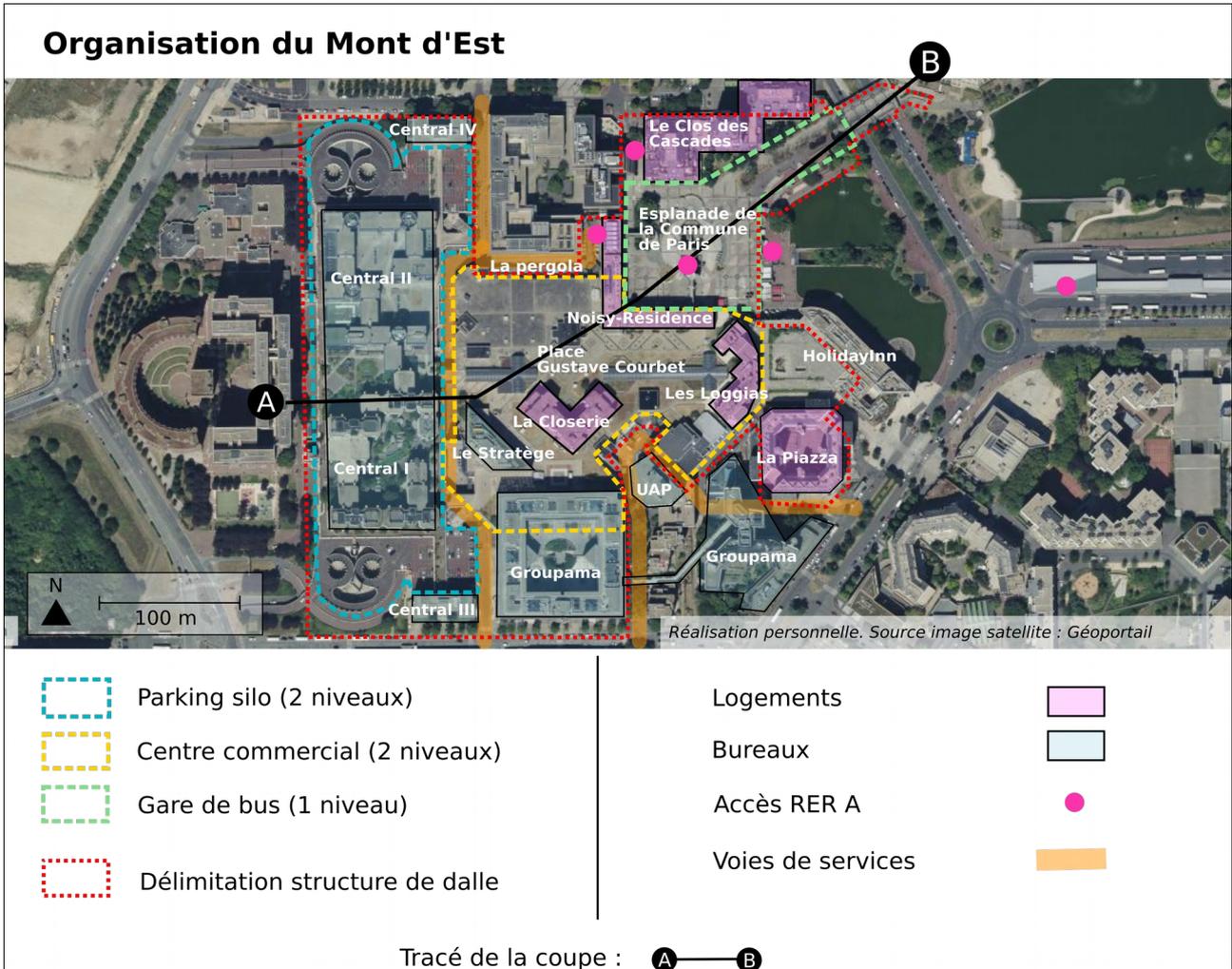


Illustration 11: Carte de l'organisation du Mont d'Est. Réalisation personnelle. Fond de carte : Géoportail

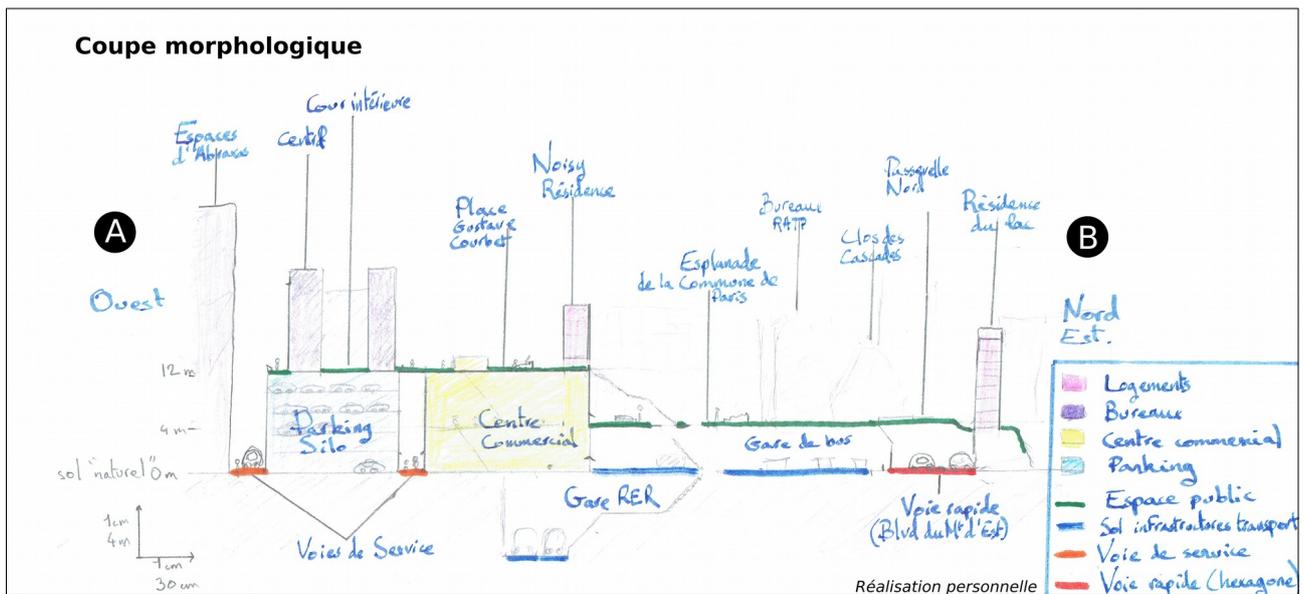


Illustration 12: Coupe morphologique du Mont d'Est. Réalisation personnelle

Mais profitons de cet écrit pour revenir, de façon plus distante sur la morphologie générale de la dalle du Mont d'Est, et sur son organisation complexe (illustration 11 et 12). Avant tout, la dalle est structurée par plusieurs gros équipements, sur lesquels reposent l'espace public : un immense parking silo de 6000 places, un centre commercial de 5,7 hectares, et une gare de bus aujourd'hui abandonnée. Le toit du parking silo et celui du centre commercial sont au même niveau. Le toit de la gare de bus se situe un étage en dessous. Les espaces publics, sur les toits de ces grands équipements, s'étendent donc sur plusieurs niveaux. Ajoutons à cela un certain nombre d'espaces publics faisant le lien entre le niveau du sol naturel, et celui de la dalle.

Sur la surface de dalle, au-dessus du centre commercial (deuxième étage de dalle), des co-propriétés de logements (la Closerie et les Loggias), une résidence sociale (*Noisy-Résidence*), et des bureaux (Le Stratège, et l'immeuble Groupama) occupent une partie de l'espace. Au-dessus du parking (deuxième étage de dalle), à l'Ouest, ce sont uniquement des bureaux (les Centraux 1, 2, 3, et 4). Ici, les espaces publics s'imbriquent donc autour de ces différents immeubles. Le principal est la place Gustave Courbet, qui s'étend des Loggias à l'extrémité Est du toit du centre commercial. Mais les Centraux 1, 2, 3, et 4 organisent aussi des espaces publics riches et variés.

Au premier étage de la dalle, l'Esplanade de la Commune de Paris et la promenade qui se prolonge vers le Nord-Est (premier étage de dalle) recouvrent l'intégralité de l'ancienne gare de bus. Cette promenade se prolonge sous forme d'une grande passerelle au dessus d'une voie rapide. Sur la façade Est du centre commercial, une grande pergola est suspendue au premier étage, et est reliée à l'Esplanade de la Commune de Paris en passant derrière Noisy-Résidence (illustration 13).



*Illustration 13: Pergola (en haut) et rue de la pergola (en bas). Extrait du film. Photographie personnelle*

Au niveau du sol, la dalle du Mont d'Est est aussi pénétrée par différentes voies de service, qui desservent principalement le centre commercial. D'ailleurs, la photographie de la pergola (illustration 13) révèle bien la différence entre les espaces au niveau du sol (à droite), dédiés aux fonctions techniques et logistiques, et les espaces surélevés (ici la pergola), dédiés aux piétons. Le réseau de sous-terrain RATP traverse aussi ces espaces de dalles, et un certain nombre de sorties de la gare RER se trouvent au niveau du sol. Enfin, le parking et surtout le centre-commercial comprennent plusieurs axes permettant de circuler sous le sol artificiel de la dalle. Le centre commercial offre d'ailleurs plusieurs sorties au niveau de la dalle, bien qu'elles soient rares. Une des deux seules sorties vers le deuxième étage de la dalle a été supprimée dans les années 2000.

Dans *Ça bouge pas*, la présentation de ces lieux, pratiqués ou non de manière mobile se fait à travers la présentation des différents portraits qui occupent la deuxième partie, ainsi que des co-réalisations faites avec les jeunes immobiles. À travers les interviews, les prises de vue des enquêtés sur place, et les clips musicaux, le spectateur doit pouvoir découvrir et redécouvrir les espaces publics qui couvrent la dalle, et leur place dans l'organisation des flux ou des stagnations. Nous avons cherché à faire revenir les différents lieux de façon proportionnelle à leur importance dans l'organisation générale du quartier. Ainsi, l'esplanade de la Commune de Paris, en tant que place principale, est de loin la place la plus représentée dans le film. À l'Est de l'esplanade de la Commune de Paris, ces espaces sont la propriété de la municipalité.

Comme nous pouvons le voir dans le film, l'immobilité se situe en grande majorité dans les espaces publics surélevés que nous venons de présenter, avec une concentration sur l'Esplanade de la Commune de Paris et la place Gustave Courbet, particulièrement à proximité des logements. Des espaces plus isolés, moins proches des logements ou des flux, constituent aussi des espaces aptes à accueillir des pratiques immobiles de l'espace. Nous pouvons citer ici la cour de l'immeuble Groupama – aujourd'hui vacant –, la cour du Central I (illustration 14), ainsi que la promenade à l'extrémité de la dalle vers l'Ouest, derrière les Centraux 1 et 2.



Illustration 14: Cour intérieure du Central I. Photographie personnelle

Les espaces spécifiquement dédiés aux flux se situent majoritairement à l'intérieur de la dalle : le centre commercial et le parking sont surveillés et rejettent les pratiques immobiles. Les voies de service, au niveau du sol constituent aussi des espaces privilégiés pour les personnes mobiles – en plus des véhicules de services. Ces différents espaces proposent souvent des trajets plus courts, plus directs, à l'horizontale, et permettent d'éviter les détours imposés par une structuration de voies piétonnes organiques et verticales.

## B. PRÉSENTATION DES PRISES POUR L'IMMOBILITÉ ET DES ESPACES DE FLUX, À L'ÉCHELLE DE L'ESPACE PUBLIC

En reprenant la grille de lecture et le vocabulaire interactionniste d'Isaac Joseph, nous pouvons identifier les espaces publics de la dalle comme fournisseurs d'une grande quantité de « prises » rendant les lieux hospitaliers pour une multitudes de pratiques immobiles. Ainsi, dans l'aménagement physique des espaces précédemment évoqués, certains permettent voire incitent à l'ancrage et à l'appropriation des lieux pour les immobiles.

Les formes que prennent les espaces publics, et le mobilier urbain en présence sont bien souvent inchangées depuis sa construction au début des années 1980. Pour la partie allant de la passerelle au Nord-Est de la dalle, jusqu'au toit du centre commercial, l'aménagement proposé est celui de Roger Titus (de l'agence Titus-Mastandreas-Jaupître, que nous avons interviewé), l'architecte paysagiste missionné par EPAMARNE. Il nous reste aujourd'hui la majorité de son intervention dans l'espace public. Toutefois, les éléments de mobilier sont aujourd'hui très dégradés. Certains espaces, qui étaient parés de grandes fresques en céramiques et en miroirs ont été remplacés par du béton pour des raisons de sécurité. Les fontaines, les bassins, et cascades sur la dalle ont cessé de fonctionner, et sont aujourd'hui à l'abandon ou remplacés par des éléments de végétation. Nous avons cherché à en faire apparaître le plus possible dans le film, en les présentant à travers les usages qui en sont faits. En filmant les immobiles, nous donnons à voir les prises utilisées par ces derniers. Les décorations riches et colorées de ces prises ressortent facilement à l'écran, et tout particulièrement dans les plans au drone.

L'aménagement d'espaces pour l'immobilité dépasse très largement la forme du banc. Ces derniers sont bien présents sur la dalle (même si beaucoup ont été supprimés). Mais l'ensemble du riche aménagement de l'espace public, offre des espaces de prises et d'installations. L'espace aménagé par Roger Titus comptabilise 3 formes d'amphithéâtres (illustrations 15, 19, 16). Sur le second étage de la dalle, des bancs très travaillés servent aussi de lieu d'ancrage (illustration 18). De plus, tous les éléments de mobilier urbains, qui ne sont pas forcément directement faits pour s'asseoir, permettent aussi de s'ancrer dans l'espace public. Cela concerne l'espace public aménagé par Titus pour EPAMARNE, mais les espaces aménagés par les entreprises au pied ou à l'intérieur de leurs bureaux se distinguent aussi par une quantité impressionnante et très inhabituelles de « prises ». Les bouches d'aérations, les bacs de végétations, où n'importe quelle barrière de sécurité peut former une assise (illustrations 19,20).



*Illustration 15: Amphithéâtre de la place Gustave Courbet, second étage de dalle. Photographie Personnelle*



*Illustration 16: Amphithéâtre Nord de l'Esplanade de la Commune de Paris. Photographie personnelle*



*Illustration 17: Amphithéâtre Est de l'Esplanade de la Commune de Paris. Photographie personnelle*



*Illustration 18: Banc sur la place Gustave Courbet. Extrait du film. Photographie personnelle*



*Illustration 19: Travailleurs de bureau et dealers de végétation. Extrait du film Photographie personnelle*



*Illustration 20: Habitant se reposant sur une bouche d'aération. Extrait du film. Photographie personnelle*

Au contraire, les espaces de flux de la dalle se distinguent par une absence presque totale de « prises » permettant l'immobilisation. Sur le parking ou dans les voies de services, aucun banc n'est présent. L'espace au sol est laissé libre pour la circulation (même sur les trottoirs). Le centre commercial des Arcades, à l'intérieur de la dalle, dispose d'aménagements intermédiaires. Il y a quelques espaces de fixations, mais ceux-ci se résument à quelques éléments restreints où le rassemblement est difficilement imaginable. Le réaménagement du centre commercial au cours des années 2000 a d'ailleurs accentué ce phénomène. Malheureusement, le parking autant que le centre commercial n'ont pas pu être filmés pour des raisons légales. L'espace de dalle devant l'immeuble de bureau Le Stratège est lui aussi aménagé comme un espace de mobilité, visant à éviter à tout prix les pratiques immobiles : c'est un des rares endroit du quartier présentant un dispositif « anti-sdf », avec des pierres fixées sur les blocs (illustration 21).



*Illustration 21: Dispositif anti-immobilité devant "Le Stratège". Photographie personnelle*

Ainsi, l'esplanade de la Commune de Paris, étant prévu comme un double lieu « de répartition et de flânerie » (Titus, 1974) propose plusieurs types d'espaces. Le centre de l'esplanade concentre la majorité des éléments de mobiliers. Autour du centre, certains couloirs de circulation sont dégagés avec relativement peu de prises (illustration 22).



*Illustration 22: Esplanade de la Commune de Paris, vue du toit du Clos des Cascades.  
Photographie personnelle.*

Le quartier du Mont d'Est et l'architecture sur dalle permettent donc d'organiser à la verticale différents niveaux de mobilité ou d'immobilité. Mais il y a un écart entre le public visé par les formes urbaines incitant à l'immobilité et la population actuellement usagère de ces espaces. Les aménageurs de la fin des années 1970 imaginaient accueillir et immobiliser principalement des travailleurs tertiaires des bureaux, et les habitants des résidences de logements, qui devaient plutôt être issue des classes moyennes ou supérieures. L'immobilité « indésirable » qui marque les pratiques du Mont d'Est aujourd'hui peut être considérée comme un impensé des aménageurs de l'époque.

## **ENCADRÉ 2 : HISTOIRE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE DU MONT-D'EST : UN CHANGEMENT DE POPULATION**

Pour aborder la question des pratiques de l'espace public sur la dalle du Mont d'Est, il est nécessaire de prendre en compte l'évolution socio-démographique du quartier. Car celle-ci, en modifiant l'image du quartier, va aussi modifier les usages et les formes d'appropriations de l'espace que nous avons abordés.

L'évolution socio-démographique du quartier et de l'ensemble des espaces du Centre Urbain Régional de MLV (incluant donc le quartier du Pavé-neuf, accolé à Mont d'Est) n'a pas pris l'orientation imaginée. La crise économique des années 1970, le retard de la construction du RER et d'autres facteurs n'ont pas donné à Marne-la-Vallée le développement attendu. Les quartiers de bureaux ont eu des difficultés à trouver preneur, et les populations immigrées qui ont finalement occupé une partie des logements ont souffert de la crise économique, et ont été frappées d'un chômage de masse, entraînant le quartier dans une spirale de paupérisation progressive. Le désintérêt porté par la municipalité de Noisy-le-Grand reprenant progressivement compétences sur le quartier au cours des années 1990 et 2000, a plongé le quartier dans la crise. Le quartier résidentiel du Pavé-neuf a continué de se dégrader, faisant fuir les classes moyennes. Finalement, le quartier du Mont d'Est n'est jamais devenu le quartier d'affaire attendu, et la vacance des immeubles de bureaux s'est accrue. Au début des années 2000, un des immeubles de bureaux devient « Noisy-Résidence », un hôtel qui est alors utilisé par les services sociaux pour loger des familles réfugiées d'Europe de l'Est, dans des conditions d'hébergement de plus en plus difficiles. Aujourd'hui, Noisy-Résidence est intégralement habité par des familles en grandes difficultés. Les conflits communautaires et religieux qui ont eu lieu pendant quelques années – parfois réels, parfois spéculés – vont intensément ternir l'image du quartier. Aujourd'hui, la délinquance est assez faible sur la dalle. Toutefois, les familles de Noisy-Résidence, parfois très nombreuses, sont devenues, de très loin, les principaux usagers de l'espace public. Les « 15 000 travailleurs » (le chiffre, souvent entendu, n'a jamais pu être vérifié) des immeubles de bureaux du Mont d'Est utilisent aujourd'hui les espaces publics de la dalle de façon très limitée, et la plupart du temps en restant « mobile ».

C'est d'ailleurs ce que nous cherchons à transmettre dans la transition entre la première et deuxième partie du film. Après avoir entendu les architectes et analysés les documents de planification des années 1980 au sujet de la création d'un quartier d'affaire, montrer dans un premier temps les enfants de Noisy-Résidence permettait de bien montrer les paradoxes qui se sont créés dans l'évolution de la destinée du quartier et de ses espaces publics, où la fonction tertiaire a perdu du terrain par rapport à la fonction résidentielle, du moins dans l'usage des espaces publics qui résultent de ces fonctions.

## **PARTIE IV - UNE APPROPRIATION INÉGALE DE L'ESPACE PUBLIC, ENTRE MOBILITÉ ET IMMOBILITÉ**

Nous avons vu précédemment que la structure du quartier de Noisy-le-Grand - Mont d'Est et l'aménagement de son espace public faisaient de cette dalle un lieu particulièrement hospitalier pour les pratiques d'immobilités. Mais les populations usagères de cet espace public n'étaient pas forcément celles qui étaient attendues au moment de la création. Des individus et groupes « immobiles » s'approprient intensément l'espace public grâce aux différentes « prises » du quartier, mais il s'agit rarement des travailleurs tertiaires attendus. Ces derniers, au contraire, semblent plutôt se contenter d'un usage mobile de l'espace public, s'en servant comme lieu de passage, ou de repas tout au mieux. Dans le cas du Mont d'Est, la fracture entre mobiles et immobiles n'est pas uniquement expliquée par des rapports de classes sociales. En effet, plusieurs rapports sociaux s'entrecroisent dans la répartition des espaces publics sur dalle et de leurs usages. Ainsi, chaque groupe et individu a des représentations différentes de ces espaces publics, entraînant des pratiques mobiles ou immobiles sur les lieux.

Dans cette partie, nous traiterons principalement de la deuxième séquence du film : « Vivre sur la dalle », qui cherche à présenter les différents usagers de l'espace public et leurs pratiques. Nous aborderons dans un premier temps les pratiques et les représentations des groupes et des individus mobiles sur la dalle, le rapport que nous avons pu nouer avec eux, et la manière dont il a été possible de les présenter dans le film. Dans une seconde partie, nous traiterons des pratiques et des représentations des groupes et individus immobiles sur la dalle. Rappelons ici que la distinction faite entre mobiles et immobiles reste une forme de catégorisation imparfaite, mais qui nous sert de grille de lecture pour appréhender cet espace public dans son organisation sociologique (voir encadré 2). Dans cette partie du film, aucun personnage n'est désigné comme « mobile » ou « immobile », la voix-off intervient très peu, et les images et interviews montrent bien la porosité qui existe entre ces catégories.

### **I. PRATIQUES ET REPRÉSENTATIONS DES MOBILES DANS L'ESPACE PUBLIC DE DALLE : UNE FAIBLE APPROPRIATION DES LIEUX**

Le traitement des populations mobiles dans le film a été moins approfondi que celui des immobiles. Cela résulte de notre méthodologie d'enquête, qui s'est progressivement tournée vers de l'observation participante et des formes de co-élaborations. Il a été bien plus difficile de saisir en profondeur les choix et les représentations des personnes mobiles concernant l'espace public qu'il traversent. Finalement, dans la pratique de réalisation du film documentaire, les mobiles ont été bien moins audiovisibles. Leur présence dans l'espace public est bien plus courte, et cette catégorie d'usagers s'est rarement sentie légitime de s'exprimer sur le quartier et ses usages. Une très grande majorité des travailleurs des bureaux que nous avons abordés n'ont pas compris ce qu'elle pouvait apporter à une enquête sur l'espace de dalle, bien que nous leur ayons expliqué l'importance de leur témoignage. La plupart du temps, ces travailleurs du tertiaire, se déclarant toujours « pressés » ou

« en retard », nous ont uniquement signalé leur très faible appropriation du quartier, avant de couper court à l'entretien. Nous observons donc une illégitimité intériorisée pour tenir un discours sur le quartier, en tant qu'utilisateur mobile de l'espace de dalle. Le quartier semble leur échapper, ne pas leur appartenir. Par conséquent, le film *Ça bouge pas* accorde une place moindre au groupe des mobiles, et la place des personnages mobiles à l'écran se veut proportionnelle à l'intensité de leurs usages de l'espace public. Cette partie nous servira donc principalement à compléter et éclairer ce qui n'a pu être dévoilé que de manière partielle dans le documentaire. Nous présenterons d'abord ces usagers mobiles pour comprendre les causes de cette forme d'utilisation de l'espace public. Puis, nous analyserons l'expression de ces comportements dans l'espace de la dalle et les représentations audiovisuelles que nous leur avons données dans notre film.

## A. QUI EST MOBILE, ET POURQUOI ?

Nous avons déjà explicité nos définitions de ceux qu'on nomme ici « mobiles » ou « immobiles » dans notre premier encadré. Dans le quartier du Mont d'Est, plusieurs types d'utilisateurs entrent dans cette catégorie. En premier lieu, les travailleurs des immeubles de bureaux positionnés sur et au pied de la dalle. Il semble s'agir en majorité d'employés administratifs et commerciaux et de cadres, mais sans études quantitatives sur le sujet nous ne pouvons l'affirmer. Les usagers du centre commercial constituent aussi d'importants flux sur le quartier du Mont d'Est. Avec 160 boutiques, dont un grand hypermarché et un cinéma multiplex, *Les Arcades* accueillent annuellement 16 millions de visiteurs<sup>6</sup> (donc en moyenne 45 000 quotidiennement). Les principaux usagers viennent de la commune ou des environs proches. Les travailleurs des bureaux constituent aussi une importante clientèle du centre commercial. Ces deux types d'utilisateurs viennent soit par le RER A, soit en bus – la nouvelle gare des bus a été déplacée à une centaine de mètres à l'extérieur de la dalle –, soit en voiture, en se garants dans le parking silo. Enfin, certains habitants, et particulièrement ceux de la résidence du Clos des Cascades, peuvent adopter une pratique mobile de l'espace, et se désinvestir des lieux qui se trouvent à leurs pieds.

Diverses explications justifient ces pratiques de mobilités et l'absence de formes d'ancrages plus poussées. Ces explications m'ont été données lors d'interviews que j'ai pu mener, ainsi que lors d'une série de discussions sous la forme de « micro-trottoirs »<sup>7</sup> (qui n'ont finalement pas été intégrés au film). Le premier argument mentionné par les travailleurs des bureaux est celui du manque de temps. Ceux-ci mentionnent des journées commençant tôt, terminant tard, avec peu de temps pour manger le midi. Dans ces journées chargées, une stagnation dans l'espace public de la dalle est considérée comme une « perte de temps ». Aussi, les individus utilisant l'espace de dalle comme espace de déplacement pour se rendre au travail ou dans les lieux de commerce ont tendance à inscrire leurs mobilités à l'échelle de l'agglomération, les rendant obligatoirement chronophages. Ainsi, une partie des usagers du Mont d'Est semble s'ancrer dans la « modernité tardive » décrite par Hartmut Rosa (2012) et marquée par une « accélération » des rythmes de vie.

---

6 Selon le site internet du gestionnaire Klépierre : <http://www.klepierre.com/centres/arcades/>

7 Nous en avons réalisés une dizaine, de 2 à 5 minutes, souvent avec les groupes de travailleurs fumant des cigarettes au pied des bureaux.

Cette accélération se fait donc au détriment d'une adhésion à l'espace environnant. Selon Antoine Brès (2005), l'augmentation de la vitesse dans les emplois du temps – et tout particulièrement pour les catégories sociales supérieures – a tendance à diminuer l'intensité de l'appropriation des espaces environnant la mobilité. L'espace de la dalle va donc, en partie, devenir le lieu de cette accélération. Pour ce type d'utilisateur, l'espace public est alors perçu comme un « non-lieu » (Augé, 1992) qu'il s'agit de traverser au plus vite. Le deuxième argument le plus souvent mentionné par les personnes mobiles est d'ordre esthétique et sensible. Le quartier du Mont d'Est est souvent décrit comme « moche », « sale », « dégradé » et malodorant. En effet, le mobilier urbain dégradé, les dalles au sol cassées, et l'odeur récurrente de poulet frit émanant du « Chicken Spot » contribue à construire un environnement ne correspondant pas aux normes et aux goûts des populations issues de quartiers plus favorisés. Aussi, la peur de se « perdre » dans un espace peu lisible constitue un frein pour passer d'une situation de transit à une déambulation aléatoire et lente, voire une stagnation, permettant l'appropriation.

Les habitants du quartier ou les usagers du centre commercial peuvent aussi être mobiles dans l'espace exactement pour ces mêmes raisons. Les entretiens et « micro-trottoirs » ont toutefois fait ressortir d'autres facteurs. Les personnes à mobilité réduite (personnes âgées, handicapées,...) profitent difficilement des aménagements de la dalle favorisant l'immobilité, car ces derniers sont souvent surélevés par des emmarchements ou d'autres dispositifs limitant l'accessibilité. De plus, une partie des habitants du Clos des Cascades disposent de grandes terrasses offrant suffisamment d'espaces extérieurs qui rentrent en concurrence avec l'Esplanade de la Commune de Paris. Ceux-ci se contentent souvent de rapides promenades (souvent pour sortir leur chien) sur la partie de la dalle à proximité de leur immeuble.

Les précédents arguments expliquant l'absence d'ancrage dans les espaces publics ont été globalement facilement obtenus, même avec la caméra. Toutefois, le sentiment d'insécurité face aux groupes immobiles constitue une cause importante, relativement taboue et plus difficilement évoquée en interview filmée. Ce sentiment d'insécurité repose principalement sur des formes de discriminations de race et de classe. Ainsi, les personnes mobiles enquêtées ont souvent trouvés des manières de désigner les groupes immobiles jugés indésirables : la plupart du temps, ce sont les termes « racailles », « zonards », ou simplement « bandes de jeunes » qui permettent de mentionner les groupes immobiles indésirables, responsables d'une modification des trajectoires de flux ou des difficultés d'ancrage. D'autres enquêtés, plutôt les habitants âgés de la dalle, n'hésitent pas à évoquer « des noirs et des arabes qui traînent », ou des « étrangers » qui « ne veulent pas s'intégrer ». Les personnes mobiles projettent alors sur ces groupes – et sur les espaces qu'ils occupent – des représentations négatives. Il y a alors une peur constante de l'agression ou du vol. Chez les femmes, ce sentiment d'insécurité est plus important, et la crainte d'une agression sexuelle freine encore plus radicalement la possibilité d'appropriation de l'espace. Les espaces fermés, et la multitudes de recoins sur des lieux peu passants limitent la confiance qu'un mobile pourra projeter sur cet espace. Ainsi, en croisant des dimensions de classes, de genre, de race (et sûrement d'autres), la dalle du Mont d'Est et ses espaces publics surélevés peuvent apparaître comme hostiles à l'appropriation aux personnes mobiles.

Rappelons ici que dans chacune de ces catégories, les frontières sont très poreuses, et un certain nombre de situations intermédiaires existe. Les mobiles sont rarement uniquement mobiles, et peuvent s'arrêter à certains moments, pour différentes raisons.

## B. LES PRATIQUES MOBILES DE L'ESPACE ET LEURS REPRÉSENTATIONS AUDIOVISUELLES

De quelle manière s'incarne la pratique de la mobilité sur l'espace de la dalle, et quelles représentations audiovisuelles pouvons-nous lui donner ? Spatialement, la mobilité sur la dalle se caractérise par des choix de parcours qui évitent les principaux espaces publics. Comme nous l'avons déjà vu, les personnes mobiles préfèrent emprunter les chemins les plus courts pour rejoindre le moyen de transport qui les a amenées dans le quartier. Ainsi, la plupart des travailleurs des bureaux interrogés choisit de passer par le centre commercial, par les voies de services, ou par le parking pour rejoindre finalement la station du RER A. À la sortie des bâtiments de bureaux, les groupes mobiles descendent en premier lieu vers le niveau du sol, à proximité des flux, pour circuler ensuite de façon horizontale dans le quartier. La morphologie complexe de la dalle et son fonctionnement sur plusieurs niveaux organisent donc une stratégie d'évitement à la verticale. Si l'argument de la rapidité du parcours, permise par le centre commercial ou les voies de services, est parfois bien réel, il est largement exagéré par les enquêtés. Les détours qu'imposent le cheminement par les espaces publics extérieurs de la dalle sont souvent amplifiés dans les représentations des personnes mobiles. À l'échelle de l'espace public, les comportements mobiles se caractérisent par une marche relativement rapide, s'attardant au minimum sur les éléments de mobilier. Il s'agit avant tout d'aller du lieu de travail ou de loisir, à l'extérieur du quartier, sans encombres et avec le minimum de détours. Nous pouvons ici reprendre la grille de lecture d'Antoine Brès (2005), l'espace de la dalle va donc, à certains endroits, devenir le lieu de l'accélération. Pour les usagers mobiles, l'espace public est alors perçu et vécu comme un « non-lieu » (Augé, 1992) qu'il s'agit de traverser au plus vite.

Toutefois, il existe tout de même des pratiques d'immobilité à court terme, chez les personnes et les groupes que nous avons pu désigner comme « mobiles ». Les deux principales sont « la pause cigarette », qui se pratique la plupart du temps debout, à proximité de l'immeuble de travail. La pause repas constitue la forme la plus poussée d'appropriation de l'espace. Même si une majorité des travailleurs se presse au centre commercial ou dans les différents restaurants d'entreprises du quartier, d'autres vont manger leur repas – souvent acheté au centre commercial – dans les espaces publics. Nos discussions avec ces types d'usagers nous ont fait comprendre qu'il s'agissait la plupart du temps de jeunes, habitants ou familiers des quartiers populaires et de ces types d'espaces dégradés. Aux beaux jours, cette pratique de l'espace se prolonge dans le temps et s'étend à une quantité supérieure de mobiles. D'ailleurs, notre tournage commencé à l'arrivée de l'été est forcément influencé par cela. Toutefois, les espaces du second étage, plus isolés et encore plus déconnectés des flux, sont très rarement utilisés par les « mobiles ».

Dans notre film, plusieurs outils audiovisuels cherchent à retranscrire la pratique de la mobilité dans l'espace public. L'outil le plus puissant visuellement est sûrement celui du *timelapse*, qui donne à voir les flux de manière marquante. Malheureusement, leur réalisation étant très complexe, ils sont en nombre limité dans le film. Un seul *timelapse* a été réalisé depuis une haute tour (16 étages) vers l'Esplanade de la Commune de Paris, de 9h à 15h. Il nous a permis de saisir la place de la pause repas, et les enjeux de temporalité liés à la pratique mobile de l'espace. D'autres ont été tournés depuis l'étage supérieur de la dalle, mais la faible hauteur rend moins explicite les trajectoires. Nous aurions souhaité pouvoir prendre des angles de vue comparant la circulation au sol, et celle sur dalle. Les timelapse nous montrent toutefois que la dalle reste un important lieu de passage, approprié avec une faible intensité par une partie des usagers. La mobilité est aussi montrée en « toile de fond » du documentaire. Les entretiens tournés sur la dalle, mais aussi les plans d'illustrations, permettent de faire apparaître de manière plus ou moins importante cette mobilité, en fonction des moments de la journée.



*Illustration 23: Descente de Maribelle vers la voie de service par l'escalier du parking. Extrait du film. Photographie personnelle*

Les entretiens de Maribelle et Valentina, qui apparaissent dans la deuxième partie du film, permettent aussi d'illustrer les enjeux de la mobilité sur la dalle. Le personnage de Maribelle donne à voir une travailleuse typique des bureaux du second étage de la dalle, au-dessus du parking. Elle vient en RER, passe soit par le centre commercial, soit par les voies de services. Elle n'évoque pas particulièrement des peur, ni aucune forme de discrimination explicite (même hors caméra) concernant les immobiles. Le désintérêt pour le quartier et ses espaces publics se justifie principalement par des raisons d'ordre esthétique, ou par une incompréhension sur la nature des lieux. L'interview tournée dans son bureau permet de montrer que l'utilisation du quartier n'est pas

portée sur les espaces publics. Nous avons aussi pu filmer son trajet de son immeuble à la gare RER, pour identifier ses parcours sur la dalle. Cela nous permet d'illustrer les choix d'itinéraires au niveau du sol (illustration 23). Elle passe ainsi par un endroit assez symbolique qu'est la rue de la pergola, que nous avons déjà présenté. Cette voie de service, non aménagée pour le piéton, est très utilisée par les travailleurs pour rejoindre la gare RER. Juste au-dessus de cette voie, on aperçoit la pergola très richement aménagée, avec de multiples espaces d'ancrage (et qu'on reverra à d'autres moments du film). L'entretien, une fois monté, est assez rapide et très découpé. De plus, la séquence de Maribelle se situe entre celle sur un *dealer* (« Aladin ») et celle sur les enfants vivant sur la dalle. Elle nous permet donc d'illustrer le bref passage que réalisent les « mobiles » sur la dalle, offrant une cohabitation finalement assez limitée avec les immobiles. Le personnage de Valentina prend aussi cette place, entre deux passages plus longs concernant des personnages immobiles. Elle représente un type d'usagers intéressant dans la dalle du Mont d'Est, entre mobilité et immobilité, et illustre la porosité existante entre ces catégories. Valentina peut être mobile et immobile, dans des lieux et des temps différents. Habitant à la Closerie, elle devient « immobile » de 16h à 19h aux beaux jours, au pied de son immeuble. Elle s'installe avec sa famille et d'autres familles de la communauté colombienne, en bas de chez elle. Il arrive parfois qu'ils restent plus tard, le soir, pour consommer quelques bières. Elle aime son quartier, mais ne s'approprie aucun autre endroit que le pied de son immeuble, où elle se sent en sécurité. Les autres espaces, elle les traverse « vite-vite », car se méfie des « racailles » qui y « traînent ». En tant que femme, cette usagère a peur de se faire agresser. Comme nous pouvons le voir dans le film, le soir, ce sentiment d'insécurité l'oblige à passer par le centre-commercial ou le parking, car ceux-ci sont surveillés par des sociétés privées. Ici aussi, le lieu principal de l'interview (devant son immeuble, avec les mères assises et les enfants jouant dans le fond) permet d'illustrer son espace vécu et ses usages. Dans ce bref passage nocturne du film, nous avons fait varier les échelles de plans. De loin, le groupe de colombiens peut apparaître comme étant source d'insécurité, et dans la pénombre, ils pourraient être décrits comme des « racailles » par des personnes extérieures. De près, ces personnes apparaissent inoffensives voire sympathiques. Ce passage permet donc de montrer toute l'ambiguïté de l'indésirabilité liée à l'immobilité, qui dépend avant tout du regard extérieur qu'on fixe sur une population et ses pratiques. Cela peut paraître d'autant plus paradoxal que certains membres du groupe de colombiens en question se sont étonnés que je filme aussi des « racailles », en les décrivant par des pratiques particulièrement semblables aux leurs (restent au pied d'un immeuble, le soir, et boivent de l'alcool).

## **II. PRATIQUES ET REPRÉSENTATIONS DES IMMOBILES DANS L'ESPACE PUBLIC DE DALLE : UNE APPROPRIATION INTENSE DE L'ESPACE**

Contrairement aux groupes et individus mobiles, les immobiles sont fortement représentés dans le film *Ça bouge pas*. Comme nous avons pu le voir, l'expérience de tournage a fortement orienté mon point de vue, qui s'est naturellement placé du côté des immobiles, qui m'ont accompagné tout au long de la réalisation de mon mémoire. Ainsi, cette partie nous permettra plutôt de discuter des choix de réalisation. Nous présenterons d'abord les usagers immobiles de la dalle, pour comprendre

les causes de cette forme d'utilisation de l'espace public. Puis, nous analyserons la réalisation de ces usages dans l'espace de la dalle et les représentations audiovisuelles que nous leurs avons donné dans notre film.

## A. QUI EST IMMOBILE À MONT D'EST, ET POURQUOI ?

Tout comme les « mobiles », les « immobiles » constituent une catégorisation recouvrant une multitude de situations. Elle nous permet toutefois d'isoler des comportements dans l'espace public relatifs à une situation sociale, qui est souvent celle de l'indésirabilité. L'indésirabilité est ici constituée par une juxtaposition des éléments sociaux extérieurs aux pratiques de l'espace (attaché plutôt au corps : couleur de peau, âge, sexe, ...) avec des éléments liés aux pratiques de l'espace public (immobilité, comportements illicites ou jugés inappropriés). Hartmut Rosa (2012) démontre bien que toutes les catégories sociales ne sont pas saisies de la même manière par « l'accélération » de la modernité tardive. Les catégories défavorisées vont pouvoir, par leur lenteur ou leurs inactivités, développer une adhérence beaucoup plus intense à leur environnement proche (Amar, 1993). Encore une fois, plusieurs types d'immobiles cohabitent sur les espaces de la dalle.

Les enfants de la résidence sociale *Noisy Résidence* sont les premiers « immobiles », les plus nombreux, et occupant le plus longtemps l'espace public dans le temps, du matin jusqu'à la nuit. Ici l'immobilité s'entend à l'échelle du quartier : ils restent souvent sur les différents espaces publics, mais ne les utilisent pas uniquement comme lieu de déplacement, et ne quittent presque jamais le quartier. Ils sont bien souvent contraints à la limite géographique du regard des parents ou de la fratrie depuis les immeubles d'habitation. De la même manière, les enfants de la Closerie, et tout particulièrement ceux qui sont issus de la communauté colombienne, ont pour espace de jeux les lieux environnant l'immeuble. Cette présence dans l'espace public s'explique par différents facteurs sociaux. La petite taille et la vétusté des chambres de la résidence pour des familles nombreuses expliquent un besoin d'évasion et un appel de l'extérieur. L'absence de scolarisation – ou une scolarité désinvestie – de certains enfants leur permet de passer leurs journées à jouer dehors. De plus, l'absence d'aire de jeux à proximité et de places piétonnes au mobilier urbain riche encouragent les enfants à se contenter de ces espaces. Finalement, la présence des parents, souvent inactifs, permet aux enfants de rester toute la journée dans les espaces publics.

Les adultes (souvent parents) résidant à *Noisy-Résidence* sont les deuxièmes principaux usagers de l'espace public. Leur immobilité s'explique par leur inactivité professionnelle. Nous ne pouvons pas détailler nos remarques sur ce groupe, la barrière de la langue ayant empêché de réaliser une enquête plus aboutie. Nous pouvons toutefois remarquer que les hommes et les femmes se répartissent majoritairement à des endroits séparés. Les femmes sont plus proches des lieux de jeux des enfants, alors que les hommes recherchent la tranquillité dans des espaces plus isolés. À la Closerie, sur le deuxième étage de la dalle, les femmes colombiennes sont parfois inactives, ou rentrent plus tôt pour pouvoir s'occuper des enfants. Ce sont elles qui s'immobilisent au pied de leur immeuble avec les enfants.

Des groupes de jeunes (entre 16 et 35 ans) stagnent aussi dans les espaces publics. Il s'agit principalement d'hommes, mais un groupe de femmes fréquente aussi régulièrement les lieux. Les membres de ces groupes viennent en grande majorité du quartier adjacent du Pavé Neuf, et occupent alors l'espace public de 16h à 2h du matin environ. Certains groupes ont des endroits attirés, comme « Sambich », qui apparaît dans le film. D'autres (et surtout le groupe des femmes) n'ont pas d'endroits fixes, et changent quotidiennement de lieu d'ancrage. Ces groupes se rencontrent et échangent souvent de manière momentanée. Leur présence s'explique encore une fois par des éléments socio-économiques. Ils sont souvent déscolarisés ou au chômage, bien que cela ne concerne pas forcément tous les membres d'un groupe. La dalle du Mont d'Est constitue aussi un endroit calme, où ils peuvent se livrer à des pratiques illégales (consommation d'alcool et de cannabis), à l'abri du regard des parents et de la police. Certains viennent même dans les espaces publics de la dalle uniquement le temps de fumer un joint, pour repartir par la suite. Ces groupes apprécient aussi particulièrement les lieux, autant pour leurs côtés esthétiques que pour les espaces d'ancrage qu'ils offrent. Ces groupes sont assez difficiles à filmer, et refusent souvent la caméra. Il n'a d'ailleurs jamais été possible de filmer le groupe des femmes immobiles, ce qui renforce l'impression (fausse) d'un espace public uniquement approprié par les jeunes hommes.

L'un de ces groupes pratique une activité de *deal*, à l'échelle locale. Avec les enfants, ils sont les usagers les plus permanents de l'espace public, tous les jours, de 12h à 1h du matin environ. Ce groupe, dont fait partie « Aladin », s'installe à 4 principaux endroits, toujours au niveau de l'esplanade de la Commune de Paris. Ces derniers choisissent des positions qui leur permettent d'être accessibles et visibles depuis les espaces de flux (considérés comme une ressource économique), tout en s'assurant un contrôle visuel d'une possible montée (nous ne pourrions pas utiliser le mot « descente » ici) de la police. Ainsi, nous pouvons les retrouver principalement au niveau des sculptures de taureaux au Sud-Est de la place, sur un bac de végétation au Nord-Est. En cas de mauvais temps, ils s'installent sous le grand escalier, au niveau du grand banc circulaire représentant la commune de Paris, où à différents niveaux de la rampe hélicoïdale.

Les adolescents vivant à la résidence *Noisy-Résidence*, où d'autres venant de quartiers extérieurs (Pavé Neuf où plus loin, comme « Timal » par exemple), constituent souvent des individus d'entre-deux, jouant parfois avec les enfants, et d'autre fois s'immobilisant pour fumer leurs premiers joints. Il semble alors s'opérer une fracture entre ces adolescents. Certains sont intégrés au système scolaire, voient progressivement leur espace vécu s'agrandir, et fréquentent alors de moins en moins la dalle. D'autres deviennent de plus en plus absentéistes, et passent leurs journées à stagner sur la dalle.

Nous avons remarqué une quantité non-négligeable d'individus isolés s'asseyant dans l'espace public pendant de longues minutes, voire des heures, en sortant du centre commercial, des bureaux, où parfois d'ailleurs. Ils développent assez peu de stratégies d'appropriation de l'espace, et utilisent le mobilier de manière assez classique. Ces passants peuvent se transformer en immobiles le temps d'une longue pause. Ceux-ci déclarent apprécier le paysage et le calme, loin de l'agitation du reste de la ville. Cela reste toutefois une catégorie d'usager pour laquelle nous avons eu du mal à obtenir plus d'informations, ces personnes ne venant que peu régulièrement.

Enfin, nous pouvons évoquer des mendiants isolés qui se localisent la plupart du temps à proximité des espaces de flux, c'est à dire à la petite sortie du RER qui est au niveau du sol naturel, face au lac, où à la sortie du centre commercial qui se trouve aussi au niveau du sol naturel. Cette activité reste assez marginale et ne sera pas développée ici ni montrée dans le film documentaire.

## B. LES PRATIQUES IMMOBILES SUR DALLE ET LEURS REPRÉSENTATIONS AUDIOVISUELLES

Nous l'avons vu, la pluralité de groupes et d'individus immobiles dans l'espace public de la dalle suppose une variété de pratiques d'immobilités. Toutefois, une multitude d'éléments permet aux différents immobiles de s'approprier la dalle du Mont d'Est, pour en faire un « territoire ». Nous utilisons ici la notion de « territoire », au sens de Di Méo (comme espace social et espace vécu, Di Méo, 1998), mais aussi tel qu'il est utilisé directement par les immobiles sur la place : ces derniers évoquent souvent l'espace public de la dalle comme leurs « terrain », ou leurs « ter-ter ». Ce territoire comme espace vécu est donc soumis à des formes d'appropriation qui prennent une dimension matérielle importante. Cela passe avant tout par une occupation longue et répétée de certains espaces publics. La récurrence de la présence d'immobiles contribue à marquer son appartenance au territoire. L'appropriation de l'espace par les immobiles passe aussi par son détournement et son marquage (Ripoll, Veschambres, 2006). Ainsi, il est récurrent de voir des immobiles se servir des caddies de l'hypermarché, en les allongeant pour les transformer en bancs. Certains immobiles rapportent aussi des chaises de camping ou de jardin pour s'asseoir. Les plus âgées peuvent aussi rapporter des tapis ou des oreillers pour s'asseoir plus longuement sur les bancs publics. Le « marquage » à Mont d'Est prend forme par une importante série de graffiti « Tchetchen 95 », qu'ont laissés des membres de la communauté Tchétchène anciennement hébergés à *Noisy-Résidence*. La constitution d'un espace approprié passe aussi par la construction d'une ambiance sonore propre. Il est récurrent que les immobiles utilisent des enceintes audio pour diffuser de la musique. Ainsi, les populations les plus immobiles profitent et exploitent pleinement un environnement urbain bien adapté à des pratiques d'ancrages.

La morphologie de la dalle permet aussi de gérer sa propre indésirabilité et son illégalité. En effet, les différents groupes d'immobiles, particulièrement lorsqu'ils souhaitent mettre en œuvre des pratiques illégales, peuvent choisir des positionnements sur la dalle plus ou moins éloignés des flux. Ainsi, les dealers peuvent réaliser des transactions importantes plus haut sur la dalle ; de rares sans-logis peuvent s'installer tranquillement dans certains espaces isolés, les plus jeunes peuvent fuir le regard de leurs parents pour consommer des substances illicites, etc. La dalle permet donc un éloignement (souvent vertical) qui s'accroît avec le niveau de déviance de la pratique.

Mais alors comment montrer ces pratiques d'immobilité ? Nous avons déjà explicité dans la deuxième partie de ce mémoire la difficulté que représente le tournage de vidéos illustrant des comportements considérés comme illégitimes par la norme dominante. Certains groupes ont toujours refusé d'apparaître dans le champ. De même, le deal, pourtant élément structurant des

pratiques et des représentations de cet espace, n'a évidemment jamais pu être filmé ni évoqué en interview. La longue période de tournage a toutefois permis de développer des outils permettant d'illustrer et d'expliquer les pratiques d'immobilités.

Les *timelapses* pris en hauteur ont été la première idée pour montrer la place des immobiles dans l'espace public. Cela devait permettre de voir l'emplacement des différents groupes et de montrer les différentes temporalités qui se confrontaient entre mobiles et immobiles. Malheureusement, ils n'ont pas eu l'effet visuel attendu. En effet, ils créent l'impression d'une place marquée par la mobilité. Cette impression se crée par le flux des travailleurs, mais aussi et surtout à cause des enfants qui sont extrêmement mobiles à l'échelle des places étudiées. Au contraire, la stagnation dans l'espace est difficile à apercevoir, puisqu'elle n'interpelle pas le regard – l'effet est d'ailleurs accentué par la qualité médiocre de l'appareil qui nous permis de réaliser les *timelapses*. Toutefois, les plans de *timelapses* réalisés depuis la surface du sol de la dalle nous a donné l'effet visuel inverse. En positionnant l'appareil à proximité des immobiles, ceux-ci deviennent le centre de l'attention, et semblent même parfois constituer un élément du paysage (visible), alors que défile en arrière-plan les flux du reste des usagers. Tout comme pour les pratiques mobiles, les pratiques immobiles de l'espace public sont aussi montrées dans le film comme une « toile de fond », faisant apparaître les enfants, les adultes immobiles, et parfois les *dealers* à l'arrière plan des interviews, des déambulations, ou des plans d'illustrations. Il faut observer l'omniprésence de l'immobilité, partie intégrante du paysage des espaces publics de la dalle.

Mais au-delà de la visibilité à l'écran, nous avons aussi cherché à faire parler les immobiles de leurs pratiques et de leur rapport au territoire. Le titre choisi est d'ailleurs une manière de mettre en avant ce qui a été tant de fois répété sur la dalle, à chaque départ : « Ça bouge pas hein, on est là ». Parler directement d'immobilité avec des personnes catégorisées ici comme immobiles est très difficile. Même si cette immobilité est revendiquée (il existe une forme de glorification du lien qui les unit à leur territoire), les immobiles enquêtés se doutaient bien que cette pratique m'intéressait pour son caractère indésirable. Il était donc assez difficile d'aborder en interview l'immobilité en soi et ses raisons. De plus, l'immobilité soulève des questions délicates liées à l'activité professionnelle car le chômage constitue un tabou important.

Différents immobiles apparaissent donc dans le film. Tout d'abord les enfants, qui apparaissent dans deux séquences au début et au milieu de la deuxième partie « vivre sur la dalle ». En introduction de la partie, Achouak, une petite fille de 10 ans habitant *Noisy-Résidence* nous fait visiter avec ses amis les différents lieux de la dalle. Cela nous permet de faire une première déambulation dans la dalle, caméra à l'épaule, tout en comprenant les pratiques des enfants. Montrer la dalle à travers ces personnages permet aussi de souligner le décalage entre la population de travailleurs tertiaires attendue dans l'espace public (présentée en première partie du film) et la réalité socio-démographique de son occupation actuelle. La deuxième séquence avec les enfants permet de montrer un type d'usage central sur la dalle. Le football représente aussi la clé qui m'a permis de m'intégrer au sein de l'environnement social de la dalle. Le portrait de Santiago, un enfant de la Closerie permet de compléter le tableau, et de montrer que ces derniers peuvent aussi avoir un espace vécu relativement restreint, notamment en comparaison avec les enfants de *Noisy-Résidence*. Les enfants présentés dans le film font très souvent allusion aux autres « immobiles » de

la dalle, sans moins de discriminations. Ainsi, ils parlent de « clochards », de « SDF » (pour les personnes plus âgées, souvent réellement sans-logis), ou de « racailles » (pour les groupes de jeunes). La caractérisation de l'immobilité indésirable pour les enfants repose souvent sur des pratiques de consommation d'alcool (« ils sont tout le temps bourrés »). Ce regard des enfants sur l'immobilité nous permet une nouvelle fois de montrer la pluralité des pratiques d'immobilités, et la diversité des profils d'immobiles, qui ne forment ni un groupe homogène ni une conscience d'appartenance.

« Aladin »<sup>8</sup> est le seul *dealer* à m'avoir accordé un interview. Il a toutefois fixé la condition qu'on ne parle jamais directement de ses pratiques de *deal* sur la place. Toutefois, son interview permet d'exprimer son ressenti et les représentations qu'il projette sur les espaces publics de la dalle qu'il fréquente. Son interview nous a aussi permis de questionner les rapports qu'il entretient avec les travailleurs cadres mobiles, qu'il appelle les « bureaucrates ». Il permet de bien répondre aux problématiques concernant les différences d'appropriation de l'espace entre mobiles et immobiles, et les tensions que cela peut créer. Mais « Aladin » évoque aussi les divisions qui séparent spatialement les usagers immobiles de l'espace public, notamment entre les différentes communautés. Ses pratiques rentrent aussi en opposition avec celles des enfants, et ceux-ci occupent souvent des espaces distinct à l'échelle d'un même espace public. Samba<sup>9</sup> représente les immobiles qui ne participent pas à la vente de drogue, mais profitent simplement des espaces surélevés de la dalle. Il l'apprécie pour son calme et son esthétique. Il nous a raconté une multitude de pratiques liées à l'immobilité, et insiste bien sur la dimension temporelle de l'immobilité. Il permet de décrire le quotidien typique des groupes d'immobiles : « ça joue aux cartes », « ça chiche », « ça fume des joints », « ça discute », etc. De plus, Samba illustre bien la réappropriation des lieux tertiaires par les immobiles : il s'ancre à l'intérieur d'un immeuble de bureaux vacant, en rapportant des chaises et des tables de campings.

Enfin, nous avons choisi de donner à voir « Timal »<sup>10</sup>, un jeune adolescent de 14 ans. Il illustre bien le moment de transition vers une pratique totalement immobile de l'espace. Habitant à Champs-sur-Marne, à une station de RER, Timal vient sur la dalle principalement pour pouvoir s'adonner à des pratiques illégales sans le regard de ses parents. Il cherche actuellement sa place au sein de l'environnement social de la dalle. Progressivement, ce jeune adopte les différents « codes sociaux » liés à l'immobilité dans l'espace. Il fume des joints, boit un peu d'alcool, et traîne en se détachant le plus possible des jeux d'enfants.

Pour donner à voir et à entendre l'immobilité, nous avons aussi fait le choix d'intégrer deux clips de rap tournés avec les jeunes immobiles. Le premier a été tourné avec les enfants, et le second avec Timal. Ces clips ont plusieurs fonctions. Premièrement, les paroles du rap font souvent écho aux pratiques de l'espace public. La musique qu'a choisi de chanter Timal est « *Quotidien* », de Koba la D et Ninho.

---

8 « Aladin » est le surnom de l'enquêté. Il n'a pas souhaité dévoiler son identité.

9 Samba prend le surnom « Sambich », qui est aussi le nom de sa chaîne youtube

10 « Timal » est le surnom de l'enquêté. Il n'a pas souhaité dévoiler son identité.

*« Sept jours sur sept, paire de requins, pour pas changer [...]
Les p'tits frères ont repris l'réseau
pour faire tourner l'économie dans le ghetto [...]
Encore des dix, encore des vingt<sup>11</sup>, j'suis là depuis midi
Et moi, quand j'arrive la bonbonne<sup>12</sup>, elle est déjà finie
Ça sent la bonne journée : les keufs sont pas v'nus depuis midi
On fait du cash, la voisine nous maudit
On vient de siffler la mi-temps j'suis là d'dix-huit heures jusqu'à minuit »
Paroles extraites de « Quotidien », Koba laD, Ninho*

Les paroles de « *Quotidien* » illustrent bien la dimension temporelle du rapport à l'espace de deal (« le ghetto ») : « sept jours sur sept », « j'suis là d'dix-huit heures jusqu'à minuit ». Le clip de Timal permet d'exprimer la fascination pour la pratique du deal, la temporalité lente, longue, et répétitive qu'elle suppose, et le contrôle territorial qu'elle crée. Les clips sont aussi l'occasion pour les jeunes de mettre en scène leurs corps dans l'espace public. Ils donnent lieu à des discussions collectives sur les différents endroits de tournages, mais aussi sur les manières de se positionner dedans. Dans le clip de « *Médicament* » de Booba, réalisé avec les enfants de *Noisy-Résidence*, le jeune Sumnacaï se met en scène dans des positions relatives à l'immobilité : assis sur les marches, jambes écartées. Les plans – choisis par les enfants – avec les vélos faisant le tour de la passerelle soulignent aussi un rapport d'appartenance et d'appropriation avec le quartier.

Notre documentaire met donc en scène des personnages et des usages de la dalle très différents, voire parfois opposés. Mobiles et immobiles sur la dalle du Mont d'Est donnent à voir des usages et des représentations extrêmement variées, et parfois antinomiques.

---

11 Les « 10 » et les « 20 » désignent de quantités standards de cannabis.

12 La bonbonne est le lieux où les *dealers* cachent la drogue.

## **PARTIE V - VERS UNE DESTRUCTION PARTIELLE DE LA DALLE AU PROFIT DE LA MOBILITÉ**

*« Un espace public, c'est comme un service public, s'il vous embête, vaut mieux le laisser pourrir pour pouvoir le détruire tranquille », un usager.*

La morphologie urbaine (étudiée en partie III) semble donc contribuer à une appropriation plus ou moins intense des populations mobiles ou immobiles (étudiée en partie IV). Le quartier répond plutôt à des usages immobiles de l'espace public, souvent considérés comme « indésirables ». Ainsi, par une pratique immobile de l'espace, des indésirables semblent s'emparer d'un espace et exercer une forme de contrôle sur celui-ci. L'appropriation plus poussée de l'espace public par les immobiles contribue donc à l'absence d'appropriation de certaines catégories de populations qui se contentent d'y circuler. Il y a donc des enjeux de contrôle, et de négociation de la place de chacun dans l'espace public, où interagissent des dimensions sociales de classe, de genre, ou encore générationnelles. En empruntant la grille de lecture de la géographie radicale sur l'espace public, comme celle qui est utilisée par Don Mitchell (2003), nous étudierons dans une première partie la négociation de l'espace public menée par les immobiles, et celle menée en faveur de la mobilité. Dans une seconde partie, nous aborderons le projet de réaménagement de l'Esplanade de la Commune de Paris, qui prévoit donc une destruction partielle de la dalle au profit des pratiques de mobilité. Ces thèmes sont traités dans la troisième partie du film « détruire la dalle ». Encore une fois, cette partie écrite sera l'occasion de discuter les choix de réalisation et de compléter la réflexion par ce qui n'a pas pu être mis à l'écran.

### **I. LA NÉGOCIATION ACTUELLE DES ESPACES DU MONT D'EST**

En partant des observations décrites dans la précédente partie (partie IV), nous questionnerons ici certains espaces publics de la dalle comme des espaces partagés, de cohabitation et d'interaction entre les populations mobiles et immobiles. Il nous a semblé que les pratiques des deux catégories ont une forte influence l'une sur l'autre. Schématiquement, l'immobilité des uns intensifie la mobilité des autres. Toutefois, des processus de « mise en ordre » de l'espace public (Froment-Meurice, 2016) tentent difficilement de faire de certains lieux des espaces de circulation, au profit des comportements mobiles, jugés plus légitimes. Ainsi, l'espace public est le résultat de négociations explicites ou non, pour tenter de faire cohabiter difficilement ces usages différents. Dans un premier temps, nous analyserons les interactions entre mobiles et immobiles, pour comprendre comment prend corps cette négociation de l'espace. Dans un second temps, nous étudierons la difficile de « mise en ordre » de l'espace public au profit des usages mobiles, et l'impossible mise en circulation des indésirables sur la dalle. Nous avons utilisé pour cette partie les interviews réalisées et les résultats de notre observation participante. Les *rushes* réalisés dans le cadre du documentaire ont aussi constitué un matériau d'analyse important pour cette étude.

## A. APPROPRIATION ET CONTRÔLE IMMOBILE DE L'ESPACE : UNE NÉGOCIATION AU PROFIT DE « L'INDÉSIRABILITÉ »

Nous l'avons vu, la majorité des espaces publics surélevés par la dalle est aujourd'hui dédiée aux pratiques d'immobilité, et les multiples « prises » (Joseph, 1998) qu'offre la dalle facilitent l'appropriation des lieux. Cette appropriation peut alors donner lieu à un contrôle de ces espaces – volontaire ou non – de la part des immobiles, tout particulièrement lorsqu'il s'agit de pratiques catégorisées comme indésirables. Dans ce cas, l'usage immobile de l'espace devient un usage exclusif, limitant la variété de pratiques possibles, et tout particulièrement les pratiques des personnes mobiles.

Plusieurs éléments dans l'appropriation favorisent l'exclusivité des usages, et découragent les personnes mobiles à utiliser certains espaces. Chez certains groupes de jeunes, le positionnement des corps dans un lieu contribue à créer un usage exclusif. S'il s'agit d'un lieu de passage relativement restreint (comme il en existe beaucoup au Mont d'Est), les différents membres du groupe peuvent se répartir d'un côté et de l'autre du couloirs de passage (C.F Annexe 1 - Illustration 28). Cette disposition micro-spatiale crée un sentiment d'insécurité chez les personnes mobiles, qui se sentent privées des possibilités d'échappement face à des personnes considérées comme dangereuses.

L'exclusivité dans l'usage de certains espaces publics peut aussi passer par la diffusion de musique – la plupart du temps de rap – grâce à des enceintes portatives. Aussi, les odeurs liées à la consommation de cannabis ou de chicha participent au marquage sensoriel d'un espace par les codes culturels et sensibles des immobiles indésirables. Les déchets laissés sur place par ces occupants (bouteilles en verre et emballages principalement) laissent une inscription de l'appropriation des immobiles, limitant les envies d'appropriation des mêmes espaces par d'autres usagers.

La négociation de certains espaces publics passe aussi par les interactions qui peuvent s'y produire. Les immobiles indésirables peuvent être amenés à bousculer certains rites d'interactions (Goffman, 1973) avec les personnes mobiles. Certains immobiles se permettent de sortir du rite de l'inattention civile, cherchant alors à mettre les mobiles dans une situation d'inconfort. C'est ce que raconte « Aladin » dans son interview, qui parle de « lancer des pics » aux « bureaucrates » qui les ignorent ou les méprisent. Ces interactions à sens unique créent souvent un sentiment de malaise chez les personnes mobiles. L'interaction forcée pousse alors les mobiles à quitter l'apparente indifférence pour aller soit vers l'interaction, soit vers un évitement assumé. Toutefois, sur la dalle du Mont d'Est, ces comportements sont relativement rares. Les nombreux enfants peuvent dépasser beaucoup plus radicalement ces rites d'interaction, même si les personnes mobiles acceptent bien plus facilement ces comportements de la part d'enfants qui ne sont pas appréhendés comme une source d'insécurité. Toutefois, les enfants peuvent rendre les lieux très hostiles pour certaines personnes mobiles ciblées. Certains groupes d'enfants prennent pour cibles les « crânes chauves » qui parcourent les espaces de flux du Mont d'Est. Ils profitent alors des différences de niveaux permises par l'architectures sur dalle, et de leur position surélevée pour cracher sur le crâne de ces personnes. Ils peuvent aussi utiliser différents objets (sarbacanes artisanales, ballons en plastique...)

pour propulser des petites pierres sur ces personnes (C.F Annexe 1 - Illustration 29). Enfin, la négociation de l'espace public joue en défaveur de certaines femmes, qui voient leurs itinéraires perturbés par les interpellations ou les sifflements de certains groupes d'immobiles lorsque ces derniers sont exclusivement masculins. Ces interactions participent à construire des espaces marqués par la peur pour certaines femmes usagères de la dalle. Dans l'ensemble des cas de figure présentés ici, les interactions entre mobiles et immobiles expriment bien souvent une tension sociale, et soulignent les fractures qui séparent ces populations. Alors que les mobiles cherchent globalement à limiter les interactions (par des pratiques d'évitement spatial ou d'inattention), les immobiles peuvent provoquer des interactions rappelant leur contrôle des territoires surélevés de la dalle.

Les interactions précédemment évoquées constituent les rapports les plus extrêmes pouvant avoir lieu sur la dalle du Mont d'Est entre mobiles et immobiles. Dans les pratiques les plus courantes, la cohabitation est pacifique et les interactions sont assez faibles. Notons aussi que certains usagers du centre commercial, ou d'autres habitants de quartiers populaires utilisant la dalle de manière mobile, ne ressentent pas de malaise causé par les populations immobiles et leurs pratiques. Aussi, les interactions entre personnages mobiles et immobiles, et la négociation de l'occupation des différents espaces publics évoluent au cours de la journée. Le matin, très peu d'immobiles fréquentent les espaces publics, exceptés quelques enfants ou des habitants âgés des différentes résidences d'habitation. À partir de midi (et principalement durant les beaux jours), l'espace public devient le support d'une cohabitation relativement sereine entre les immobiles et une grande quantité de travailleurs venant manger rapidement sur les bancs ou dans les restaurants situés au pied de la résidence du Clos des Cascades. Au fur et à mesure de l'après-midi, la place devient de plus en plus occupée par des immobiles indésirables et par les enfants. Entre 17h et 19h, la brasserie au pied du Clos des Cascades peut toutefois accueillir certains travailleurs en terrasse. Le reste de la place est utilisé pour la circulation, qui se concentre sur certains couloirs, mais surtout pour des usages immobiles de plus en plus importants. À la tombée de la nuit, les lieux sont de moins en moins fréquentés par les populations mobiles, qui se sentent alors en insécurité. C'est surtout le soir que la présence des groupes immobiles incitent les mobiles – et surtout les femmes – à changer plus radicalement leurs itinéraires. Cet élément apparaît dans les plans de nuit du film, même s'il a rarement été possible de filmer les derniers groupes utilisant les espaces publics la nuit.

Les enjeux de la négociation de l'espace public ont été difficile à mettre en scène dans notre film. Les employés de bureau qui ont accepté d'être interviewés, et en particulier la personne dont l'interview est restituée dans le film (Maribelle Hatte), ressentaient moins ce sentiment d'insécurité et d'inconfort face aux pratiques des immobiles indésirables, que ceux que je n'ai pas pu filmer. Même si dans nos questionnaires nous avons abordé le sujet, les choix d'itinéraires de Maribelle Hatte sont avant tout liés à une question de temps ou d'esthétique, et non d'insécurité. Cette dernière nous permet de nuancer notre discours qui peut parfois chercher à pointer du doigt une haine des mobiles envers les immobiles qui n'existe pas obligatoirement.

Il a également été impossible de montrer les moments où les groupes immobiles perturbent volontairement les rites d'interactions avec les personnes mobiles. Trois personnages nous aident donc à retranscrire cet enjeu. Tout d'abord, Valentina explicite devant la caméra les détours

qu'impose son sentiment d'insécurité dans les espaces publics à la tombée de la nuit. L'interview d'« Aladin » permet aussi de saisir en partie les interactions et les évitements existant entre les personnes mobiles et les immobiles. Enfin, le personnage de Bernard Tricard, qui conclue la deuxième partie du film, permet aussi d'apporter un regard nuancé sur les rapports entre mobiles et immobiles. De par ses pratiques, ce retraité habitant le Clos des Cascades peut globalement être catégorisé comme un « mobile » sur la dalle. Toutefois, il soutient et défend les aménagements et toutes les pratiques immobiles. Dans son interview, même les activités des dealers sont défendues. Le regard distant et bienveillant envers ces pratiques, avec une réflexion portée sur la forme urbaine qui les accueille, nous a semblé idéal pour conclure la partie « vivre sur la dalle » avant d'entamer la troisième partie du film dédié à la destruction.

## B. RÉGULATION ET « POLICE » DANS L'ESPACE PUBLIC : DIFFICILE GESTION ET « MISE EN CIRCULATION » DE L'ESPACE PUBLIC DU MONT D'EST

Les différentes stratégies d'appropriation mises en place dans l'espace public jouent donc en faveur des populations immobiles, souvent jugées comme indésirables. Mais une régulation de ces espaces existe tout de même dans le quartier du Mont d'Est, et la négociation de certains lieux se fait aussi au profit des pratiques mobiles.

Deux espaces sont particulièrement préservés des pratiques d'immobilité. Il s'agit du centre commercial et du parking silo. Nous avons vu dans la troisième partie de cet écrit que ces espaces ne disposaient pas d'aménagements incitant à l'immobilité. Il n'y a que très peu de prises, et celles qui existent sont très limitées. Mais la gestion des espaces exprime aussi une lutte à l'égard des populations immobiles, que les gestionnaires cherchent à « mettre en circulation » (Froment Meurice, 2016). Ainsi, plusieurs agents de sécurité veillent à inciter les « bandes de jeunes » s'immobilisant dans le centre commercial à se désagréger et à circuler, ou à se retrouver à l'extérieur. D'une certaine manière, la diffusion de musique classique dans certains espaces du parking permet aussi de faire fuir les immobiles. Encore une fois, ces dimensions n'ont pas pu être représentées dans le film *Ça bouge pas*, étant donné l'interdiction de filmer ces espaces privés<sup>13</sup>. Ainsi, ces espaces sont considérés comme sécurisés par les usagers mobiles, comme Valentina, qui n'hésitent pas à les emprunter pour éviter les espaces publics extérieurs.

Dans l'espace public extérieur, une gestion de l'espace favorisant la circulation des immobiles est bien plus difficile. Certains gardiens d'immeuble peuvent parfois chercher à faire circuler les groupes stagnants à proximité de leurs bâtiments. Plusieurs usagers m'ont indiqué que les anciens gardiens des Centraux (bureaux à l'Ouest, au-dessus du parking), et de la Closerie (résidence de logement sur le deuxième étage de dalle) étaient très actifs pour « dégager les racailles qui traînent », mais qu'aujourd'hui « les nouveaux gardiens ne font plus rien, surtout depuis que le nouveau est Colombien ». Les enfants de Noisy-Résidence m'ont aussi rapporté que la

---

13 Nous avons tout de même réalisés quelques rushes rapides dans ces espaces.

« directrice » de leur hôtel avait déjà mis de l'eau de javel sur un espace au pied de l'immeuble, pour décourager les résidents de rester à cet endroit, afin d'éloigner leurs possibles nuisances. Ces différentes tentatives de mises en circulation restent dérisoires et globalement inefficaces.



*Illustration 24: Passage la police nationale sur l'Esplanade de la Commune de Paris. Extrait du film (clip « Médicament »). Photographie personnelle*

Les polices nationale et municipale assurent aussi une gestion de cet espace public. Mais le contrôle policier de cet espace est rendu difficile par l'architecture sur dalle. Cette dernière rend presque impossible la circulation de véhicules de police, qui est obligé de réaliser ses opérations à pied (illustration 24). De plus, la surélévation de certains espaces rend les troupes de police particulièrement vulnérables en cas de tensions. Ainsi, les policiers interviennent rarement dans l'objectif de mettre en circulation les immobiles, et n'arrivent jamais à piéger le trafic de drogue. Toutefois, le contrôle policier reste répétitif (plusieurs fois par semaine, parfois une fois par jour), et sert plutôt à assurer une présence physique régulière. Cela passe par la procédure du contrôle d'identité et de la fouille répétée sur les groupes immobiles. Dans *Ça bouge pas*, la présence policière n'est rendue visible qu'un très court instant, au milieu du clip de « Médicament » réalisé avec les enfants de *Noisy-Résidence*. Ce sont les enfants qui ont souhaité intégrer cette image au clip. Mais la police et les pratiques de contrôle répété sont aussi évoquées dans l'interview de Samba et d'« Aladin ». Ces derniers parlent avec lassitude de cette gestion policière qui ne semble pas altérer leurs comportements sur la dalle, mais qui agit comme un rappel permanent de leur caractère indésirable.

## **II. LA RECONQUÊTE D'UN ESPACE PUBLIC AU PROFIT DES IMMOBILES**

Le projet d'aménagement de l'Esplanade de la Commune de Paris peut alors être considéré comme une manière de reconquérir cet espace au profit de la classe dominante et de ses pratiques. Les acteurs de l'aménagement estiment que les espaces publics actuels de la dalle favorisent des pratiques illégitimes et indésirables. Face à l'impossible mise en circulation des corps immobiles et indésirables, la destruction et le réaménagement permet une « mise en ordre » des usages par l'espace, à travers une transformation lourde de la superstructure de la dalle, et une recomposition radicale du vocabulaire urbain utilisé et de la vie urbaine proposée. L'ensemble du projet semble

témoigner d'une philosophie opposée. Pour traiter ce sujet, nous avons utilisé les documents de planification et de publicité de la future opération, et nous avons rencontré deux responsables du projet : Patrick Rousset, le directeur du service d'urbanisme à la mairie, et Benjamin Boglio, le chargé d'opération pour la SOCAREN, la SPL en charge de la maîtrise d'ouvrage. Nous avons aussi assisté aux conseils municipaux, aux réunions publiques et aux réunions de concertation, qui ont majoritairement eu lieu en dehors de la période d'enquête liée à la réalisation de ce mémoire.

Nous aborderons d'abord les grands lignes du projet et de son intervention dans la morphologie urbaine. Puis, nous analyserons plus en détails les futurs espaces publics et les usages possibles à travers les images de préfiguration du projet. Nous évoquerons brièvement dans ces deux premières sous-parties la manière dont ces thématiques sont amenées dans *Ça bouge pas*. Une dernière sous-partie permettra d'exposer comment le film nous a permis de nous positionner personnellement sur le projet d'aménagement.

## A. PRÉSENTATION DU PROJET D'AMÉNAGEMENT, ET LES OBJECTIFS DE LA DESTRUCTION DE LA DALLE

Comme nous avons pu l'exprimer dans le film, le projet de réaménagement du Mont d'Est n'est pas récent. Une première version du projet avait déjà été proposée par la précédente municipalité, mais celui-ci n'a pas été poursuivi suite à la suite d'un changement de l'équipe municipale en 2015<sup>14</sup>. Nous pouvons déjà apercevoir dans ce premier projet les grands principes d'aménagement : il s'agit de détruire une grande partie de la dalle, pour créer une nouvelle rue et de nouvelles places au niveau du sol naturel, traversant le quartier du Mont d'Est (illustration 25). Dans la réunion de concertation du 26 mars 2015, la mairie indique comme objectif : « Restructurer la dalle, retrouver un sol de référence : la rue ». Sans l'assumer, ce projet avait la possibilité d'être déclaré d'utilité publique, permettant ainsi la destruction de *Noisy-Résidence*.

---

14 Après 20 ans d'une municipalité menée par le Parti Socialiste, la mairie est passée en 2015 sous une majorité Les Républicains, élue en revendiquant des projets urbains à plus petite échelle.

## 1. Rappel des objectifs du Grand Projet Ouest (GPO)

Le Mont d'Est dans le GPO

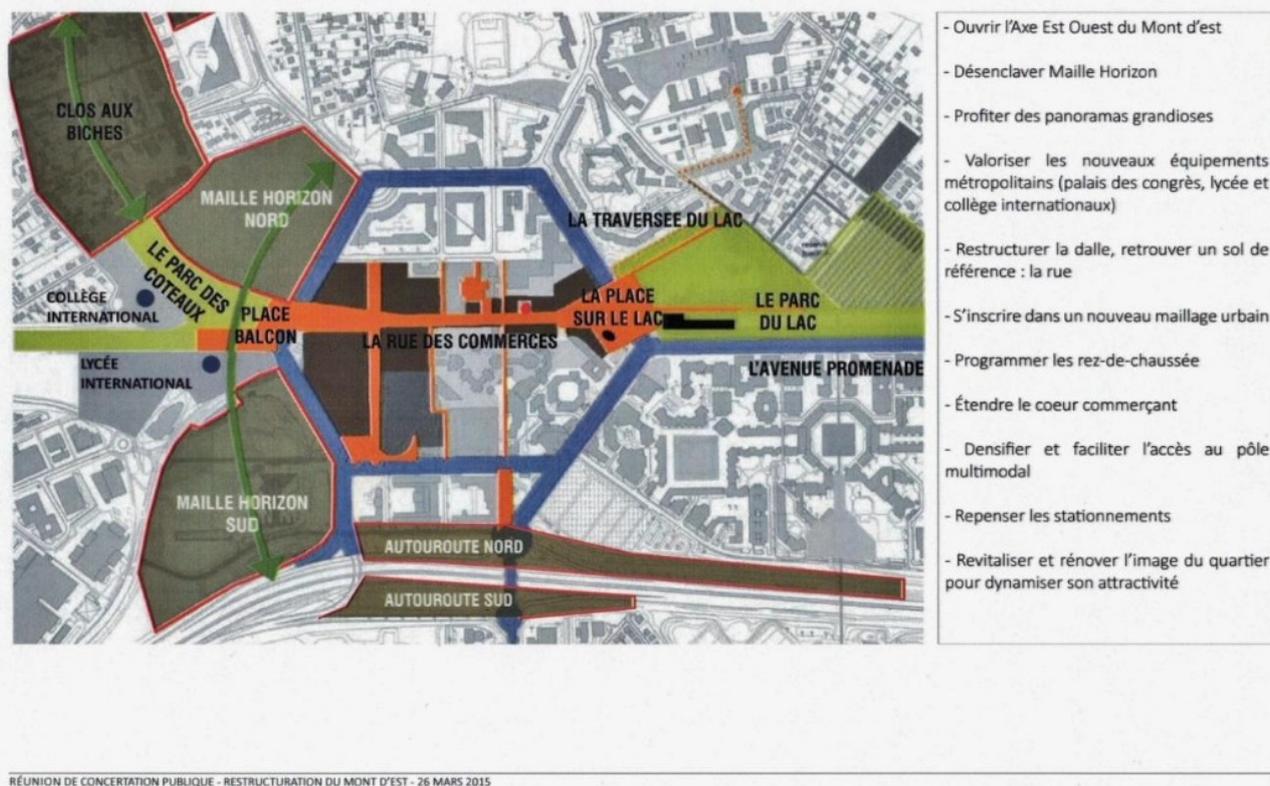


Illustration 25: *Projet d'Aménagement du Mont d'Est sous l'ancienne municipalité (2015).*

Source : *Réunion de Concertation Publique 26 mars 2015 - [www.noisy-les-bas-heurts.com](http://www.noisy-les-bas-heurts.com)*

Le dernier projet en date est bien plus modeste, et se contente de la destruction de l'Esplanade de la Commune de Paris (illustration 25). Le réaménagement vise à supprimer une partie de la dalle, pour créer une nouvelle place au niveau du sol, et une nouvelle rue desservant la place Jean-Baptiste Clément au niveau du sol, et permettant de rejoindre la voie de service (rue de la Pergola). La nouvelle place se veut vierge, permettant alors d'accueillir différents événements. Les objectifs du projet sont explicités dans le film grâce à l'interview de Benjamin Boglio (SOCAREN) et à la délibération fixant les objectifs au conseil municipal (CF Annexe 3 - Délibération du Conseil Municipal).

Contrairement à notre hypothèse, la lutte contre les pratiques d'immobilités ne figure pas dans les principaux objectifs du projet. Nous avons pourtant orienté nos entretiens avec les aménageurs pour déceler ce discours, mais ils sont apparus comme secondaires. Ces enjeux sont en effet pris en compte par ces concepteurs, comme nous pouvons l'entendre dans le documentaire. Par exemple, la rampe hélicoïdale est appréhendée comme un lieu accueillant des trafics illicites, qu'il est préférable de supprimer. Après beaucoup d'insistance, Benjamin Boglio a toutefois reconnu que l'aménagement « très ouvrageux <sup>15</sup> » de la dalle actuelle et son détachement des flux incitent à « pouvoir se poser ».

15 C'est à dire avec d'importants éléments de mobilier urbain.



*Illustration 26: Image de synthèse du futur projet, vue aérienne. Source : SOCAREN – Atelier Moreau-Kusunoki*



*Illustration 27: Image de synthèse du futur projet, vue au sol. Source : SOCAREN – Atelier Moreau-Kusunoki*

S'il n'y a pas de discours sur la lutte contre l'immobilité, l'aménageur de la SOCAREN parle toutefois d'un « parti-pris totalement différent ». Le projet d'aménagement répond à des objectifs et des enjeux qui sont aux antipodes de l'aménagement de la fin des années 1970 ayant permis les pratiques d'immobilités. La philosophie générale du projet et la vie urbaine projetée sont radicalement différentes. Si l'immobilité n'est pas forcément combattue, la nouvelle forme urbaine s'adresse à des pratiques mobiles de l'espace. Le discours des aménageurs souligne une recherche de fluidité, d'ouvertures, et de circulation (même s'il s'agit de circulations piétonnes). L'idée principale est de créer un espace de flux, où l'occupation et l'appropriation sera cette fois-ci réellement temporaire. Rappelons alors le discours d'Hernan Jara, qui se félicite d'avoir créé un espace qui permet la rencontre grâce à des espaces entourés et plutôt confidentiels. Dans une interview sur place il disait :

*« F.C. : J'ai l'impression qu'ici c'est un lieu d'ancrage... »*

*H.J. : Voilà c'est ça, parce qu'il y a des espaces qui sont fermés, qui ne sont pas... clôturés pas complètement, mais entourés... qui créent un lieu de vie. Ici il y a un lieu de vie... il y a une possibilité que les gens s'approprient cet espace... Il y a une possibilité... »*

Benjamin Boglio défend plutôt un espace ouvert, qui n'est pas principalement dédié à la rencontre :

*« B.B. : On est sur un espace vraiment plus fluide, plus accessible, plus ouvert, et plus paysager [...] »*

*F.C. : Quand vous dites "plus fluide": vous voulez dire avec plus de circulation au niveau du sol?*

*B.B. : Oui c'est ça. Un espace plus ouvert, plus lisible, plus visible de partout. On sera sur un espace moins confidentiel »*

Les espaces conservés de la dalle sont eux aussi modifiés pour devenir des espaces « de jardin, plus paysagers », dédiés à « la balade ». Ici aussi il s'agit de limiter les usages. Nous pouvons d'ailleurs estimer que l'aire de jeux initialement prévue par la maîtrise d'œuvre à cet endroit (et visible sur l'illustration 26) a été refusée par les élus par peur de créer de nouveaux espaces d'ancrage.

## **B. ANALYSE DU NOUVEAU VOCABULAIRE URBAIN UTILISÉ. CÉLÉBRER LA MOBILITÉ**

Nous disposons d'assez peu d'éléments visuels pour illustrer la troisième partie du film consacrée au projet de réaménagement et à sa philosophie. Seuls deux images de synthèse nous ont été fournies par la SOCAREN (celles qui ont été validées par les élus municipaux) pour illustrer le vocabulaire urbain imaginé pour le futur aménagement. Celles-ci sont abondamment montrées dans le film, mais assez peu commentées en audio. Précisons ici qu'il s'agit des images du concours,

présentées par l'équipe d'architecte Moreau-Kusunoki, et que le projet est toujours en cours d'élaboration. Toutefois, les perspectives, et surtout celle au niveau du sol (illustration ) témoignent bien du type de vie urbaine imaginée par les concepteurs.

D'un point de vue physique et morphologique, nous pouvons voir qu'il s'agit d'un aménagement particulièrement lisse et épuré. Cela s'exprime par un mobilier urbain extrêmement rare et léger. Les deux perspectives présentent uniquement 4 bancs sur l'ensemble de l'opération, situés à proximité des lacs. Une petite sortie de RER est dessinée à proximité des lacs, mais celle-ci est extrêmement fine et n'offre aucune excroissance permettant de s'y asseoir. Les lampadaires proposés dans l'image sont aussi de longs mats sans socles. Il s'agit donc d'un espace extrêmement dégagé, avec une visibilité totale sur l'ensemble de la place, n'offrant aucun recoin intime ni aucune « prise » pouvant servir de socle hospitalier aux pratiques d'immobilités. Sur la perspective aérienne la rue est aussi vierge de tout mobilier permettant l'ancrage. Toutefois, nous pouvons remarquer sur cette même image une grande quantité de tables de restaurants qui dépassent très largement les devantures des commerces, jusqu'à atteindre les lacs. Ainsi, les rares éléments permettant la fixation sont réservés aux populations pouvant se l'offrir, et éliminant de ce fait les populations indésirables.

Les usages représentés dans les perspectives donnent aussi des informations sur la population et les pratiques attendues de l'espace public. En effet, les personnes représentées sont en grande majorité jeunes, dynamiques, et blanches. Le choix de leurs vêtements et de leurs accessoires semble représenter des catégories de travailleurs cadres : nous avons comptabilisé 11 personnes avec des classeurs dans les bras<sup>16</sup> (illustration 27. Il s'agit bien de montrer un espace public reconquis en faveur des usagers mobiles. Finalement, ces images de préfiguration nous font penser à un parvis de gare contemporain comme tant d'autres. Benjamin Boglio a d'ailleurs indiqué que la SOCAREN souhaitait réaliser « un vrai parvis de gare ». Il y a donc un objectif de normalisation des formes urbaines et de l'espace public du Mont d'Est, qui répond à une forme de « modes ».

Les aménageurs actuels du Mont d'Est n'ont pas comme objectif principal de faire fuir l'immobilité et les regroupements d'indésirables. Mais, tout comme leurs prédécesseurs 40 ans auparavant, les aménageurs s'inscrivent dans des modes urbanistiques et architecturales. Si l'immobilité n'était pas imaginée comme une source d'indésirabilité il y a 40 ans, elle l'est devenue aujourd'hui. Ainsi, les nouveaux aménageurs répondent à des enjeux et des inquiétudes différentes, et posent « l'ouverture » et/ou « la fluidité » comme conditions d'un espace public réussi. Les différences radicales des aménagements autorisant ou non l'ancrage, nous permettent alors de saisir l'évolution générale de nos représentations de la mobilité et de l'immobilité dans la ville.

---

16 À noter qu'au cours des cinq mois d'observation sur la dalle actuelle du Mont d'Est, nous n'avons jamais rencontré une personne exhibant des classeurs.

### ENCADRÉ 3 : UN « RETOUR AU SOL NATUREL » ENTAMÉ DEPUIS LONGTEMPS

Les choix d'aménagement cherchant à faire redescendre l'espace public au niveau du sol ne sont pas un phénomène nouveau dans le quartier du Mont d'Est. L'opération de réaménagement de l'Esplanade de la commune de Paris s'inscrit dans une dynamique commencée depuis le début des années 2000. À l'échelle du quartier, cela se traduit par un relatif abandon de tous les espaces surélevés sur dalle, très peu entretenus par la ville. Deux opérations soulignent la préférence portée pour le sol naturel.

La première opération date de 1999, et consiste en la destruction de la passerelle reliant le quartier du Pavé-neuf et celui du Mont d'Est. Cette passerelle était le premier élément de la dalle construit par EPAMARNE au milieu des années 1970. Elle devait alors accueillir la « Piazza », un complexe culturel qui n'a finalement jamais été construit, pour des raisons politiques et budgétaires. Selon Patrick Rousset, le directeur de l'urbanisme de la mairie, la passerelle a été supprimée car celle-ci était devenue un « coupe-gorge » marqué par des pratiques de *deal* qui la rendait presque infranchissable. Tout comme pour l'esplanade de la Commune de Paris, cette destruction était précédée d'un aménagement rétablissant des usages au niveau du sol. Aujourd'hui, il y a donc un aménagement assez qualitatif au niveau du sol permettant de relier les deux quartiers. La circulation sur la voie rapide (une arrête de l'hexagone) est largement ralentie par des feux de circulations et des passages piétons, le sol est pavé, les bancs sont supprimés, et des commerces se sont installés en direction de la voie. Nous pouvons d'ailleurs nous demander si l'aménagement au niveau du sol n'a pas contribué à isoler la passerelle, favorisant les comportements indésirables, légitimant ainsi sa destruction. Toutefois, nous ne disposons actuellement d'aucun élément pour le prouver. Notons que cet aménagement explique pourquoi « La Piazza » constitue le rare espace de la dalle qui n'est pas traité dans le documentaire. Son état actuel – ramené au niveau du flux – irait visuellement à l'encontre du sens de la démonstration.

La seconde opération, réalisée de 2008 à 2013, consistait à déplacer la gare routière anciennement sous l'esplanade de la commune de Paris, sur une plateforme positionnée au-dessus des lignes de RER qui séparent le quartier du Pavé-neuf du lac du C.U.R. La gare des bus devient aussi une nouvelle sortie pour les quais du RER A. Cette opération a grandement diminué l'activité de la sortie RER situé sur l'Esplanade, et a libéré l'espace sous l'esplanade abandonné. L'aménagement du nouveau pôle multimodal répond aux mêmes dynamiques ; il se situe à proximité des voies rapides et des espaces de flux, et son aménagement se fait au profit de la mobilité. Il n'y a aucun banc, mais uniquement des chaises spécifiquement étudiées pour éviter l'ancrage. Cette opération d'aménagement participe aussi à isoler les espaces de la dalle supérieure, qui sont progressivement abandonnés et dénués de fonctions.

## C. LE POSITIONNEMENT DU FILM

L'ensemble du film cherche à retranscrire ma position personnelle sur la dalle du Mont d'Est et de son futur réaménagement. J'ai souhaité donner une position positive mais réaliste sur l'espace de la dalle et ses pratiques, grâce à une succession de portraits, que j'ai cherché à rendre attachants. J'ai réalisé des séquences parfois plus légères, mettant en scène des enfants s'appropriant intensément l'espace. J'ai choisi des plans plutôt valorisant pour l'architecture si particulière de la dalle, en les accompagnant parfois de musique. La co-élaboration du film avec les usagers immobiles, et le souci de « vérification » demandé par les dealers dont l'image était exposée m'a conforté dans le choix d'un film prenant ouvertement le parti de l'immobilité. Ainsi, le film présente un regard assez dur sur le projet d'aménagement. Précisons ici que, même si le projet répond à des dynamiques favorisant une hyper-mobilité que je dénonce, l'ensemble me paraît globalement qualitatif et bien construit. Je n'incrimine pas les choix des aménageurs, qui réalisent, somme-toute, un projet adapté aux dynamiques contemporaines des espaces publics. Notre parti pris consiste plutôt à prendre en considération des usages de la dalle comme des usages à part entière, sans hiérarchiser leur légitimité. Par conséquent, nous procédons plutôt à une forme de défense des immobiles face à un discours à charge de la part des décideurs, et face à la violence symbolique que suppose l'aménagement.

Trouver les éléments audiovisuels pour critiquer le fond du projet n'a d'abord pas été évident. Une majorité des usagers interviewés regardent d'un bon œil ce projet. De fait, l'acceptabilité de ce projet bénéficie du fait que le quartier, très dégradé, nécessite une intervention de rénovation assez urgente. C'est le sens de la phrase, mise en exergue au début cette partie, qui s'amusait à comparer la destruction de la dalle à celle d'un service public. Mais c'est aussi cette situation qui m'a poussé à remettre dans son contexte ce projet d'aménagement pour proposer une vision plus nuancée sur celui-ci, et bien comprendre à qui il sert, au détriment de qui, et de quelles pratiques de la ville il se fait. L'expression de cette vision personnelle du projet d'aménagement passe par plusieurs procédés dans le film. La transition entre la deuxième et la troisième partie du documentaire (enchaînement entre *le temps des cerises* puis le panneau d'annonce du projet, avec un gain audio volontairement surélevé) permet d'exprimer la violence de l'aménagement, capable d'écraser les modes de vie qui s'étaient développés. Les interviews d'Hernan Jara et de Bernard Tricard permettent finalement de conclure cette dernière partie du film. L'opposition mise en scène entre le discours de Benjamin Boglio et Hernan Jara permet de saisir l'ampleur du fossé qui sépare les deux personnages dans leurs conceptions de l'espace public<sup>17</sup>. Faire passer l'ancien aménageur d'EPAMARNE après l'interview de l'aménageur de la SOCAREN montre bien mon parti pris personnel pour l'une des deux visions. Finalement, le passage de Bernard Tricard offre une lecture très tranchée de la destruction de la dalle. Selon lui, le passage « de la 3D à la 2D » répond avant tout à des objectifs de surveillance des populations immobiles. Même si je trouve personnellement cette vision un peu exagérée, il me semblait important que le film questionne radicalement les enjeux de domination

---

17 L'opposition dans le film s'affiche clairement : Benjamin Boglio décrit un espace « fluide » où les usages sont au niveau du sol naturel. Hernan Jara, lui, continue d'imaginer un espace public surélevé, où l'activité se trouve sur la dalle.

qui s'exercent dans le réaménagement de l'espace de dalle. Reprenons le vocabulaire de Jean-Claude Barthez (2001, p.101) : « Les aménageurs ne sont, le plus souvent, que les metteurs en scène des usages dominants » (ici la mobilité), au détriment de la variété des « manières de faire et d'être dans l'espace ».

## CONCLUSION

Notre étude sur le quartier du Mont d'Est nous a permis de constater le rôle des pratiques de mobilités et d'immobilités dans la conception des dalles, et dans la dynamique de destruction qui les touchent. En mettant en opposition deux périodes spécifiques d'aménagement, traitant d'une même infrastructure (la dalle), nous avons pu constater l'importance des évolutions qui se sont opérées dans nos représentations des modes d'occupation de l'espace public. Nous avons aussi pu montrer comment l'espace public pouvait constituer une scène mettant en jeu des populations qui s'opposent, et dont l'occupation se négocie par différents processus matériels et immatériels. Dans le cas du Mont d'Est, les espaces sur dalle constituent des lieux où les pratiques immobiles sont dominantes. De ce fait, ce quartier semble être en contradiction avec les pratiques de la ville contemporaine. Nous avons montré comment l'élaboration des espaces publics pouvait chercher à imposer des pratiques normatives. La dalle du Mont d'Est porte en elle les enjeux globaux de la redéfinition de l'urbanité souhaitée. L'action de l'aménageur se construit en opposition avec une pratique singulière de l'espace urbain – ici l'immobilité – au profit d'une catégorie d'usagers considérée comme plus légitime. Si la construction de l'urbanisme de dalle n'est pas centrée sur une recherche d'immobilité, ses aménageurs du Mont d'Est imaginent toutefois une vie urbaine marquée par la lenteur et des formes d'ancrages sur ses espaces publics. La rénovation de la dalle correspond, elle, à des objectifs de fluidité et de circulation dans la ville.

Le choix du film documentaire nous a permis de traiter toutes les thématiques que nous souhaitions aborder. Il nous a obligé à quitter une posture neutre et distanciée par rapport à la dalle, à ses enjeux et à ses usagers. Le tournage et le montage ont abouti à une implication personnelle forte, qui a modifié la collecte et la restitution des données de recherches. *Ça bouge pas* assume donc son parti pris, en faveur du mode de vie que nous avons été amené à adopter partiellement pour le tournage. Alors que la dalle du Mont d'Est était un élément urbain mystérieux et difficilement compréhensible, la réalisation du documentaire nous a permis de montrer un espace urbain dans ses détails. Il permettra aussi au spectateur vigilant de remarquer des éléments qui ne m'ont peut-être pas interpellé. En effet, la polysémie des images utilisées s'est révélée plusieurs fois lorsque j'ai réalisé le montage en étant aidé par d'autres personnes. Par la vidéo, chacun peut apporter sa propre interprétation des données de terrain mises à l'écran. La réalisation d'un film documentaire m'a aussi permis de rendre ma recherche attrayante pour les personnes enquêtées, qui se sont toujours intéressés à mon activité. Elle a porté ma recherche comme sujet public, investissant alors toute une série d'usagers dans le processus. L'élément le plus important pour moi, est sûrement d'avoir un support final qui pourra être beaucoup plus accessible pour les personnes enquêtées qu'un document écrit. Le film pourra être distribué, sous format numérique ou DVD, aux enquêtés qui ont suivi et accompagné mon travail. Il pourrait aussi faire l'objet d'une projection, qui idéalement se ferait au sein du principal amphithéâtre de l'Esplanade de la Commune de Paris. J'espère ainsi que ce travail leurs donnera, d'une manière ou d'une autre, des clés de lectures pour comprendre leur environnement urbain et les dynamiques dans lesquelles il s'inscrit. Il peut ainsi constituer un outil de médiation ouvrant une réflexion collective sur ce sujet.

Nous avons complété le film documentaire par ce mémoire écrit. Celui-ci nous a permis d'ancrer notre recherche dans une réflexion théorique. Il nous a permis d'explicitier le contexte de réalisation de *Ça bouge pas*. Nous avons pu exposer notre méthodologie d'enquête et apporter un retour réflexif sur notre pratique. Aussi, une partie de notre enquête s'est déroulée en dehors de la caméra, car celle-ci pouvait parfois être rejetée par les enquêtés ou dans certains espaces privés. L'écrit a été l'occasion de rendre compte des apports de la partie de l'enquête qui n'a pas donné lieu à des matériaux audiovisuels. Enfin, ce support nous a permis d'éclairer, de justifier, ou de débattre des choix de réalisations du film.

La conclusion du film est prononcée par Bernard Tricard. Celui-ci fait un constat extrêmement négatif sur l'échec de l'urbanisme de dalle et sur sa destruction annoncée : « le collectif n'aura pas lieu ». Il estime alors que le réaménagement de la dalle représente la fin d'une recherche d'espace urbain convivial permettant l'échange collectif. J'ai volontairement choisi de laisser le mot « enfin » avant le début du générique de fin, pour laisser entendre que les usages de l'espace public pouvaient aussi dépasser l'inhospitalité d'un espace public dont l'aménagement est peu propice à l'ancrage. Même si un aménagement contraignant ne facilite pas les choses, l'appropriation d'un espace résulte aussi de différentes stratégies de contournements des systèmes spatiaux (Certeau, Mayol, 1980). Juliette Kahane et Jean-Pierre Le Dantec (1998), dans un livre sur la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, remarquaient ainsi : « Cette osmose bizarre qui s'opère entre humains et environnement construit, pour donner naissance à des mutations parfois durables, nous rassure sur cette fameuse capacité d'adaptation. Il est heureux de constater, en effet, pour preuve de la vivacité humaine, que c'est bien la ville, finalement qui s'adapte à l'homme et non l'inverse ».

## BIBLIOGRAPHIE

- Amar, G., 1993. Pour une écologie urbaine des transports. *Les Annales de la Recherche Urbaine* 59, 141–151. <https://doi.org/10.3406/aru.1993.1736>
- Augé, M., 1992. *Non-lieux: introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Éditions du Seuil, Paris, France.
- Arendt, H., Ricœur, P., [1958] 1988. *Condition de l'homme moderne*. Pocket, Paris, France.
- Ascher, F., 2006. Conférence à l'université de tous les savoirs : « Le mouvement dans les sociétés hypermodernes ».
- Barthes, R., 1964. *Elements de sémiologie*. Communication 4.
- Barthes, R., 1985. *L'aventure sémiologique*. Éditions du Seuil, Paris, France.
- Barthez J-C., « Divisions sociales et divisions spatiales », in Toussaint, J.-Y., Bouyat, M (Eds.), 2001. *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*. Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, Suisse.
- Boissonade, J., 2001. Pratiques d'agrégation juvénile et dynamiques du proche. *Les Annales de la Recherche Urbaine* 90, 173–181. <https://doi.org/10.3406/aru.2001.2421>
- Bernier, X., 2013. *Espace et spatialités du traverser*. <https://www.spacestems.net/>.
- Brayer, L. 2013. Filmer l'ambiance urbaine : Les dispositifs vidéographiques à l'oeuvre chez William H. Whyte dans *La vie sociales des petits espaces urbains*. Ambiances, Varia. <http://journals.openedition.org/ambiances/335>
- Brès, A., 2005. *Inscription territoriale des mobilités et riveraineté des voies : faire halte aujourd'hui* (thesis). Paris 1.
- Brevet, N., 2008, *Mobilité et processus d'ancrage en ville nouvelle : Marne-la-Vallée, un bassin de vie ? Étude des mobilités résidentielles et des mobilités quotidiennes*. Paris Est.
- Browaey, X., 1999. Géographie, image et vidéo. Pour une pratique de l'audiovisuel. In : *L'information géographique*. *L'information géographique* n°63, 25-32. <https://doi.org/10.3406/ingeo.1999.2622>
- Castells, M., Delamare, P., Touraine, A., 1999. *La Société en réseaux*. Fayard, Paris.
- Cattan, N., 2012. *Mobilité spatiale, Hypergéogé*, <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article517#>.
- Capron, G., Sánchez, P.J.G., 2002. L'urbanisme moderne de dalle, histoire d'un lent échouage urbain : le cas du centre-ville de Choisy-le-Roi. *Flux* n° 50, 20–33.

- Certeau, M. de, Giard, L., Mayol, P., 1980. *L'invention du quotidien*. Union générale d'éditions, Paris, France.
- Choay, F., 1965. *L'urbanisme: utopies et réalités : une anthologie*. Éditions du Seuil, Paris, France.
- Delalex, G., « Espaces de flux », in Groupe de recherche sur l'architecture et les infrastructures, 2001. *Mobilité & esthétique: deux dimensions des infrastructures territoriales*. Paris, France, Canada, Hongrie.
- Di Méo, G., 1998. *Géographie sociale et territoires*. Nathan, Paris, France.
- Ducrez, C., Lelièvre, V., 1998. *Les miroirs du temps : Marne-la-Vallée : histoires, contes et réflexions*. Hazan, Paris, France.
- Duflos, M-T., 1970. *L'expérimentation audiovisuelle comme moyen de collecte de onnée*. *Epistemologie Sociologique* 9, Etudes.
- Ernwein, M., 2014. *La vidéo, un outil tout trouvé pour une géographie plus-que-représentationnelle ?* *EspacesTemps.net*. <http://www.espacestemp.net/articles/la-video-un-outil>
- Fleury, A., 2010. « Espace public », *Hypergééo*. <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article482>
- Frémont, A., [1976] 2015. *La région, espace vécu*. Flammarion, Paris, France.
- Frétigny, J.-B., 2011. *Habiter la mobilité: le train comme terrain de réflexion*. *L'Information géographique* Vol. 75, 110–124.
- Frétigny, J.-B., 2013. *Les mobilités à l'épreuve des aéroports: des espaces publics aux territorialités en réseau. Les cas de Paris Roissy-Charles-De-Gaulle, Amsterdam Schiphol, Francfort-sur-le-Main et Dubai International*.
- Froment Meurice, M., 2016. *Produire et réguler les espaces publics contemporains : Les politiques de gestion de l'indésirabilité à Paris* (thesis). Paris Est.
- Gay, J.-C., 2013. *Les traversées du quotidien*. <https://www.espacestemp.net/>.
- Goffman, E., 1973. *La mise en scène de la vie quotidienne. 2, Les relations en public*. les Éditions de minuit, Paris, France.
- Gold, J.R., 2006. *The making of a megastructure: architectural modernism, town planning and Cumberland's Central Area, 1955–75*. *Planning Perspectives* 21, 109–131. <https://doi.org/10.1080/02665430600555255>
- Habermas, J., [1962] 1978. *L'espace public: archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Payot, Paris, France.
- Haicault, M., 1997. *La ville en mouvement. Plurimobilité des retraités dans Marseille*. *Les Annales de la Recherche Urbaine* 74, 145–146. <https://doi.org/10.3406/aru.1997.3132>

- Haicault, M., 2010. La méthodologie de l'image peut-elle être utile à la recherche en Sciences Sociales ? Halshs-00498016
- Jacobs, J.M., [1961] 1993. The Death and life of great american cities. The Modern Library, New York, Etats-Unis d'Amérique.
- Joseph, I., 1998. La ville sans qualités. Éditions de l'aube, DL 1998, La Tour-d'Aigues, France.
- Kindon, S., 2003. Participatory video in geographic research : a feminist practice of looking ? *Area*, 35 - 2, 142-153.
- Kokoreff, M., 1993. L'espace des jeunes : Territoires, identités et mobilité. *Les Annales de la Recherche Urbaine* 59, 171–179. <https://doi.org/10.3406/aru.1993.1739>
- Kokoreff, M., Steinauer, O., 2001. Espace public et jeunes à Euralille. *Villes en Parallèle* 32, 207–217. <https://doi.org/10.3406/vilpa.2001.1342>
- Lallier, C., 2011. L'observation filmante. Une catégorie de l'enquête ethnographique. *L'Homme. Revue française d'anthropologie* 105–130. <https://doi.org/10.4000/lhomme.22718>
- Le Corbusier, 1957. La Charte d'Athènes ; Suivi de Entretien avec les étudiants des écoles d'architecture. Éditions de Minuit, Paris, France.
- Lefebvre, H., 1968. Le Droit à la ville. Éditions Anthropos, Paris, France.
- Lefebvre, H., 1974. La production de l'espace. Éditions Anthropos, Paris, France.
- Maresca, S., 1998. *Sobre Desafios Lançados Pela Fotografia às Ciências Sociais*. In Achutti (ed.), *Ensaio sobre o fotográfico*. Unidade Editorial Porto Alegre, Porto Alegre, Brésil
- Ministry of Transport, 1964. « The Buchanan Report, Traffic in Towns », H.M.S.O.
- Mitchell, D., 2003. The right to the city: social justice and the fight for public space. New York, Etats-Unis d'Amérique, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.
- Orillard, C., Picon, A. (Eds.), 2012. Marne-la-Vallée: de la ville nouvelle à la ville durable. Parenthèses, Marseille, France.
- Picon-Lefebvre, V., 2003. Paris-ville moderne: Maine - Montparnasse et la Défense, 1950-1975. Éditions Norma, Paris, France.
- Picon-Lefebvre. V., « La dalle, moyen de séparation des trajets à des vitesses variables », in Delalex, G., « Espaces de flux », in Groupe de recherche sur l'architecture et les infrastructures, 2001. *Mobilité & esthétique: deux dimensions des infrastructures territoriales*. Paris, France, Canada, Hongrie.
- Picon-Lefebvre. V., « Les origines de l'architecture sur dalle », in Monnier, G., Klein, R. (Eds.), 2002. *Les années ZUP : architectures de la croissance 1960-1973*. Picard, Paris, France.

Programme interministériel d'Histoire et d'Evaluation des Villes Nouvelles française, Atelier IV – Architecte, formes urbaines et cadre de vie. Rapport de synthèse rédigé par Arlette Hérat. 2005, « L'espace public en Villes Nouvelles »

Ripoll, F., Veschambre, V., « L'appropriation de l'espace : une problématique centrale pour la géographie sociale » in : Centre national de la recherche scientifique, 2006. Penser et faire la géographie sociale: contributions à une épistémologie de la géographie sociale. Presses universitaires de Rennes, Rennes, France.

Raoulx, B., 2009. Le film documentaire: une méthode pour rendre audiovisible la marginalité (essai sur la "démarche géodocumentaire". In Bastian, Sabine, Thierry Bulot et Elizabeth Burr (éds.). Sociolinguistique urbaine et développement urbain. Enjeux et pratiques dans les sociétés francophones et non francophones, p.245-269. München: Meidenbauer.

Raoulx, B., Chourio, G., 2012. La démarche géodocumentaire : de l'idée au film et à sa diffusion. L'expérience du film Las Playitas (Venezuela). In Amato. Sapzio e società. Geografie, pratiche, interazioni. Alfredo Guida Editore. Napoli, Italie

*Robic, M-C, 1993. Jean Brunhes, un géo-photographe. In: Musée Albert Kahn, Jean Brunhes autour du monde regards d'un géographien, regards de la géographie. Vilo, Paris, France.*

*Rosa, H., 2012. Aliénation et accélération: vers une théorie critique de la modernité tardive. La Découverte, Paris, France.*

*Rouay-Lambert, S., 2001. SDF et citoyens dans l'espace public. Les Annales de la Recherche Urbaine 90, 165–172. <https://doi.org/10.3406/aru.2001.2420>*

Rousseau, M., 2008. La ville comme machine à mobilité. Capitalisme, urbanisme et gouvernement des corps. Métropoles.

Rossi, A., [1961] 2001. L'architecture de la ville. InFolio, Gollion, Suisse.

Sheller, M., Urry, J., 2006. The New Mobilities Paradigm. Environment and Planning A 38, 207–226. <https://doi.org/10.1068/a37268>

Simoes, L., 2012. Les films des géographes français : quelle grille de lecture ? Cybergeog : European Journal of Geography. <https://doi.org/10.4000/cybergeog.25418>

*Spinelli, L., 2007. Techniques visuelles dans une enquête qualitative de terrain. Societes 96, 77–89.*

*Tilman, A., 2015. « L'appropriation de l'espace public : quelle cohabitation entre mobiles et immobiles », Conseil Bruxellois de Coordination Sociopolitique*

Tomas, F., 2001. L'espace public, un concept moribond ou en expansion ? / Public space : a dying or expanding concept ? Géocarrefour 76, 75–84.

Tonnelat, S., 2010. Un entretien avec Don Mitchell. *Justicespatiale | spatialjustice* 2. <https://www.jssj.org/article/un-entretien-avec-don-mitchell/>

Toussaint, J.-Y., Bouyat, M. (Eds.), 2001. *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*. Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, Suisse.

Vadelorge, L., 2005. Mémoire et histoire. Les villes nouvelles françaises. *Les Annales de la Recherche Urbaine* 98, 7–14. <https://doi.org/10.3406/aru.2005.2592>.

Vernet, L., 2014. La vie sociale des œuvres d'art dans les espaces publics : une étude des publics au square Saint-Louis. *Environnement Urbain / Urban Environment*

Voisin. B., « Espaces publics, espaces de ville, espaces de vie », in Toussaint, J.-Y., Bouyat, M (Eds.), 2001. *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*. Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, Suisse.

Whyte, W-H., 1980. *The Social Life of Small Urban Spaces*. The Conservative Foundation, Washington D.C., Etats-Unis d'Amérique

Wiel, M., 2001. Les arbitrages de la mobilité. *Les cahiers de mediologie* N° 12, 174–180.

## VIDÉOGRAPHIE

Collignon, B., 2000. Des iglous aux maisons permanentes, paroles de femmes Inuit. Atelier Géo-Images - Paris I.

Whyte, W.H., Municipal Art Society of New York, 1988. The social life of small urban spaces.

Raoulx, B., 2007. Las Playitas. Tarmak Films.

## CORPUS DOCUMENTAIRE

### ARCHIVES CONSULTÉS AU SERVICE ARCHIVES DE NOISY-LE-GRAND.

Les éléments en rouge ont été filmés pour le film *Ça bouge pas*

Carton d'archive	Thématique	Documents notables utilisés
28W1	Ville nouvelle : ZAC du CUR	Dossier de réalisation 1973 : comprenant : note de présentation, PAZ (plan d'aménagement de zone), ...
28W2	Ville nouvelle : ZAC du CUR	Dossier de réalisation 1976 PAZ secteur particulier A1.1 : zone Mont d'Est 1976 PAZ modification mineure (programme de logements) 1981
28W7	Ville nouvelle : ZAC du CUR	Centre commercial régional : dossier d'avant-projet, 1972 Secteur Piazza du Mont d'Est : dossier d'études préliminaires, 1974 Dossier d'avant-projet Piazza, 1977 Parc urbain du CUR : dossier de présentation 1976 (dont plan de promenade du lac, aménagements extérieurs, parvis et esplanade du centre commercial régional) / EPAMARNE et Atelier d'architecture, d'urbanisme et de Paysage R. Titus, N. Mastandreas, X. Jaupître.
91W3	Etudes et synthèses (brochures)	Commune de Noisy-le-Grand : éléments de programme (centre urbain régional et ville nouvelle) / IAURP, 1968, - 48p, La ville nouvelle de Marne-la-Vallée / IAURP, 1970, - 42p
91W6	Etudes et synthèses (brochures)	Villes Nouvelles région parisienne / « Techniques et architecture », 1974, n°301 Ville nouvelle de la Vallée de la Marne : études préliminaires pour le centre urbain régional de Noisy-le-Grand / Mission d'études et d'aménagements de la ville nouvelle de la Vallée de la Marne, 1970 Centre commercial régional, Ville nouvelle de Marne-la-Vallée (plaquette promotionnelle pour la commercialisation de la SÉGÉCÉ) VI Plan : Marne-la-Vallée / Secrétariat général du groupe central des villes nouvelles, 1971 La ville nouvelle de la Vallée de la Marne / Cahier de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne, vo.21, octobre 1970

## AUTRES ARCHIVES UTILISÉES

**Le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région de Paris**, 1965. Disponible à la Bibliothèque de Géographie de la Bibliothèque Interuniversitaire de la Sorbonne

Les différents **permis de construire**, accessible aux archives d'EPAMARNE, ou de la Seine-Saint-Denis.

Le *WikiSara* ([https://routes.fandom.com/wiki/SDAURP\\_de\\_1965](https://routes.fandom.com/wiki/SDAURP_de_1965)), dont sont tirés certaines illustrations de la première partie du film documentaire. Il y est publié des images scannées du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région de Paris par l'ancienne Direction Régionale de l'Équipement d'Île-de-France.

# ANNEXES

## ANNEXE 1 - EXTRAITS DU CARNET DE TERRAIN

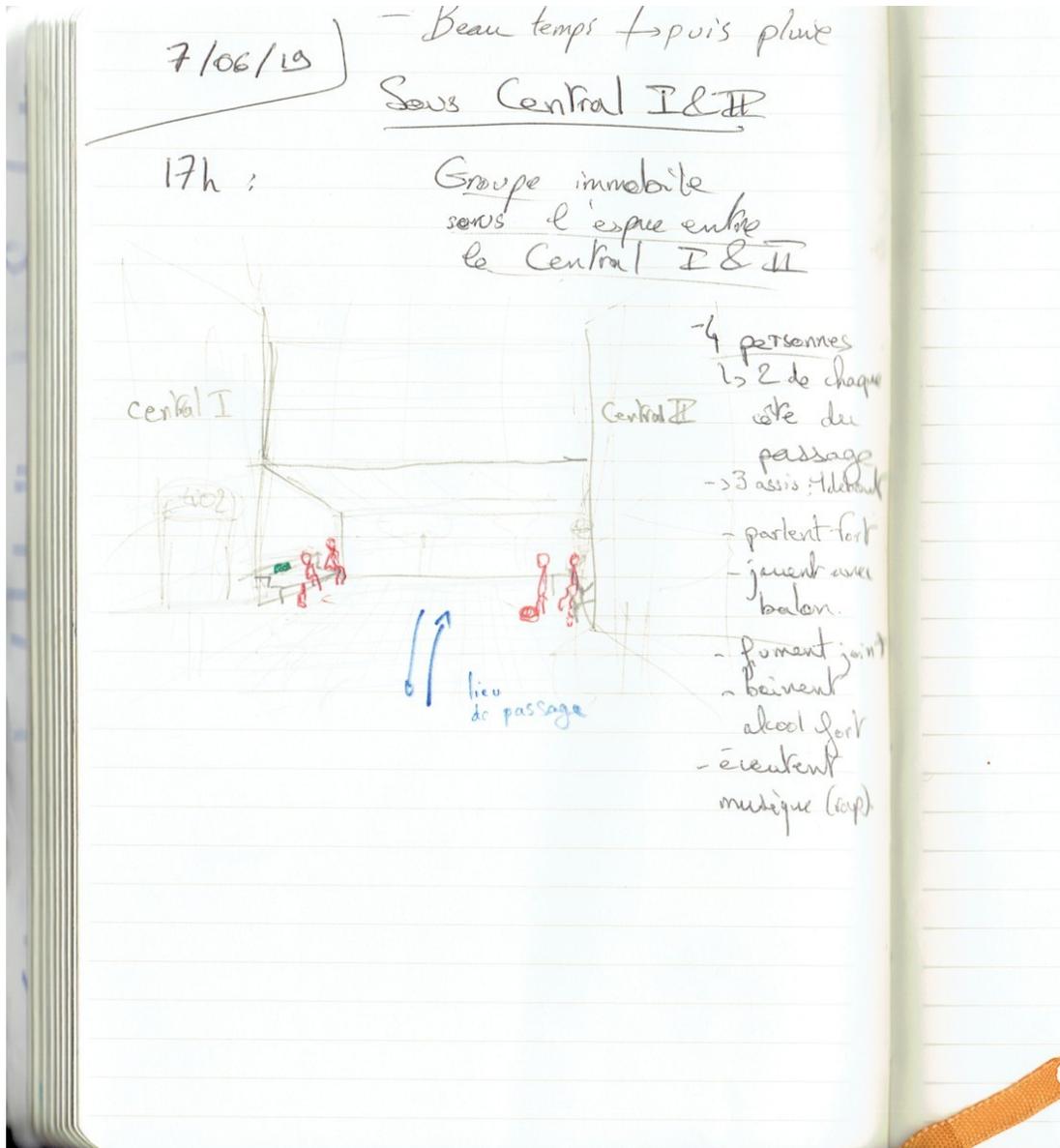


Illustration 28: Extrait carnet de terrain – 7 juillet 2019

~~18~~

18 juin - ECDD

14h30 - Bep d'enfants sur banc A  
& autour du train vers RER

Somracou & France s'attachent  
sur mobiles en bas du RER,

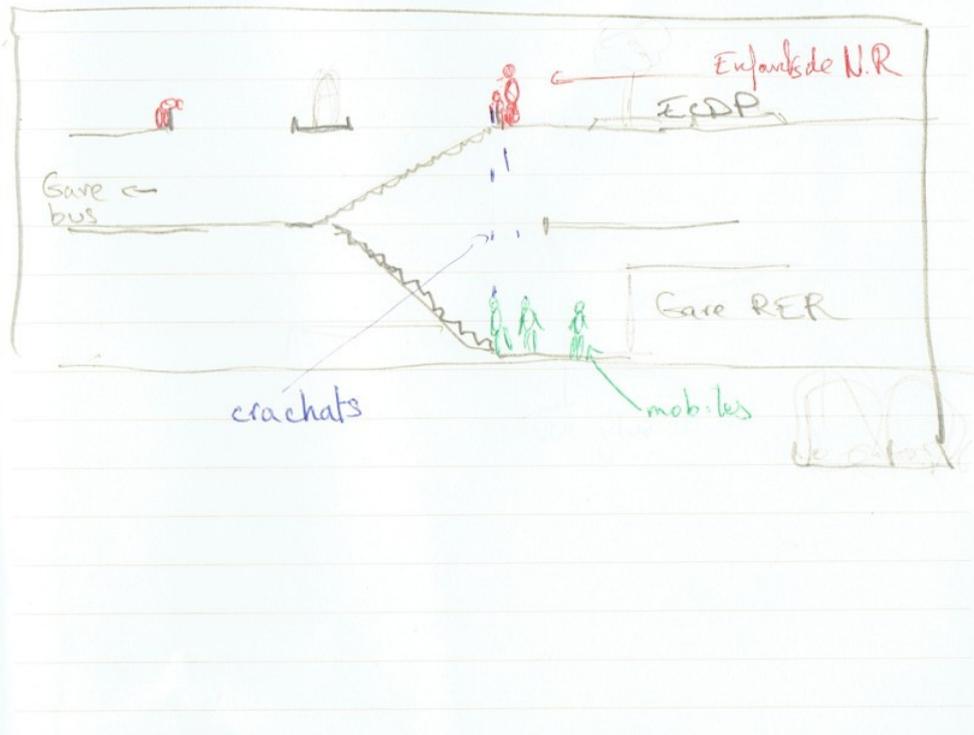


Illustration 29: Extrait de carnet de terrain – 18 juin 2019

## ANNEXE 2 - TABLEAU DES ENTRETIENS RÉALISÉS

Personne	Qualité	Date d'entretien	Temps d'entretien	Enregistrement	Apparition film
<b>Loïc Vadelorge</b>	Chercheur Historien contemporain	12/03/19	40 minutes	Audio et vidéo	Oui
<b>Virginie Picon-Lefebvre</b>	Chercheuse Historienne de l'architecture et architecte	03/06/19	50 minutes	Audio et vidéo	Oui
<b>Max Rousseau (téléphone)</b>	Chercheur Géographe	30/07/19	50 minutes	Audio (qualité - )	Non
<b>Patrick Rousset</b>	Concepteur actuel Directeur service urbanisme de la commune	29/05/19	2 heures	NON	Non
<b>Benjamin Boglio</b>	Concepteur actuel SOCAREN – chargé d'opération	13/06/19	40 minutes	Audio uniquement	Oui
<b>Véronique Delpay</b>	Technicienne / ancienne responsable de proximité de la commune sur le secteur	29/05/19	50 minutes	NON	Non
<b>Hernan Jara</b>	Concepteur années 1970 Architecte coordinateur pour EPAMARNE	04/06/19	2 heures	Audio et vidéo (uniquement la dernière heure)	Oui
<b>Hernan Jara (2<sup>e</sup>)</b>	Concepteur années 1970 Architecte coordinateur pour EPAMARNE	20/07/19	2 heures 30	Audio et vidéo	Oui
<b>Jeanine Kraitsowits et Mr Guille</b>	Habitants usager Habitent le Clos des Cascades Mr Guille ancien président du conseil syndical	28/05/19	1 heure 30	Audio (qualité - )	Non
<b>Henri N'geta</b>	Habitant usager Habite « Les loggias »	30/05/19	2 heures	Audio (qualité - )	Non
<b>Bernard Tricard</b>	Habitant usager Habite le Clos des Cascades	18/07/19	2 heures	Audio et vidéo	Oui
<b>Maribelle Hatte</b>	Travailleuse bureaux Central II	26/06/19	45 minutes	Audio et vidéo	Oui
<b>Yanis Amari</b>	Travailleur bureaux Central I	19/06/19	25 minutes	Audio et vidéo	Non
<b>Santiago Reyes</b>	Habitant usager enfant Habite la Closerie	18/06/19	20 minutes	Audio et vidéo	Oui
<b>Valentina Reyes</b>	Habitante usagère Habite la Closerie	18/06/19	15 minutes	Audio et vidéo	Oui
<b>« Aladin »</b>	Dealer sur l'Esplanade Habite le quartier du Pavé neuf	02/07/19	45 minutes	Audio et vidéo	Oui
<b>Samba / « Sambich »</b>	Usager de la dalle Habite le quartier du Pavé Neuf	07/07/19	1 heure 30	Audio et vidéo	Oui
<b>« Timal » et Mouloussa</b>	Habitant de Noisy-Résidence (Mouloussa) et usager (« Timal »)	15/08/19	20 minutes	Audio et vidéo	Oui

Nous avons notés ici tous les entretiens qui ont été “préparés” en avance, avec des grilles d’entretiens et une manière de les noter (enregistrer ou pris en notes). Nous n’avons pas mentionner ici les entretiens qui se sont déroulés “de fait”, sans préparation, au cours de l’observation participante, principalement avec les enfants, ou les travailleurs des bureaux.

## ANNEXE 3 - EXTRAIT DE LA DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du Conseil municipal du jeudi 17 novembre 2016

#### Délibération n° 16/175

**Objet :** Définition des objectifs poursuivis dans le cadre du réaménagement du secteur de l'esplanade de la Commune de Paris et lancement de la concertation préalable y afférente.

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-29 et L. 2122-21 ;

Vu le Code de l'urbanisme, notamment les articles L. 300-1 et L. 300-2 ;

Considérant que la dalle de l'esplanade de la Commune de Paris, délimitée par le secteur compris entre les boulevard du Mont d'Est, l'avenue Montaigne et la rue de la Pergola, suivant le plan ci-joint, présente des dysfonctionnements ;

Considérant que la Commune souhaite étudier les potentialités de ce secteur et proposer les aménagements nécessaires afin d'offrir à ses usagers des espaces publics et une offre commerciale de qualité ;

Considérant que la mise en œuvre de cette opération de réaménagement nécessite que le conseil municipal définisse les objectifs poursuivis et fixe les modalités de la concertation associant les habitants ou toutes personnes intéressées ;

Considérant que les objectifs poursuivis par ces aménagements sont les suivants :

- requalifier les espaces publics situés dans l'emprise et en périphérie de l'ancienne gare routière désaffectée,
- créer une nouvelle place urbaine paysagée, à ciel ouvert, à la sortie de la station de RER Mont d'Est permettant de revaloriser l'image de cette entrée de ville et ainsi améliorer la qualité du cheminement vers le nouveau quartier Maille Horizon Nord,
- assurer des liaisons piétonnes agréables et sûres entre la cette place, le parc du lac et le pôle multimodal (nouvelle gare routière),
- développer en périphérie de cette nouvelle place une offre de commerces de proximité et de passage,
- restructurer et réhabiliter la partie supérieure de la dalle en préservant les liaisons fonctionnelles existantes ;

Considérant que la concertation menée sur le projet susmentionné de réaménagement de l'esplanade de la Commune de Paris permettra à la fois d'informer et de sensibiliser les Noisédiens aux enjeux de ce projet, durant le déroulement des études, et de les consulter sur les propositions d'aménagement du site ;

Où le Maire en son exposé,

Après en avoir délibéré, à la majorité,



## Résumé

Cet écrit, parallèle au film documentaire *Ça bouge pas*, complète et approfondi les thématiques développées par le support audiovisuel. Alors que nos sociétés contemporaines sont marquées par une accélération des modes de vies urbains, l'immobilité dans l'espace public subit des représentations négatives. L'urbanisme de dalle, étudié ici par le cas du Mont d'Est, à Noisy-le-Grand, constitue une impressionnante infrastructure urbaine, que nous considérons comme un parti pris sur la place de la mobilité dans nos vies à la fin des Trente Glorieuses. Elle permet de créer des espaces de vitesse et de mobilité, tout en libérant des espaces de lenteur et d'immobilité sur un sol artificiel richement aménagé pour la fixation des citadins. Ce sol artificiel, en partie séparé des flux, devient alors l'espace d'une immobilité jugée indésirable. Le projet de réaménagement d'une partie du Mont d'Est consiste à détruire partiellement la dalle afin de créer des espaces publics au niveau du sol naturel. Cette opération d'aménagement est considérée ici comme un second parti pris sur la mobilité, cherchant cette fois à intégrer l'espace public au niveau des flux. Il s'agit alors de créer des espaces de circulation en faveur des citadins mobiles, en opposition aux espaces d'ancrages et aux pratiques d'immobilités dont la dalle est actuellement le support.